

A LA CARTE

Classées	16
Décès	17
Féminités	6 et 7
Finance	14 et 15
Horoscope	4
Mots croisés	8
Spectacles	9
Sport	11 à 13
Télévision	15

L'ÉVÈNEMENT

99e ANNEE — No 178

QUEBEC, MERCREDI 19 JANVIER 1966

PRIX SEPT CENTS

LA METEO

Généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Faible possibilité de verglas.
Doux fixe.
Min. et max. à Québec: 22 et 32.
(Voir détails à la page 2)

Formation d'un organisme métropolitain temporaire

Par Lucien BOUCHARD

Les 32 maires des municipalités de la région métropolitaine de Québec ont approuvé la formation d'un organisme métropolitain présidé par le maire de Québec dont la fonction consistera à étudier la formation d'un organisme permanent en matière métropolitaine, la compilation des renseignements obtenus par la voie du questionnaire métropolitain, l'obtention de renseignements supplémentaires s'il y a lieu, de travailler à la coordination d'organismes à buts métropolitains, de rencontrer les corps intermédiaires et les autorités gouvernementales; recevoir les recommandations des comités et faire des recommandations à l'assemblée générale.

C'est du moins les informations qu'ont pu obtenir les représentants de la presse à la suite de la réunion des représentants des municipalités de Québec métropolitain qui s'est déroulée à huis clos, à l'hôtel de ville de Québec, hier soir.

Les 32 municipalités de la région métropolitaine ont approuvé la formation d'un organisme métropolitain provisoire comprenant un secrétariat général, un comité directeur et des comités concernant les conventions collectives, l'utilisation du territoire et le transport en commun.

Le comité directeur est composé des membres suivants: M. F.-E. Mathieu, maire de Charlesbourg ouest; M. Noël Carter, maire de Sainte-Foy; M. Magella Laforêt, maire de Montmorency; M. Romain Langlois, de Ville Les Saules; M. Hector Verret, maire de Charlesbourg; M. Demers, maire de Charny; M. C. Samson, maire de Saint-Romuald; les représentants de Québec sont le maire Gilles Lamontagne et les conseillers Armand Trotter, Gérard Moir.

(Suite à la page 2, 3e col.)



HEUREUX MAIS RENDUS A BOUT — Fourbus et barbus, quatre Québécois ont pris le temps de remercier avec effusion le pilote d'un avion de recherche qui les a repérés hier et leur a lancé des vivres sur un lac où ils s'étaient posés en fin de semaine, à la suite d'une panne. De gauche à droite, MM. Alain Fortier et Patrick Villeneuve, deux passagers de l'avion en détresse, le capitaine William Christie qui pilotait l'avion de secours, le pilote Roger Thibodeau de l'avion perdu, et le passager Jean-Guy Auger.

(Autre photo et nos informations à la page 3)

André Lamothe et P.-Emile Martel, tenus criminellement responsables de la mort de Maurice Garneau

Par Lucien LATULIPPE

Paul-Emile Martel, 43 ans, du 3945 rue Dorion, Montréal, et André Lamothe, 41 ans, du 754 rue Lecavelier, Sainte-Foy, ont tous deux été tenus criminellement responsables de la mort de Maurice Garneau, 45 ans, de Disraëli.

L'enquête du coroner a eu lieu à la morgue provinciale, hier soir, sous la présidence du Dr Paul-W. DesRuisseaux, coroner de Québec. Les cinq jurés ont rendu un verdict unanime. La séance avait débuté à 5h30 et elle s'est terminée vers 7h.

Martel et Lamothe ont donné une version différente du meurtre, mais ils s'entendent pour dire que Maurice Garneau a été tué d'un coup de feu tiré par Lamothe en octobre 1957, près de Saint-André de l'Épouvante, au Lac-Saint-Jean. Martel a une sœur qui vit à cet endroit, tandis que Lamothe dit qu'il ne connaissait pas cette municipalité avant que Martel ne l'y amène.

C'est Martel qui a indiqué aux policiers de la P.P. l'endroit précis où le corps de Garneau avait été enterré après que le cadavre eut été décapé. Lamothe avait indiqué un endroit sis, à quelques milles du lieu du crime où les policiers n'ont rien trouvé en dépit de recherches intensives.

OS HUMAINS?

A l'endroit indiqué avec précision par Martel après huit ans, les agents de la P.P. ont trouvé des fragments d'os qui sont contenus dans une petite boîte et qui peuvent peser environ un livre. Ces fragments d'os ont été analysés aux laboratoires de médecine légale de Montréal et

à Québec. Le Dr Richard Authier, médecin légiste de Québec, a raconté dans son témoignage qu'il avait été impossible d'établir s'il s'agissait d'os humains. Les expertises ont établi seulement que c'était des os.

Martel et Lamothe ont été interrogés par Me Roch Lefrançois et le Dr Authier, par Me Anatole Corriveau, tous deux avocats de la Couronne. Ces derniers étaient accompagnés du sergent d'état-major Léo Caron, en charge de l'escouade des homicides de la P.P. à Québec, et de M. Paul-Emile Magnan, le responsable de la morgue. En plus des journalistes, des agents de la P.P. qui ont participé à l'enquête et des étudiants ont assisté à la séance.

Lamothe et Martel sont détenus par la Sûreté provinciale depuis plusieurs mois. La mort de Garneau serait rattachée au réseau d'incendies-criminels et d'escroqueries qui a été mis au jour au cours de l'été dernier. Garneau est la cinquième victime dont le cadavre a été retrouvé depuis l'ouverture de cette enquête d'envergure sur le crime organisé. Deux autres cadavres manquent encore. Paul Nadeau serait enterré dans Saint-Nicolas et Maurice Gingas, à Saint-Ferdinand d'Hallifax.

TEMOIGNAGE DE MARTEL

Paul-Emile Martel est un homme de petite taille. Il a la figure mince. Comme Lamothe, il a témoigné d'une voix nette et sans émotion. De son témoignage, il ressort qu'il n'était pas au courant que Lamothe voulait descendre Garneau quand tous trois ont quitté Québec.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



MM. Noël Carter, maire de Sainte-Foy, Gilles Lamontagne, maire de Québec, et Jean-Paul Nolin, maire de Québec-Ouest.

Un programme législatif considérable

Aucune surprise dans le Discours du Trône

OTTAWA (P.C.) — Le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, a lu, hier après-midi, un discours du trône renfermant un programme

législatif massif mais ne contenant aucune surprise à l'ouverture de la première session de la 27e Législature.

Le traditionnel discours du trône lu par le représentant de la reine faisait en effet état de mesures législatives que le Parlement n'avait pas eu le temps d'adopter avant la fin de la dernière session ou d'autres mesures déjà annoncées par le gouvernement.

Parmi ces mesures se trouvent le projet de créer une société de développement du Canada annoncé il y a deux ans, celui de créer une Compagnie des jeunes Canadiens annoncé dans le discours du trône de l'an dernier et celui enfin de créer un régime canadien d'assurance-santé.

Le gouvernement renouvelé

Déception des chefs de l'opposition

OTTAWA (D'après UPI et PC) — "Une simple réplique, faible et inefficace". C'est la réaction du leader de l'opposition aux Communes M. John Diefenbaker après la lecture du Discours du Trône qui donne un aperçu des projets de loi que le gouvernement se propose de soumettre devant la Chambre.

Le leader du Nouveau parti démocratique l'a qualifié de "ramassis de petits plats réchauffés". "Il ne contient rien de dramatique ou de neuf. Il s'agit seulement de l'énumération d'une série de restes des deux sessions précédentes".

Pour sa part le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, l'a trouvé "vague comme d'habitude". C'est une copie du Discours de l'an dernier dans une proportion de 100 pour cent".

M. Thompson, leader du Crédit social, s'est dit d'avis qu'il s'agissait "d'un simple estimé de nos limites et de nos man-

(Suite à la page 2, 5e col.)

également sa promesse de présenter un nouveau programme de bourses aux étudiants et d'accroître sensiblement l'aide

A la page 17, texte intégral du discours du Trône; à la page 18, autres nouvelles sur le début de session.

fédérale aux universités pour l'année 1966-1967.

LES PROVINCES

Le discours de 2,500 mots renferme une phrase avertissant les provinces que le gouvernement fédéral fera tout en son pouvoir pour les empêcher de s'aventurer dans les domaines relevant de la juridiction fédérale.

"Tout en respectant intégralement la compétence des provinces, dit-il, le gouvernement est également décidé à maintenir les responsabilités constitutionnelles de l'autorité fédérale."

Comme on s'y attendait, il y aura une conférence fédérale-provinciale "qui étudiera, dans le courant de l'année, les meil-

leurs moyens de rajuster les relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux afin de raffermir chaque gouvernement dans l'exécution de ses tâches constitutionnelles".

Cette conférence sera suivie par l'annonce des nouvelles me-

asures législatives concernant les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces qui doivent entrer en vigueur en 1967.

M. Vanier, lisant tantôt en français, tantôt en anglais, faisait sans doute sa dernière apparition à la tribune.

(Suite à la page 2, 8e col.)

Des mesures qui feront l'objet du Discours du Trône, à Québec

(M. Lesage)

Par Normand Girard

Le premier ministre Jean Lesage a révélé, hier après-midi, que le discours du trône fédéral comportait plusieurs propositions de mesures législatives qui feront également l'objet du discours du trône de mardi prochain, dans la capitale provinciale.

Il a exprimé l'avis, par ailleurs, que le Discours du Trône fédéral, dont il venait de prendre connaissance des grandes lignes, contenait "beaucoup de viande et que cela comportait

beaucoup de travail législatif en perspective".

"Un grand nombre des propositions, dit-il, sont des mesures nécessaires". M. Lesage a cependant refusé de faire d'autres commentaires plus précis sur l'ensemble du discours, se contentant de faire remarquer qu'il lui faudrait connaître les détails.

Le premier ministre a, de plus, référé les journalistes au mémoire de M. René Lévesque sur l'assistance sociale pour ce qui est de la position du Québec

(Suite à la page 2, 6e col.)

L'aménagement d'une partie de la ville

Québec, représentée au comité directeur

L'aménagement d'une partie de la ville de Québec ne se fera plus en l'absence de représentants de celle-ci ou dans leur dos. Le maire Gilles Lamontagne a en effet annoncé hier que la ville sera désormais représentée au comité directeur chargé de la préparation du plan de réaménagement du secteur no 3 qui est sous la férule

de la Commission d'aménagement, formée par le gouvernement provincial.

Le maire Lamontagne a déclaré que c'est à sa demande que le comité directeur a accepté un agent de liaison de la ville de Québec au sein du comité et le comité a désigné à ce poste M. Charles Michaud, urbaniste de la ville de Québec.

"En posant ce geste, a dit

M. Lamontagne, on donne à Québec la possibilité de prendre ses responsabilités". Le maire de la Capitale dit qu'il était anormal qu'une partie importante de la ville soit aménagée sans que Québec ait son mot à dire et les autorités l'ont bien compris. La nouvelle fut annoncée à la ville par le président du comité, Me Gabriel Desmeules.

Une invitation à une collaboration étroite

Après avoir rassuré les maires de la région métropolitaine que la Capitale n'avait de visées annexionnistes, le maire Gilles Lamontagne a invité ses collègues à la collaboration ré-

ciproque pour la réalisation de certains objectifs communs.

"C'est, dit-il, dans cette perspective de services réciproques que nous vous tendons la main, espérant inaugurer par là, sous un climat nouveau, une ère de progrès pour tous."

Une fois le dialogue entamé, les moyens de réaliser les objectifs poursuivis d'un commun accord peuvent être divers et le maire a précisé que la fusion volontaire, librement convenue, pourra s'avérer la meilleure solution dans certains cas. Dans d'autres occasions, ce pourra être la fusion de certains services, assortie d'une uniformisation de règlements dont l'application sera du ressort de ces services unifiés.

"Quels que soient les moyens d'y arriver, dit-il, les parties en retirèrent des avantages. Ce sera à nous de nous entendre maintenant sur les moyens, bien entendu en pleine liberté, mais aussi en laissant résolument de côté certaines contingences de politique locale qui relaient l'intérêt de la communauté au dernier rang."

"Donc, conclut-il, faisons à compter d'aujourd'hui, trêve de déclarations de principes en faveur du regroupement municipal et prenons les moyens d'y arriver."



MISSION SECRETE

LONDRES (U.P.I.) — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson s'est entretenu hier avec le juge en chef de la cour Suprême de la Rhodésie, Sir Hugh Beadle, qui est en Grands-Bretagne, en mission secrète. En même temps, le premier ministre envoyait en Zambie une mission militaire, à la veille de l'annonce de nouvelles sanctions qui ont pour but d'écraser la Rhodésie.

Sir Beadle est arrivé hier à Londres par avion venant de Salisbury. Il s'est immédiatement entretenu avec le secrétaire au Commonwealth, M. Arthur Bottomley et les deux ont ensuite rencontré M. Wilson.

PARTICIPATION CANADIENNE

NATIONS-UNIES (A.F.P.) — Le Canada a promis hier de verser près de \$30 millions au cours des trois prochaines années au programme mondial de l'alimentation. Ce programme est patronné conjointement par les Nations unies et l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

C'est le ministre canadien de l'Agriculture, M. J.J. Green, qui a annoncé l'offre canadienne peu après l'ouverture hier de la conférence du programme mondial de l'alimentation. M. Green a été élu à l'unanimité président de la conférence, qui cherche à recueillir \$275 millions au cours des trois prochaines années.

C'EST FROID EN FRANCE

PARIS (A.F.P.) — Dix degrés à Paris, 15 sous zéro à Saint-Pierre en Grandvaux, Jura, 30 degrés hier matin à Nice: la France tout entière grelotte, les canaux se transforment en banquises et les routes en patinoires.

Plusieurs personnes ont été sauvées en extrême de la mort par le froid. Sur les canaux du Nord et de l'Est, des centaines de péniches sont prises dans un étai de glace qui se reforme aussitôt brisé. La Loire comme la Seine charrient des "icebergs" en miniature, les automobiles font du slalom, des conduits d'eau éclatent... La France vit à l'heure sibérienne.

Prêts à amorcer le dialogue

Par Jacques Dumais

Prêts à amorcer de facto le dialogue qu'on leur promettait depuis déjà quelques mois, les maires des 31 municipalités de la région de Québec n'ont eu que des acclamations positives — quoique circonspectes — à offrir aux mains tendues des journalistes aux agents.

Voies d'accès multipliées, normalisation des procédures entamées pour les conventions collectives, d'emplois municipaux, uniformisation des moyens de transports et communications entre les villes, voilà qui furent d'emblée les principaux articles qui retinrent particulièrement l'attention des premiers magistrats invités par le maire Gilles Lamontagne à instaurer une formule nouvelle de collaboration.

Avant de confier quoi que ce soit aux représentants de la presse, les maires ont tenu à faire savoir qu'ils parlaient à titre personnel n'ayant pas consulté leurs conseillers municipaux. Aussi a-t-on accélééré maintes reprises, le qualificatif de "provisoire" aux différentes recommandations qui ont été

(Suite à la page 2, 3e col.)

Editorial

Ouverture de la session

Le 27e Parlement canadien s'est ouvert hier par la lecture traditionnelle du discours du Trône, lequel comporte une substance assez riche de travail pour les députés canadiens. Le programme législatif annoncé touche plusieurs questions de grand intérêt pour tous les Canadiens et ce qui se décide à Ottawa a plus qu'une portée générale. En autant que le Parlement fédéral est concerné, la législation qu'on peut prévoir en 1966 mettra l'accent sur les ressources humaines et matérielles: aide à l'éducation, création d'un conseil national des sciences, adoption de l'hymne national "O Canada", loi sur l'assurance-récolte, création d'une société nationale de développement, formation d'une Compagnie de Jeunes Canadiens, création d'une commission des produits laitiers, etc. Cela ne tient pas compte évidemment de ce qui peut surgir à l'improviste.

On voit tout de suite que certains projets peuvent créer des conflits de juridiction, entre les provinces et le fédéral. Il faudra cesser de chercher à faire de la petite politique et s'entendre, tant du côté fédéral que du côté provincial, pour faire bénéficier tous les Canadiens des lois projetées, sans se livrer à l'agressivité, sans menacer de tout foutre par terre et sans ultimatum.

Tout peut s'accomplir au Canada dans l'harmonie des rapports entre les divers gouvernements. Nos problèmes ne sont pas ceux d'ailleurs; ils sont ce qu'ils sont et ils ne doivent pas être exagérés par quelque souci que ce soit. A cet égard, beaucoup de temps a été perdu en vains palabres depuis quelques années.

Les observateurs prévoient que la session fédérale sera longue. Raison de plus que l'Opposition ne cherche pas à l'étirer davantage, par l'obstruction systématique, par exemple. Le gouvernement libéral est revenu à Ottawa minoritaire; les oppositions sont plus nombreuses que lui. Elles devront jouer un rôle constructif et penser avant tout à l'intérêt général du pays. On fait le souhait que tout se passe sans imprévu.

André Lamothe et ...

(Suite de la première page)

bec pour le Lac-Saint-Jean. Il dit que Garneau lui a été présenté au départ et que Lamothe se rendait par affaire à Chibougamau.

Martel raconte qu'il avait connu Lamothe à Montréal et qu'il était venu avec lui à Québec vers le 8 octobre 1957. Lamothe lui avait offert du travail. Tous deux se sont rendus à Saint-Ferdinand d'Hallifax où vivait Lamothe dans le temps. Ils se sont aussi rendus à la chasse en Gaspésie avec deux autres personnes. L'excursion de chasse a duré huit jours.

De retour à Québec, Martel dit qu'il a couché au motel et qu'il est allé à Saint-Ferdinand d'Hallifax avec Lamothe. Après avoir souper, il est revenu à Québec où il est descendu dans un hôtel sous son vrai nom.

Le lendemain, Martel dit qu'il est parti avec Lamothe pour Saint-André de l'Épouvante. Ils étaient deux seulement. Ils se sont rendus sur la route de Chibougamau et ils sont revenus à Québec où Martel a couché dans un autre hôtel.

Quelques jours plus tard, Martel dit que Lamothe a communiqué avec lui et il lui a dit qu'il voulait voir son homme d'affaires. Voyageant dans l'auto de Lamothe, Martel dit que Lamothe a fait plusieurs téléphones dans différentes boîtes téléphoniques de Québec. Il disait chercher à voir son homme d'affaires. Les téléphones duraient parfois une demi-heure et Martel trouvait le temps long.

Martel ajoute que Lamothe l'a conduit près de la Traversée de Lévis. Lamothe est descendu et il est venu avec un individu que Martel identifie comme étant Garneau. Tous trois ont pris le chemin du Lac-Saint-Jean. Garneau était à l'avant avec Lamothe. Martel était en arrière. Il y avait de la boisson. Tous en ont pris.

Martel avoue qu'il a pris sa bonne part de boisson et qu'il a dormi. Le groupe a quitté Québec vers 4 h 30 du soir. Martel dit qu'il a été réveillé par une discussion entre Lamothe et Garneau. Lamothe frappait sur le volant et il reprochait à Garneau d'avoir mal agi. La dispute a duré jusqu'à Saint-Jérôme. Il pleuvait et Garneau s'est endormi.

Arrivé à Chambord, Lamothe a pris le chemin qui conduisait à Saint-André de l'Épouvante. Martel lui aurait demandé où il allait. Il a continué à prendre un coup. Lamothe a pris une route de rang dans Saint-André et il a roulé trois milles et demi. Il a arrêté l'auto. Il n'y avait pas de maisons. La rivière Métabetchouan coulait tout près.

LE MEURTRE

Garneau dormait encore, dit Martel. Lamothe est descendu de l'auto et il en a fait le tour. Il a ouvert la porte près de Garneau. Celui-ci s'est éveillé et il s'est étiré. Lamothe lui a tiré une balle dans la tempe et Garneau s'est écroulé à terre. Le revolver était noir.

Sous un ordre de Lamothe, Martel est descendu de l'auto à son tour. Lamothe lui a dit: "Prends ton bout, on va le transporter dans le bois." Lamothe est allé chercher une pelle et un couteau dans l'auto. Le couteau avait une lame large de 15 pouces de longueur. En revenant, Lamothe a dit: "On va lui en ôter un bout, il est trop grand."

Martel dit qu'il a commencé à dépecer le corps. Il a coupé une main. Il a commencé à couper un pied, mais il n'a pu terminer la besogne. Lamothe lui aurait dit: "Tu ne vas pas assez vite. Creuse le trou, je vais m'en occuper." Les deux mains et les deux pieds de Garneau ont été coupés, ainsi que la tête. Le tronc vêtu a été enterré sous 15 pouces de terre. La tête, les mains et les pieds ont été enterrés à une quinzaine de pieds plus loin. A l'endroit du crime, il y avait une énorme tache de sang que Lamothe a recouverte de terre.

Martel raconte ensuite que la pelle a été jetée à un demi-mille de là. Lamothe a gardé le revolver et le couteau qui ont été placés dans la valise de l'auto avec le veston de Garneau. Tous deux sont revenus à Québec, en passant par la barrière de Laterrrière.

En cours de route, Martel a demandé à Lamothe pourquoi il avait tué Garneau. Lamothe lui aurait dit que les affaires allaient mal et qu'il fallait que Garneau disparaisse. Lamothe a laissé Martel à la Traversée de Lévis.

Martel raconte qu'il a revu Lamothe deux jours plus tard et que ce dernier ne lui avait rien offert. Huit jours plus tard, il a emprunté \$1,000 de Lamothe à 8 p.c. Il a remis \$200 à Lamothe. Martel dit qu'il est parti pour Montréal et qu'il avait peur de subir le même sort que Garneau. Il n'a pas revu Lamothe.

Le 20 novembre 1965, Martel a été conduit au Lac-Saint-Jean par des agents de la P.P., dont le sous-inspecteur Boisvert. Après huit ans, Martel était un peu désorienté. Il dit qu'il a examiné les lieux et qu'il a indiqué l'endroit où Garneau avait été enterré. Malgré la neige, l'endroit désigné s'est avéré précis à quelques pieds près.

TEMOIGNAGE DE LAMOthe
Après avoir prêté serment, André Lamothe a demandé la protection de la Cour. Le Dr DesRuisseaux lui a accordé à condition que le témoin dise la vé-

rité. Malgré plusieurs mois de détention, Lamothe paraît bien portant et il est bien vêtu. Lamothe reconnaît qu'en 1957, il connaissait Martel depuis quatre ans. Il dit qu'il a rencontré, à la basse ville de Québec, Martel et que celui-ci était au courant qu'il s'agissait de faire disparaître Maurice Garneau qui demeurerait à Disraéli.

Le témoin dit qu'il avait engagé Garneau pour s'occuper de son commerce de bois. Au bout d'un semaine, Garneau a voulu prendre un commerce à son nom. Lamothe lui a avancé \$2,500. En octobre 1957, Garneau devait à Lamothe de \$18,000 à \$22,000. Il a été question de se débarrasser de Garneau parce qu'il devait de l'argent à Lamothe et que ce dernier en avait d'autres.

Lamothe raconte que Martel lui avait dit qu'en n'importe quel temps, il pouvait le débarrasser de Garneau et qu'il pouvait faire le travail seul en autant que cela paierait. Avant de partir pour le Lac-Saint-Jean, il n'a pas été question d'argent.

Le trio a quitté Québec vers 4h30 l'après-midi. Lamothe conduisait son auto. Martel était avec lui en avant et Garneau, à l'arrière. Martel avait dit à Lamothe qu'il connaissait une bonne place dans le Lac-Saint-Jean pour faire disparaître Garneau. Lamothe ne connaissait pas le chemin et il a suivi les indications de Martel jusqu'à l'endroit où a eu lieu le meurtre.

Le voyage d'aller s'est effectué par le "petit parc" et celui de retour, par Chicoutimi. Il y avait de la boisson dans l'auto. Tous trois en ont bu. Lamothe raconte qu'ils ont passé par Hébertville et qu'ils ont pris un petit chemin de bois à Saint-André. Après avoir roulé trois ou quatre milles, Martel a dit à Lamothe de s'arrêter et que c'était le bon endroit.

Garneau dormait à l'arrière. Il était saoul. Lamothe et Martel sont descendus. Ils ont pris Garneau et ils l'ont couché à terre. Lamothe ajoute qu'il avait un revolver Luger qu'il avait acheté à Québec, dans un magasin de seconde main, et qu'il a tiré sur Garneau. Il ne se souvient pas où Garneau a été atteint. Le corps a été transporté dans le bois, à environ 50 pieds du chemin.

CORPS DEPECÉ

Lamothe dit que Garneau a été dépecé de ses vêtements et qu'il a creusé le trou avec une pelle. Il a dit à Martel qu'il se rendait avec son auto pour faire le guet.

Selon Lamothe, c'est Martel qui avait un couteau et qui a dépecé Garneau. Les pieds, les mains et la tête ont été coupés. Le tronc a été enterré au premier endroit. Martel a placé la tête, les mains et les pieds dans une boîte et le tout a été enterré plus loin.

Lamothe raconte qu'il a lancé le revolver dans la rivière. Il ne sait pas où la pelle a été jetée. Le linge de Garneau a aussi été enterré, mais plus loin encore. Le couteau a été jeté en cours de route.

André Lamothe dit que Martel et lui ont couché à Chicoutimi et qu'ils sont entrés à Québec, le lendemain matin. Quand Martel l'a quitté, Lamothe lui a remis \$100. Quelques jours plus tard, Lamothe a revu Martel et ce dernier lui a demandé de l'argent. Le témoin dit qu'il ne se souvient pas s'il lui en a donné.

L'automne dernier, Lamothe a été conduit dans la région du Lac-Saint-Jean par des agents de la P.P. Il a indiqué un endroit où il croyait le corps de Garneau enterré. Il dit qu'il a eu de la difficulté à reconnaître les lieux.

Après le témoignage du Dr Authier qui a duré quelques minutes, le jury s'est retiré. Quelques minutes de délibération ont suffi pour en venir à un verdict de responsabilité criminelle contre Martel et Lamothe. Bien escortés, ces derniers sont retournés en cellule où ils attendront la suite des procédures criminelles.

Le port le plus actif

Le port de Rotterdam, au Pays-Bas, est le plus occupé du monde. Un navire approche en effet des quais tous les 18 minutes, le jour comme la nuit.

Formation d'un organisme ...

(Suite de la première page)

san, Emile Robitaille et Jules Blanchet.

La structure métropolitaine établie hier soir comprend un secrétariat général, financé pour la période provisoire par la ville de Québec, qui sera sous la direction de Me Adolphe Roy, "greffier adjoint de la ville de Québec," dont les services seront défrayés par Québec. Me Roy agira comme modérateur aux réunions de l'Assemblée générale, selon le document remis par Me Adolphe Roy lui-même qui a aussi fait rapport de la réunion qui s'est déroulée entièrement à huis clos.

Incidentement, le huis clos occupe une place importante dans la constitution du futur organisme car l'assemblée accordée au modérateur qui est Me Adolphe Roy, le privilège de décréter le huis clos, après consultation avec les membres du comité directeur provisoire. Me Roy, qui agit comme modérateur, présidera l'assemblée générale, suivant un agenda préparé sous ses soins.

Prêts à amorcer le ...

(Suite de la première page)

émises — à huis clos — au cours de la soirée d'hier.

Le maire Gaston Tremblay, de Beauport, a révélé que ce dialogue amorcé hier entre les municipalités de la région, sera difficile à établir. Il faisait allusion en particulier au succès mitigé qui a entouré la Commission intermunicipale de la Côte de Beauport et à son statut légal qu'on a souvent mis en doute au cours de l'année 1965. "Québec possède peut-être les moyens légaux que nous n'avons pas", a-t-il néanmoins ajouté.

M. Tremblay a d'autre part ajouté qu'il faudra, pour que cette initiative soit menée à bonne fin, qu'on oublie une fois pour toutes les termes de "fusion" et d'"annexion" et qu'on pense plutôt à parler de collaboration, d'aiguillage commun et de coordination à tous les échelons municipaux et intermunicipaux.

Pour sa part le premier magistrat de Charlesbourg, M. Charles Verret s'est dit entièrement d'accord avec les principes de bases énoncés par le maire de Québec relativement à la création d'un organisme métropolitain.

On lui a demandé s'il espérait que ses propos ayant trait à l'établissement en banlieue d'une politique commune et régie interne avaient retenu l'attention de ses collègues; il a répondu qu'il avait été surpris de l'accueil qu'on avait fait à cette déclaration qui remonte au mois d'octobre dernier. Il a dit que, sans en avoir fait personnellement mention au cours des délibérations d'hier soir, certains magistrats avaient soulevé ce point d'envergure avec grand intérêt.

Jeune homme de Saint-Pascal ...

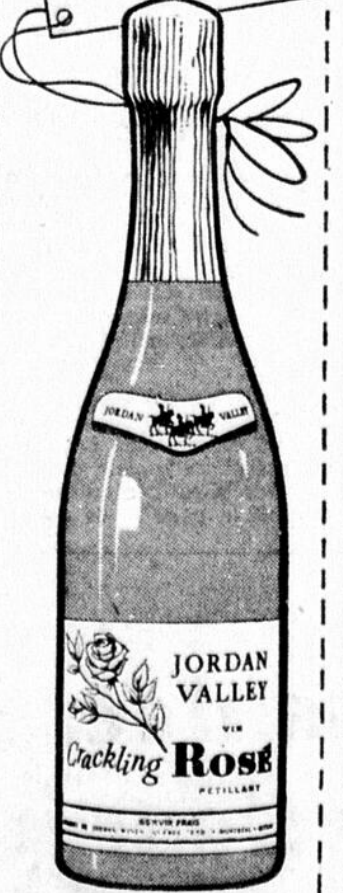
(Suite de la page 3)

plioi de l'épicerie Simon Chouinard.

A chaque endroit, les voleurs ont fait venir le commissionnaire avec un ordre, en demandant du change pour \$50 et \$20. Dans leur guet-apens, ils ont sauté sur les garçons, ont placé une chemise sur leur tête et les ont dépouillés de l'argent qu'ils portaient sur eux.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75



vins JORDAN VALLEY
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTREAL, QUÉBEC.

Le temps

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays:

Villes	Min.	Max.
Dawson	-45	-51
Snag	-31	-28
Vancouver	37	45
Edmonton	-1	-1
Regina	1	24
Winnipeg	-19	11
Toronto	25	29
Ottawa	16	22
Montréal	18	23
Québec	22	32
Fredericton	25	39
Saint-Jean (N.B.)	24	37
Moncton	25	38
Halifax	26	36
Charlottetown	28	34
Sydney	30	36
Yarmouth	30	35
Saint-Jean (N.S.)	29	31

nord de 20 milles. Minimums et maximums à Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Îles 32 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 32 et 35. Aperçu pour jeudi: généralement nuageux et doux.

Le soleil

Lever 7.24 Coucher Long. du jour 4.27 9.03

Déception des chefs de ...

(Suite de la première page)

ques des trois dernières années". La majorité des leaders de l'opposition se sont attaqués au gouvernement parce que celui-ci n'a pas fait mention dans le discours du Trône, d'une augmentation des pensions de vieillesse et M. Diefenbaker a déclaré qu'une motion de non-confiance est la seule façon d'obliger le gouvernement à les faire passer de \$75 à \$100 par mois. Elle sera utilisée, selon lui, même si le gouvernement doit être défait par la même occasion.

Pour ce qui est du plan d'assurance-santé du gouvernement, M. Diefenbaker a déclaré: "rien nous permet de croire que le gouvernement n'a pas altéré sa position en ce qui touche à la protection du droit des individus."

La réorganisation de l'administration n'a été selon lui qu'un "remaniement des portefeuilles" qui a laissé au ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, des attributions qui indiquent "qu'il n'est peut-être pas qualifié pour la position".

Des mesures qui feront ...

(Suite de la première page)

lorsque le Discours du Trône fédéral fait mention de cette question.

Dr A. Gagnon

M. le Docteur Arthur Gagnon, époux de feu Lumina Maltais, est décédé le 18 janvier, à l'âge de 86 ans et 10 mois à l'hôpital Notre-Dame de Charny. Il demeurait au 1010, 9e Avenue, à Charny.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Philippe Gagnon (Adrienne Huot), de Charny, M. et Mme Jacques Gagnon (Claire Perinet), Dr Pierre-Paul Gagnon et Mme Gagnon (Denise Morin), M. et Mme William Cherry (Madeleine), d'Akron, Ohio; ses soeurs, belles-soeurs: M. et Mme Thomas Simon (Alice), de Baie Saint-Paul, Mme Hector Dufour (Elmina Maltais), de La Malbaie, Mme Borice Maltais, Rév. Soeur Saint-Florian (Thérèse Maltais), des Soeurs de la Charité de Beauport, Qué., M. et Mme A. Trudelle (Lydia Maltais), de Montréal, M. et Mme J. Dupuis (Gaby Maltais), de Montréal; sa petite nièce, Mme Benoit Boulanger, de Sutton.

Il était médecin depuis plus de cinquante ans et établi à Charny depuis 1913; il fut un des premiers médecins de Charny.

La dépouille mortelle est exposée à 821, 10e Rue, à Charny. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Charny et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à Claude Marcoux Ltée de Saint-Romuald.

Un programme législatif ...

(Suite de la première page)

parition publique en sa fonction de gouverneur général.

Le vice-roi est âgé de 77 ans et son mandat a été prolongé deux fois par le premier ministre Pearson.

Son présent mandat doit prendre fin l'automne prochain.

CULTIVATEURS

Plusieurs articles du discours du trône concernent l'aide fédérale aux cultivateurs et aux pêcheurs.

Le leader du Nouveau parti, M. T.C. Douglas, a été ennuagé par deux aspects du Discours. En premier lieu, le gouvernement ne s'est engagé en aucune façon pour venir financièrement en aide aux universités pour leur permettre d'instaurer la gratuité scolaire.

TUILES - TAPIS - PRELARTS
N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix ...

EXEMPLES

TUILES VINYL AMIANTE	solide	épaisseur 0.80	.10
PRELARTS de VINYL	REDUITS à	1/2	PRIX
PLUSIEURS MODELES DE TAPIS	réduits de	30%	

Pour un estimé gratuit à domicile, tél.: 683-0462

ROBERT SIMARD
COUVRE-PLANCHERS
614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.
25 ans d'expérience à votre service.
OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 10 HRES

AUX PERSONNES DE L'EXTERIEUR:
Pour avoir notre représentant à domicile, avec échantillons et un estimé gratuit, remplissez ce coupon.

Nom

Adresse

Ville

Comité



Tide, format de famille vous offre gratuitement une panoplie de cuillers à mesurer.

Vous cuisinerez plus facilement grâce à ce joli jeu de cuillers à mesurer. Il vous est offert GRATIS dans toutes les boîtes spécialement marquées de Tide "format de famille." Vous y trouverez 4 mesures: ¼ de c. à thé, ½ c. à thé, 1 c. à thé et 1 c. à soupe... plus une plaque de suspension. Il ne vous restera plus qu'à enlever le papier protecteur du côté adhésif de la plaque et à coller celle-ci où vous voudrez... sans clous, ni punaises. Le joli motif de fleurs

se mariera en beauté avec chaque cuisine. Avec ce jeu de cuillers les mesures sont aussi faciles que les lavages le sont avec Tide. Vous le savez, les détergers ordinaires, ça peut aller pour les petits lavages, mais ça prend Tide pour le gros linge sale... Tide et sa Puissance de Tigre!

Et parce que la quantité des mesures est limitée, n'attendez pas pour vous procurer gratuitement une de ces panoplies de cuillers.

Laissez le gros linge sale à Tide... et sa Puissance de Tigre!



A. Gauthier, qui a été heurté par un chauffard, est encore dans le coma

Antoine Gauthier, 24 ans, étudiant de la faculté des Sciences de l'université Laval, est toujours évanoui à l'hôpital Laval, souffrant de multiples fractures. Le jeune Gauthier, dont la mère demeure au 1625, rue Marquette, à Trois-Rivières, a été heurté par un chauffard, samedi soir, sur le chemin Sainte-Foy, près de la rue du Vallon, à Sainte-Foy.

Les détectives R. Libouren et R. Gionet avec l'agent Marc Leblanc poursuivent activement les recherches dans le but de

retracer l'auteur de cet accident. Plusieurs garages de Québec et de la banlieue ont été visités, hier. Les policiers ont obtenu de précieux indices avec les 14 pièces métalliques qui ont été trouvées dans la neige, à la suite de l'accident. Le véhicule du suspect est assez récent. Même si les policiers ont des indices, ils font appel au sens civique de l'automobiliste. Toute démarche de sa part pourrait contribuer à racheter le geste qu'il a posé en n'arrêtant pas après l'accident.

LES ÉCHOS DE L'HÔTEL DE VILLE



Comité des conventions collectives

Le comité exécutif de la ville de Québec a désigné le conseiller Gérard Moisan pour siéger au futur comité des conventions collectives de travail de la ville. Le comité exécutif doit également désigner trois autres membres qu'il choisira dans les milieux compétents dans les relations ouvrières-patronales.

Québec à Montréal

Les membres de l'exécutif de la ville de Québec rendront visite à leurs collègues de la Métropole, le 7 février prochain. Si la visite n'est pas contremandée, les Québécois seront reçus par le maire Jean Drapeau. Ils s'informeront du mode d'administration de la ville de Montréal et visiteront les travaux de préparation de l'Expo '67.

Après la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba

Le maire Gilles Lamontagne a annoncé, hier, la visite des représentants de l'Union des municipalités et des maires du Manitoba, le 11 février. Pour cette occasion, le maire de Québec demandera au ministre des Affaires culturelles la permission de recevoir les visiteurs à la maison historique Chevalier. Selon le maire, ce serait un précédent qui pourrait être consacré et faire de la maison Chevalier un endroit de réception officielle de la ville à l'instar du restaurant Hélène de Champlain, à Montréal.

Stationnement Jacques-Cartier

Les membres du Centre d'affaires Saint-Roch ont réitéré leur demande d'administrer le futur garage de stationnement Jacques-Cartier. La requête sera prise en considération au cours de la séance du comité exécutif, demain matin.

Les marchands de tabac se grouperont en association

Dans le but de se protéger et surtout d'étaler à la face de la population le problème "très complexe" de la vente des revues et journaux jugés "immoraux", les marchands de tabac de Québec se grouperont, ce soir, en association.

Le chef de police Gérard Girard a laissé entendre, hier, que "les marchands sont victimes d'un chantage éhonté de la part des éditeurs ou distributeurs de revues et journaux".

Suivant un plan bien établi, les marchands de revues et journaux sont forcés, même s'ils ne veulent vendre que des journaux ou revues à caractère irrépréhensible, de garder des périodiques pornographiques. Plusieurs se sont refusés à ce stratagème.

"Un régime de crois ou meurs" a été institué chez les marchands de tabac. Plusieurs

en sont victimes depuis plusieurs années. Parce qu'ils refusent telle revue ou tel journal, ils se voient refuser toute feuille plus sérieuse.

Des révélations sensationnelles seraient faites de ce côté-là. Les marchands de tabac de Québec sont décidés à mettre fin au joug qui les étroit depuis nombre d'années. Des membres de l'association, qui sera créée officiellement, ce soir, et sera incorporée, ont dit que "le commerce des revues et journaux venant de l'étranger est d'une complexité incroyable et renversante". Plusieurs ont déclaré, hier, qu'ils sont très heureux de la campagne entreprise par la police municipale de Québec. "Elle permettra de mettre au jour les plans d'une organisation de propagandistes de l'immoralité", ont-ils déclaré.

La campagne d'épuration lancée contre certaines revues prend de l'ampleur

La campagne d'épuration lancée par le chef Gérard Girard contre les revues et les journaux jugés "immoraux" ont été confisqués. Dans la soirée de lundi, les agents municipaux avaient aussi saisi plusieurs centaines d'exemplaires.

Dans plusieurs municipalités de la banlieue de Québec, les corps de police ont déjà commencé à visiter les kiosques de journaux et des saisies ont été faites. La police municipale de Sillery notamment attend un jugement à la suite d'une saisie qui a été faite au mois de novembre dernier. A Charlesbourg, hier après-midi, le chef J.-B. Dubé accompagné de quelques agents a fait la visite de kiosques et des saisies ont été effectuées. A Sainte-Foy, la police préparait aussi une razzia. Dans les autres centres, le problème est à l'étude. On attend le résultat des démarches entreprises par la police de Québec auprès du ministère de la Justice.



SAISIE DE JOURNAUX — Les policiers ont visité tous les dépôts de journaux et ils reviennent à l'hôtel de ville avec les revues et journaux qu'ils ont saisis.



"CETTE HACHE NOUS A SAUVÉS" — A leur descente de l'hélicoptère qui les a ramenés, les quatre hommes ont exhibé fièrement la hache qui les avait sauvés. On voit, de gauche à droite, le pilote du Cessna-180, M. Roger Thibodeau, et les trois passagers, MM. Patrick Villeneuve, Alain Fortier et Jean-Guy Auger, tous quatre de Québec.

Les quatre rescapés du Cessna relatent leur pénible aventure

Par Pierre POURCHELLE

Ayant été obligé de couper à la hache son pantalon qui avait gelé sur lui après avoir fait un atterrissage forcé à une soixantaine de milles au nord-ouest de La Tuque, le pilote Roger Thibodeau a remercié avec émo-

tion son camarade Camilien Verret qui avait insisté pour qu'il emporte sa chaude combinaison de vol. Les quatre rescapés ont été ramenés hier soir à l'ancienne-Lorette par l'Albatross dont l'équipage les avait repérés hier matin. Sauveteurs et rescapés ont été reçus par les ovations d'amis nombreux qui étaient venus les accueillir.

Fourbus et barbus, MM. Alain Fortier, Patrick Villeneuve et Jean-Guy Auger, ainsi que le pilote, montraient les sourires de gens heureux de revenir à la civilisation après une aventure harassante de trois jours en pleine nature, par une température qui a atteint 15 degrés au-dessous de zéro. Ils ne semblaient cependant pas avoir trop souffert de leur expérience et M. Thibodeau a déclaré qu'ils avaient formé une équipe formidable dans l'adversité: "Ce sont des gens qui savent tout faire dans le bois", a-t-il dit.

Le radiateur d'huile ayant gelé, le pilote avait décidé, par précaution, de poser son appareil sur un lac avant que le moteur ne soit endommagé, mais il ne pouvait pas voir que, sous la couche de neige, il y avait une couche d'eau d'un pied qui recouvrait la glace.

Lorsqu'il s'est aperçu que les skis de son avion s'enfonçaient trop dans la neige détrempée, il a remis les gaz, mais l'avion était trop alourdi par la glace pour décoller. Il a réussi à l'amener près de la berge, où les conditions de la neige étaient meilleures, mais il a couvert les deux milles de la longueur du lac sans pouvoir arracher son appareil. A un moment donné, il est arrivé dans une flaque d'eau un peu plus profonde, et l'avion s'est immobilisé. Il n'y avait plus moyen de l'en sortir.

Les quatre hommes ont décidé de se rendre à terre, patinant dans la neige et l'eau jusqu'aux genoux, et ils s'aperçurent immédiatement qu'ils devraient faire du feu et se sécher s'ils ne voulaient pas que le froid ait de cruelles conséquences. "Dans l'eau froide, les pieds gèlent tout de suite", a dit M. Thibodeau qui ne portait que de petits souliers.

Comme ils avaient été obligés d'atterrir vers 3 h., la nuit est venue vite et, après avoir fait du feu, nos quatre hommes se sont aménagés un abri avec des branches d'arbres et la toile qui sert à abriter le moteur de l'avion lorsqu'on le réchauffe. Ils avaient des vivres et de l'équipement de secours, mais ils n'ont pas pu dormir beaucoup, surtout le pilote qui prenait le soin de réchauffer son moteur toutes les heures afin que l'huile ne gèle pas.

Ayant suivi l'entraînement

des pilotes de l'Aviation Royale du Canada, M. Thibodeau gardait confiance à l'Air Sea Rescue, parce qu'il avait fait un plan de vol qui, s'il n'était pas fermé à 6 h. du soir, samedi, déclencherait les recherches.

Mais le mauvais temps se mit de la partie. D'un sens, c'était mouve parce qu'avec un ciel couvert, la température n'est pas aussi froide, mais d'un autre côté, cela n'aidait pas les secours.

Dimanche, pour se mettre à l'abri du vent, ils décidèrent de retourner à l'avion, où ils pouvaient se tenir à la chaleur avec un petit poêle Coleman. Mais pour ne pas s'enfoncer dans l'eau, ils décidèrent de couper des arbres pour se faire un chemin jusqu'à l'avion, et il leur fallut trois heures pour couvrir les mille pieds qui séparaient l'appareil de la berge. Ce travail terminé, la nuit n'était pas loin et ils étaient tellement fourbus qu'ils n'en firent pas davantage. Fatigue physique ou morale? Ils ne sentaient pas la faim et se firent seulement un bouillon.

Lundi, le pilote commença à lancer des messages radiophoniques toutes les heures sur la fréquence de détresse, alors qu'il réchauffait le moteur, et toute la journée passa sans la moindre réponse à ses tentatives. Entre-temps, les hommes se tenaient occupés en travaillant autour de l'avion et en glissant des branches d'arbres sous les skis de l'avion afin de le dégager de l'eau.

En général le moral a été bon, mais M. Thibodeau a confié qu'à certains moments, sans se l'avouer les uns aux autres, les hommes regardaient l'avenir avec une certaine inquiétude, surtout pendant les nuits qui semblaient désespérément longues. Le pilote avait passé toute la journée du dimanche sans pouvoir se servir de ses yeux qui avaient été aveuglés par l'éclat du feu et de la neige au soleil.

Ce fut sa première transmission du mardi matin, vers 8h30, qui arriva aux oreilles de l'équipage de l'Albatross, qui avait décollé de Bagotville à six heures du matin. "Je transmettais sans espoir, a dit M. Thibodeau: je pensais qu'après deux jours peut-être, l'Air Sea Rescue avait démissionné, et j'ai été tout surpris d'entendre une réponse à mon appel."

REPERES — Le capitaine William Christie,

Le maire a vu le président de Volvo

Le maire de Québec a joué une partie de cache-cache avec les journalistes, hier... et il a gagné la partie.

Après avoir annoncé qu'il recevrait, hier après-midi, la visite du président de la Compagnie Volvo du Canada, M. Karl Kohler, "pour discuter affaires", M. Gilles Lamontagne a fait dire par son secrétaire, Me Adolphe Roy, peu de temps avant que notre journal ne soit imprimé, que le rendez-vous avait été contremandé.

Interrogé par les journalistes

re, celui-ci a répondu à des journalistes au téléphone que "la rencontre avait été annulée" et devant l'insistance de ses interlocuteurs, il ajouta: "pour le bien commun, il est essentiel qu'elle se déroule à huis clos".

M. Lamontagne nous a déclaré que cette question implique les relations inter-provinciales et que le bien commun exige la plus grande discrétion, surtout dans les circonstances actuelles. "Disons, dit-il, que, pour ne pas aggraver la situation de la Compagnie avec les autorités de la

Hier soir, M. Lamontagne a confirmé qu'il avait vu le président de Volvo durant une trentaine de minutes. L'entretien ne s'est pas déroulé à l'hôtel de ville.

au cours de l'après-midi, le maire Lamontagne a déclaré précisément: "Je n'ai pas dit que la rencontre n'aurait pas lieu, j'ai dit qu'elle n'aurait pas lieu ici, à l'hôtel de ville". Il a refusé de répondre aux questions qui lui furent posées par la suite sur l'endroit du rendez-vous.

Pourtant, Me Roy avait bien déclaré aux journalistes que la visite avait été reportée à plus tard et qu'il s'agissait d'un contretemps entre les deux parties.

A plusieurs reprises, au cours de notre entrevue avec le mai-

Nouvelle-Ecosse, M. Kohler ne voulait pas de publicité pour le moment. Je crois que c'est raisonnable".

On sait que M. Kohler a visité Québec pour exposer les exigences de l'entreprise qu'il représente pour déménager à Québec l'usine d'assemblage d'automobiles qu'il représente.

A la suite d'une information obtenue hier soir, nous avons reçu la confirmation d'un motel qu'un voyageur du nom de M. Karl Kohler s'était enregistré à cet établissement, à la chambre 49.

Jeune homme de Saint-Pascal appréhendé en rapport avec deux vols avec violence

Un jeune homme de Saint-Pascal — de Maizerets — a été appréhendé, hier, par les sergents-détectives F. Dollard et Léo Doyon, en rapport avec deux vols avec violence sur des commissionnaires dans le secteur sud de Saint-Pascal. L'inculpé serait un des deux suspects qui se sont attaqués à Jean Asselin, 15 ans, et à Réal Tremblay, 16 ans, auxquels ils ont dérobé des sommes de \$51 et \$39 respectivement.

Le jeune homme a été appréhendé dans la rue Champfleury. Quant au jeune Tremblay, il a été abordé dans la rue Mauffils. Il était à l'em-

(Suite à la page 2, 3e col.)

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Doidé pour la Reine pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bien sûr, vous pouvez mieux, vous pouvez mieux, vous pouvez mieux sur Doidé.

COMPTABLE ET ADMINISTRATEUR

Un hôtel moderne de 125 chambres dans la banlieue de Québec, requiert les services d'un comptable administrateur. Le candidat en plus d'être bilingue doit posséder une expérience convenable dans l'hôtellerie. L'âge peut varier de 30 à 45 ans.

Pour rendez-vous, signalez 529-0171

Demandez M. Rénald Boutin.

STENOYPIE

COURS DU JOUR (3 mois) • COURS DU SOIR (6 mois)

Cours en français et en anglais

Service d'aide de placement gratuit à nos diplômés

INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

en téléphonant à 524-7619 ou remplissez le coupon ci-joint et retournez à:

ECOLE DE STENOYPIE DE QUEBEC

67, rue Buade, Québec ou C.P. 2132 Québec

Nom

Adresse

Tél.: Age

INTRODUCTION dans L'ENSEIGNEMENT de la CONVERSATION ANGLAISE

VOIX et Images

AVEC LABORATOIRE LINGUISTIQUE

- CONVERSATION SEULEMENT
- 12 ELEVES A LA FOIS
- SELECTION MINUTIEUSE DES CATEGORIES D'ELEVES
- DEBUT — INTERMEDIARE — AVANCE

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE

Les cours débutent à la mi-janvier

Pour information ou rendez-vous

laboratoire linguistique du québec inc.

174 OUEST, GRANDE-ALLEE, QUEBEC 529-4888

Les Grands ballets canadiens L'unité syndicale n'est pas pour '66 ont charmé les Québécois

par Christiane BRUNELLE

Du nouveau, du classique, du spectaculaire et de la qualité au spectacle des Grands ballets canadiens, hier soir, au Capitole.

Du nouveau avec "Médée", une transposition moderne du thème de la tragédie grecque d'Euripide. On ne peut qu'applaudir à ce ballet dramatique réalisé avec beaucoup d'imagination et de pureté d'expression. Cette oeuvre fascinante du début à la fin a été adaptée par Brydon Paige, chorégraphe attiré de la Compagnie de ballet, sur un montage électronique de Georges Savaria. Sylvia Da Nunes a signé le décor et les costumes, ces deux items étant aussi fascinants que le ballet lui-même, par leur grande originalité.

Margery Lambert qui interprétait Médée a déployé tout ce qu'elle possédait en fait d'expression corporelle et de souplesse. En voyant un tel ballet, on reconnaît véritablement l'art de l'expression par la danse. Le drame est bien senti par les danseurs et se communique profondément chez le spectateur à l'aide de la partition électronique. Il s'agit d'un ballet très moderne et, à mon avis, on l'aime ou on ne l'aime pas du tout. Il semble que les balletomanes québécois ont été touchés par cette oeuvre, hier soir, à en juger par l'accueil qu'ils lui ont manifesté.

Du classique, avec "Les Sylphides", une oeuvre romantique jouée selon la chorégraphie originale du célèbre Michel Fokine sur la musique de Chopin et mise en scène pour le spectacle, par Fernand Nault, directeur artistique adjoint de la compagnie.

Les Grands ballets l'ont présentée avec assez d'éclat, mais il faut regretter le manque de synchronisation, de la part des danseuses et aussi des musiciens, qui se sont rachetés dans le dernier ballet au programme. Les trois premières danseuses, Irène Apinée, Véronique Landry, Christa Mertins, et le premier danseur, Armando Jorge, ont fait preuve de grande compétence dans cette exécution difficile.

Les costumes respectaient très bien la tradition; quant au décor, il était signé René Petit.

Du spectaculaire, avec "l'Oiseau de feu", sur la musique de Stravinsky. La chorégraphie est de Fernand Nault qui a également ajouté à ce ballet féerique un livret entièrement nouveau pour lui donner une forme plus spectaculaire.

Irène Apinée a dansé avec brio le rôle de "l'Oiseau de feu".

Rien ne faisait défaut dans ce ballet, y compris les décors et les costumes, signés Robert Prévost. Il y avait beaucoup de recherche dans la réalisation des décors en particulier, qui transportent le spectateur dans un monde purement imaginaire. Les jeux de lumières fantastiques, je l'avoue, ont accentué le côté spectaculaire de cette oeuvre, inspirée des contes de Pouchkine.

Les Grands ballets canadiens se sont révélés hier soir une compagnie de grand style et de prestige.

Par Jacques Rioux

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.), M. Louis Laberge, a

présenté hier soir, au Capitole, les professeurs laïcs de l'élément latin à la versification inclusivement; 3) accrédi- ter le Syndicat des professeurs de l'enseignement universitaire du collège Jean-de-



ELECTIONS AU C.T.Q. — Le Conseil du travail de Québec a élu son bureau de direction hier soir. Dans l'ordre habituel, M. Daniel Egan, 2e vice-président, M. Louis Laberge, président de la F.T.Q., agissait comme président de l'élection, M. Magella Perron, président, M. Louis-Gonzague Pelletier, 1er vice-président.

Brébeuf comme agent négociateur de "tous les professeurs laïcs de belles-lettres à philo II (cours collégial) du collège Jean-de-Brébeuf". M. Laberge ajoute que dans une décision longuement motivée, la C.R.T. accreditée ce syndicat à l'encontre des prétentions du Syndicat professionnel des enseignants qui désirait représenter l'ensemble des professeurs laïcs à l'emploi du collège.

Il s'agit de fait, d'expliquer M. Laberge, d'une triple décision de la Commission des relations de travail, laquelle se trouve à: 1) révoquer le certificat décerné depuis le 11 janvier 1949 par l'Association professionnelle des professeurs laïcs de l'enseignement classique (A.P.P.L.E.C.) au nom de l'ensemble des enseignants; 2) accrédi- ter le S.P.E. pour les profes-

seurs laïcs de l'élément latin à la versification inclusivement; 3) accrédi- ter le Syndicat des professeurs de l'enseignement universitaire pour les ensei- gnants de belles-lettres à philo II (cours collégial). S'estimant en présence d'un conflit intersyndical, au sens de l'article 108 du Code du travail, la C.R.T. s'appuie, pour frac-

tionner ainsi l'unité de négociation antérieure, sur une preuve non contredite lui permettant d'affirmer qu'il s'agissait là "d'un cas tout à fait particulier qui nécessite une exception à la règle générale". Elle estime en effet qu'il existe une distinction très nette entre les niveaux secondaire et collégial de l'ensei- gnement, et que chaque groupe de professeurs a son homogénéité respective et sa propre identité.

Considérant que les profes- seurs du niveau secondaire et ceux du niveau collégial, à l'intérieur du collège, leur statut respectif, et qu'au surplus, le Syndicat des professeurs de l'enseignement universitaire possède une majorité substantielle au niveau collégial, la C.R.T. lui accorde une accrédi- tation.

ELECTIONS
L'assemblée annuelle du C.T.Q. avait pour premier but l'élection générale. M. Magella Perron a été réélu président pour un deuxième mandat. Les autres membres du bureau de direction sont MM. Louis-Gonzague Pelletier, 1er vice-président, Daniel Egan, 2e vice-président, Arthur Thibeault, secrétaire-archiviste, qui a été réélu pour la 17e année consécutive à ce poste, Mlle Thérèse Belleau, secrétaire - correspondante, Roland Trudel, trésorier, Marcel Légaré, assistant-trésorier, Jean-Marie Richard, statisticien, Johnny Barrette, sergent-armes. Les directeurs sont: MM. Roger Lelièvre, Jacques Mercier, Gérard Trépanier, Benjamin Lébreux et Mlle Jeanette Galerneau.

Enquête préliminaire du maire Roy remise au 9 mars

Le maire Armand Roy, de Saint-Georges-Ouest, dans la Beauce, qui devait subir hier son enquête préliminaire sous une accusation de fraude de \$6,000, a vu cette enquête préliminaire reportée au 9 mars par le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix.

Roy, marchand de 45 ans, est accusé d'avoir fraudé de \$6,000 la Royal Insurance Company, entre le 1er mai 1962 et le 1er mai 1963.

L'accusé a obtenu d'être mis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$1,000 en argent. Roy est actuellement en liberté provisoire sous trois cautionnements différents, dans trois causes différentes.

On sait que le maire de Saint-Georges-Ouest devra subir son procès, au terme du 7 février des Assises de Québec, sous des accusations portées contre lui en rapport avec l'incendie d'origine criminelle qui a détruit des camps de bûchers qu'il possédait, le 6 août 1961, près de la rivière Pikobaa, dans le parc national des Laurentides.

Au cours de ce même procès, il devra répondre de l'accusa-

RIVE-SUD NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00



le lait
Laval
Q.V. 2% m.g.
est moins cher et est destiné à tous ceux qui veulent se nourrir bien sans se nourrir gras



protégé depuis la ferme jusqu'à votre porte



service qualité courtoisie
tél.: 529-9021

Verdict de mort accidentelle

Horoscope

MERCREDI, 19 JANVIER 1966

BELIER (21 mars - 19 avril)
Vous ne vous sentirez pas trop bien et vous êtes facilement fatigué et déprimé. Evitez les discussions et portez plus d'intérêt à vos affaires personnelles qui sont d'ailleurs très prometteuses.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
Vous réussirez dans tout ce que vous sentez en pleine forme et vous vous entendez très bien avec les gens. Les amoureux peuvent dissiper certains malentendus.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin)
Un temps propice pour vous tant dans le domaine professionnel que privé et où vous recevrez un support moral et financier. Un problème délicat peut être aplani et vous devriez passer à l'action dès que vous en aurez la chance.

CANCER (21 juin - 20 juillet)
A cause de certaines circonstances vous êtes d'une humeur quelconque. Surveillez votre santé. La raison de votre dépression peut se trouver là.

LION (21 juillet - 22 août)
Soyez prudent dans vos affaires personnelles où plusieurs malentendus s'élevaient. Par ailleurs, il y a plusieurs choses qui prennent une tournure excellente et vous recevrez des nouvelles tout à fait spéciales. Les choses iront mieux dans le domaine du cœur.

VIERGE (23 août - 22 septembre)
Une journée des plus heureuses au cours de laquelle vous vous entendrez à merveille avec ceux qui vous entourent. Vous pouvez consolider une amitié en aidant quelqu'un qui en a besoin. Progrès dans votre travail.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre)
Vous avez une journée plutôt difficile devant vous et vous ne vous sentez pas trop bien. Evitez les discussions. Les choses iront en s'améliorant au cours des prochains jours.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre)
Une journée des plus propices pour rencontrer des gens et peut-être faire un voyage. Vous vous ferez des relations agréables et utiles. Soyez prudent cependant, en conduisant votre voiture.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)
Vous vous sentez particulièrement entreprenant et vous devriez tirer profit de cette phase pour aller de l'avant dans vos projets. Les perspectives sont très brillantes, spécialement en ce qui concerne vos affaires personnelles.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)
Vous êtes un peu trop susceptible vis-à-vis ceux qui vous entourent et vous devriez essayer d'être plus aimable et plus souple. Votre travail va bien.

VERSEAU (20 janvier - 18 février)
C'est maintenant le moment de sauvegarder votre indépendance. Vos idées sont bonnes et faciles à réaliser et vous devriez avoir plus de confiance en vous. Vos affaires personnelles vont bien.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous vous sentirez capable de faire face à tous vos problèmes personnels et vous devriez poursuivre vos projets. Evitez de vous livrer à de grosses dépenses.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier après-midi, à l'issue de l'enquête du coroner concernant la mort de M. Hermann Bédard, 22 ans, de Sainte-Justine de Dorchester. L'enquête a eu lieu à la morgue provinciale sous la présidence du Dr Adrien Tremblay, de Giffard.

M. Bédard a perdu la vie, vers 1h20 du matin, le 18 décembre dernier, à la suite d'une collision survenue au croisement de la 46e rue et de la 3e avenue ouest, à Charlesbourg. Il était dans l'auto conduite par Roger Desjardis, 867 rue Paradis, Sainte-Foy, qui circulait sur la 46e rue. L'autre véhicule, une camionnette, appartenait à Omer Leclerc, de Donnacona, et il circulait sur la 3e avenue.

Sept témoins ont été entendus. Ils ont été interrogés par Me Jean Drouin, avocat de la Couronne, qui était assisté du lieutenant Jules Morin, de Charlesbourg. Plusieurs autres avocats, représentant les parties intéressées, ont aussi posé des questions aux témoins.

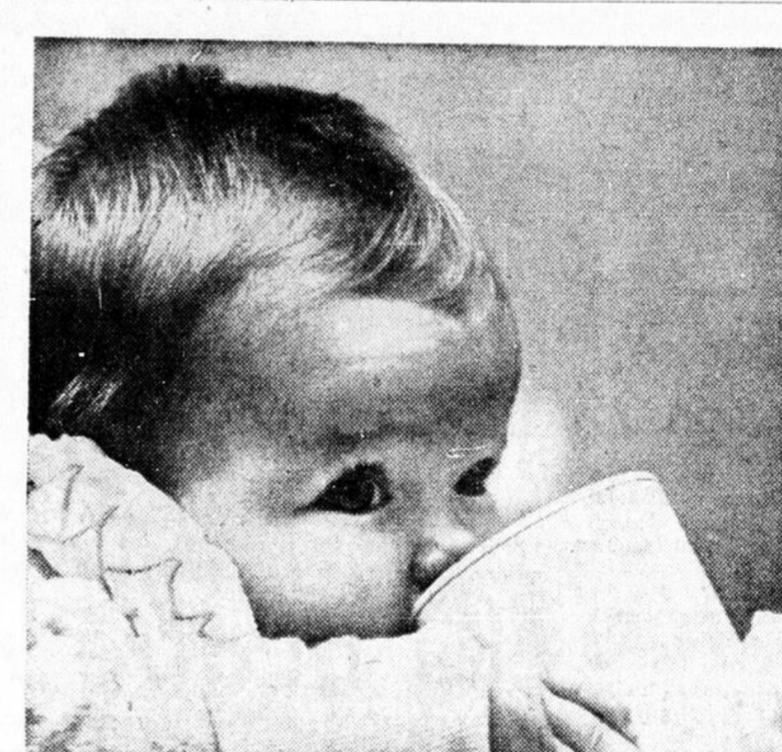
Le président de la F.T.Q. semble convaincu que l'entente qui va survenir dans cette affaire, dans un avenir prochain, va être comme celle intervenue à Montréal. Les négociations vont se faire en présence des représentants des deux centrales syndicales: C.S.N. et F.T.Q.

Sur ce, M. Laberge a déclaré qu'au cours des neuf derniers mois, chaque fois que la C.S.N. a annoncé qu'elle avait acquis un nouveau membre la F.T.Q. annonçait qu'elle avait fait signer des cartes à deux nouveaux membres.

Sur le plan de l'unité syndicale, M. Laberge maintient qu'elle n'est pas pour l'année 1966. Dans le contexte actuel, dit-il, et au rythme de la progression de la F.T.Q. nous sommes plutôt portés à croire que c'est la F.T.Q. qui va demeurer le point central syndical au Québec.

Le président de la E.T.Q. a annoncé que sa centrale vient d'obtenir sa première accrédi- tation dans l'enseignement universitaire. La Commission des re-

A BOSTON
GRATIS
STATIONNEMENT
INTERIEUR, 24 HEURES
AU NOUVEL HOTEL
AVERY
Toutes chambres avec bain privé et TV. Air climatisé. Prix rationnalisés! Ecrivez pour brochure.
ARGENT CANADIEN AU PAIR
PLAN FAMILIAL
EN FACE DU "COMMON"
RUES AVERY & WASHINGTON,
HUT 2-800
Voyez votre sympathique agent de voyage



Du jus d'orange



par cartons de six!

Le jus d'orange Gerber, filtré, est une excellente source de vitamine C (acide ascorbique). Pour vous permettre d'en rapporter aisément une bonne provision à la maison, ce produit est présenté maintenant en cartons de six cannettes chacun.

Pour que votre bébé se développe normalement, pour que ses os soient forts et ses gencives et ses dents bien saines, il doit absorber chaque jour de la vitamine C, cette vitamine si importante pour la croissance des enfants.

Des oranges mures sur l'arbre, choisies avec soin, donnent au jus d'orange Gerber cette douce et agréable saveur particulièrement appétissante pour bébé.

La pasteurisation du jus d'orange Gerber lui confère une pureté absolue. En outre, il est soigneusement filtré, prêt à être dégusté au biberon, à la tasse ou à la cuiller. Comme tous les excellents aliments Gerber, il est préparé par des spécialistes dont la tâche consiste à assurer aux bébés une meilleure nutrition.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

Nous devons réduire notre stock...
AVANT L'INVENTAIRE
...nous consentons des **PRIX FORMIDABLES** sur un grand choix de **PIANOS "WILLIS"**

MODELE "LE BRETON" **\$695** (BANC INCLUS)

Piano d'une beauté de lignes incomparable, sonorité très riche, ébenisterie de bon goût ou fini noyer ou acajou noyer à l'huile. Vous reconnaîtrez la qualité WILLIS dans ce superbe piano. Vous profiterez d'un prix avantageux. En spécial

La Cie **Willis** 1095 rue St-Jean Québec Limitée Tél.: 524-3573

Conditions faciles de paiement
Stationnement à nos frais ou Garage de la Côte du Palais.

Mise en circulation de faux billets

Le Québec bat tous les records

La province de Québec bat tous les records au pays quant à la mise en circulation de faux billets.

C'est ce qu'a déclaré un procureur de la Couronne, hier, au

palais de justice de Québec, au cours du procès d'un individu accusé d'avoir mis trois faux billets de \$20 en circulation dans des magasins de Québec, le 21 décembre, et d'avoir été

trouvé en possession de 21 faux billets semblables.

Bernard Guay, aide-chauffeur de 20 ans domicilié au 478 de la rue MacMannami, à Sherbrooke, s'est vu imposer une sentence de 12 mois d'emprisonnement par le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la paix, après avoir été trouvé coupable.

Le procureur de la Couronne, Me Gaston Desjardins, a démontré par des statistiques que la province de Québec détenait le triste record quant à la mise en circulation de fausses monnaies.

Il s'est étonné de voir que, malgré ces statistiques, les sentences attribuées aux accusés de l'Ontario sont plus sévères que celles dont écopent les citoyens de la province de Québec pour des crimes similaires.

Le juge Jolicoeur, après avoir entendu la jurisprudence citée par Me Desjardins, a déclaré qu'il avait exploré la jurisprudence du Québec en matière de faux monnayage, et non celle "d'ailleurs". À son avis, les juges doivent appliquer la justice en s'inspirant de la jurisprudence établie dans leur propre province.

Le magistrat a fait remarquer à l'accusé que ses crimes étaient passibles de 14 ans de détention. Il estime que le fait de mettre trois faux billets de \$20 en circulation et d'être trouvé en possession de 21 autres semblables, le même jour, indique qu'il y a eu préméditation de sa part.

au palais de justice

Par André BELLEMARE

V. Ancil est condamné à une amende de \$200

Victor Ancil, 57 ans, le "guérisseur de la rue Saint-Jean" originaire de Saint-Pamphile de l'Islet, a été condamné, hier, à payer \$200 d'amende et les frais des procédures judiciaires qu'il a occasionnées.

Le juge Gérard Simard, des Sessions de la paix, a ordonné qu'Ancil fasse 60 jours de prison à défaut du paiement de cette amende.

Selon l'accusation portée contre lui par le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, l'individu "aurait assumé, sur une enseigne et sur une porte de bâtisse, un titre et une désignation de nature à faire supposer que, sans être médecin licencié, il exerce la médecine dans la province de Québec, contrairement aux dispositions de la loi médicale du Québec".

Durant le court procès, aucun témoin n'a été présenté par Me Marc Gosselin, procureur de la poursuite, ni par le procureur de la défense, Me Antoine Gobeil.

Ces derniers ont admis que trois photos, prises le 1er décembre 1965 et montrant la façade du 655 rue Saint-Jean, décrivait bien la situation qui existait à cette époque.

Sur ces photos, on pouvait voir une enseigne où étaient inscrites les maladies que le "guérisseur pouvait guérir". Le procureur de la défense admis que cette annonce avait été affichée avec le consentement et la connaissance de l'accusé.

Ancil avait nié sa culpabilité à l'accusation portée contre lui, le 4 janvier. Au début de décembre, il avait attiré des centaines de personnes à son bureau de la rue Saint-Jean.

Il y avait une telle affluente à son bureau que l'on avait dû faire appel à la police pour diriger la circulation devant cet édifice.

C'est à la suite d'une apparition à la télévision locale, où il avait "guéri" un animateur malade du foie, que la popularité du guérisseur a commencé à monter en flèche.

Deux ans de bagne pour des peines totalisant huit ans

Jean Demers, journalier de 28 ans, domicilié au 825 de la 10e rue, purgera en 2 ans de pénitencier des sentences d'emprisonnement totalisant 8 ans de détention.

Ces sentences lui ont été imposées, hier, par le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix. L'accusé a dit qu'il n'avait pas d'autre défense, pour expliquer les quatre vols qu'il aurait commis à la fin de décembre 1965 qu'une "brosse" qui aurait duré une quinzaine de jours.

Il était accusé d'avoir commis un vol par effraction, le 31 décembre, chez Capitol Jewellers, ce qui lui aurait rapporté un butin de \$441.75. Le 29 décembre, chez Québec Electronique Ltée, il aurait volé des marchandises évaluées à \$704 après s'être introduit par effraction dans cet établissement.

Le 28 décembre, il aurait volé

une automobile, la propriété de Maple Mills Company; enfin, le 23 décembre, à Beauport, il aurait volé une télévision évaluée à \$270, la propriété du "A.B. Motel."

L'accusation de proxénétisme contre un chauffeur de taxi est rejetée

L'accusation de proxénétisme portée, en septembre dernier, contre Joseph Cloutier, chauffeur de taxi de 35 ans, a été rejetée, hier, par le juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la paix, à cause de

l'insuffisance de la preuve de la Couronne.

Cette décision du juge en chef Tremblay a été annoncée au terme de l'enquête préliminaire que subissait l'accusé; cette enquête s'est déroulée à huis clos. Cloutier était défendu par Me Georges Boudreau, alors que la Couronne était représentée par Me Jean Drouin.

Fréquentation plus importante

OTTAWA (PC)—Une augmentation de 50 pour cent a été enregistrée depuis trois ans chez le nombre de gens qui fréquentent à temps plein les écoles spécialisées, rapporte aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

Quelque 274,000 personnes étaient inscrites au cours pour l'année académique 1962-63, comparativement à 179,000 trois ans plus tôt.

Le Bureau souligne que presque la moitié des inscriptions se sont faites en Ontario qui compte un grand nombre d'écoles spécialisées.

PAYEZ EN JUIN 1966

VENTE PORTES

D'ALUMINIUM
Nouveau modèle supérieur 1966.
Prix ordinaire \$79.50

\$59.50

MODELE 100 COMPLET

Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivol de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gond d'acier inoxydable.
Grilles, fente à lettres et installation facultative.

GRATIS: avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longons d'aluminium en "Z". Valeur \$15.00

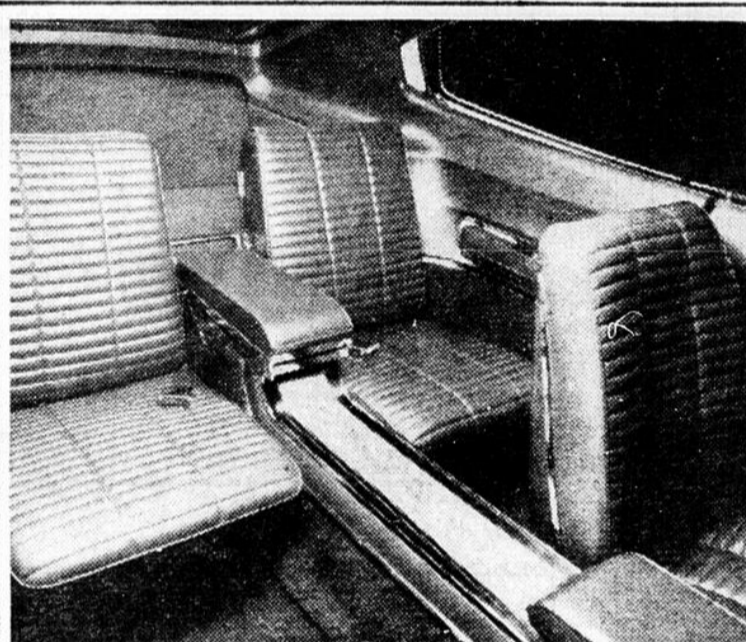
W^m MORRIS ET FILS

LIMITÉE

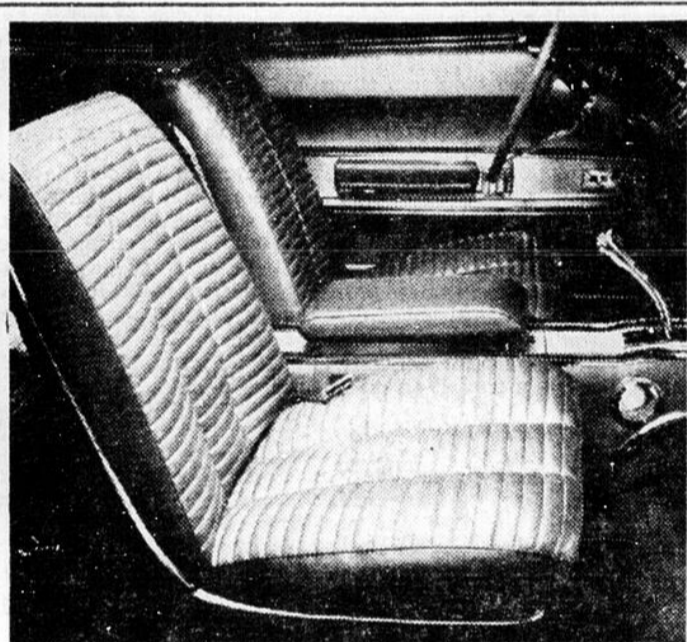
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR

419 ST-ANSELME — QUÉBEC

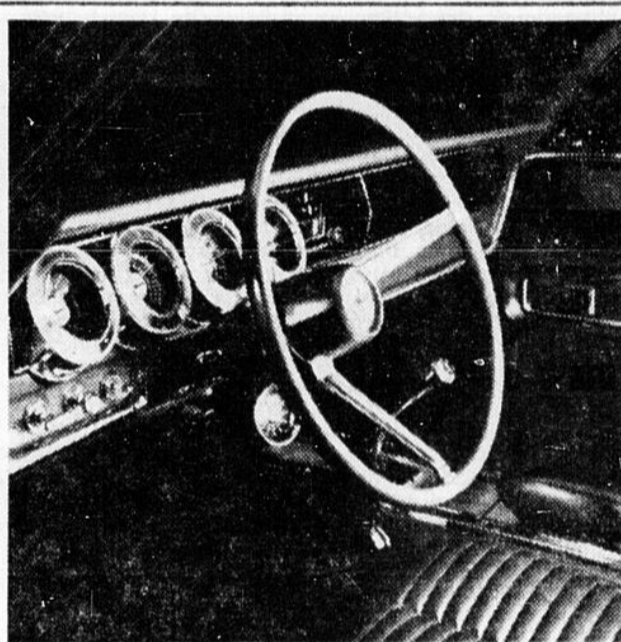
Tél.: 522-5763



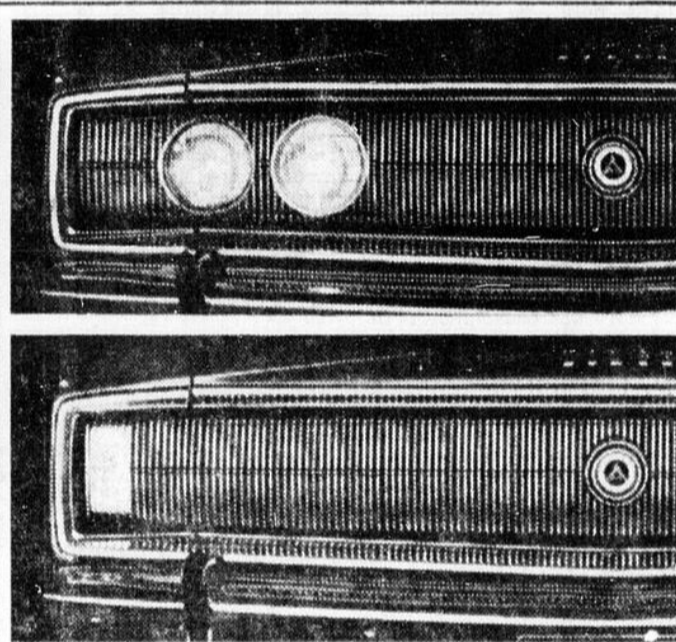
Sièges-tonneaux à l'arrière avec appui-bras central. La seule voiture qui douillette les occupants de l'arrière. Une surprise: les dossiers se rabattent séparément ou ensemble pour donner accès à un compartiment long de 6 1/2 pieds. Faites-vous du ski?



Le confort d'un fauteuil. Un appui-bras moelleux sert de couvercle à la console sport pleine longueur et sépare les sièges-tonneaux rembourrés de mousse. Cet appui-bras avant se replie pour donner accès à la grande console munie d'éclairage.



Le poste de commande où vous devenez maître de la Charger. Le moteur V8 de 318 po. cu. est standard. Les "braves" peuvent se procurer un moteur Hemi-V8 de 426 po. cu. Le tachymètre et la console sport font partie de l'équipement standard. La fierté, aussi!



Des phares escamotables! Les phares de la Charger sont uniques. Vous les allumez et ils se tournent en position d'éclairage. Vous coupez l'éclairage et ils disparaissent dans la calandre. Essayez de les trouver!

Au profil fuyant...

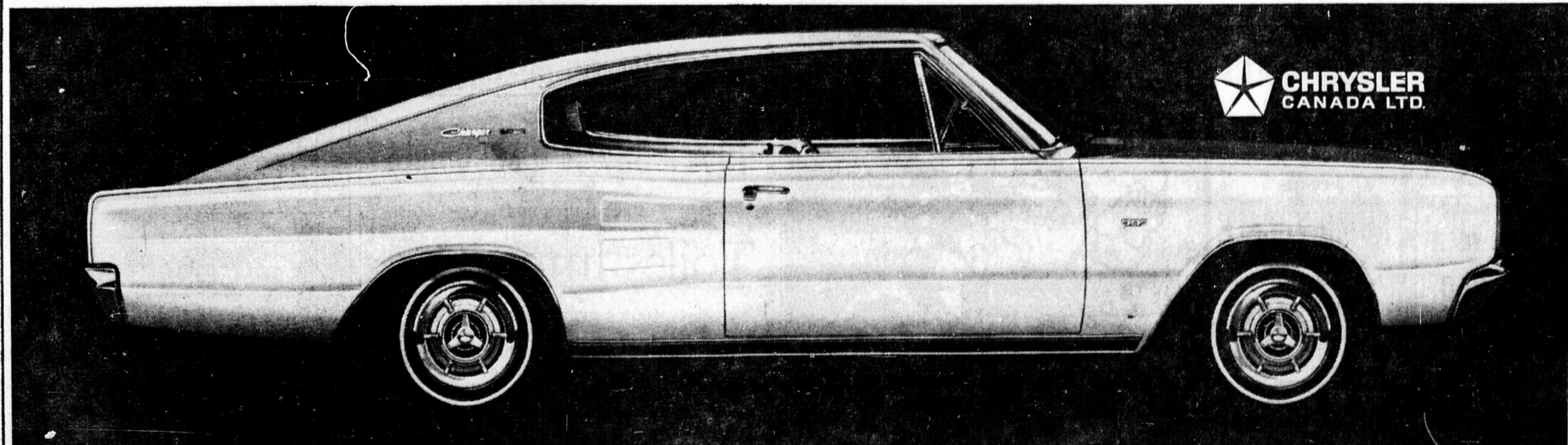


MAINTENANT EN MONTRE

la Dodge 66 Charger

Vous lisez cette annonce parce que vous aimez ce que vous y voyez et que vous voulez en savoir davantage. Très bien. Voici l'équipement standard de cette voiture la moins standard sur la route.

Sièges-tonneaux et appuis-bras avant et arrière tout vinyle • Console sport pleine longueur • Tapis mur à mur • Tachymètre • Phares escamotables • Feux arrière toute largeur • Lunette arrière teintée • Clignotants dissimulés • Moteur V8 • Essuie-glaces électriques à vitesse variable • Poignées intérieures de sécurité • Tableau de bord matelassé • Ceintures de sécurité • Phares de recul • La Dodge Charger réalise tous vos rêves. Voyez la Charger chez le vendeur Dodge!



CHRYSLER
CANADA LTD.

MAINTENANT EN MONTRE

CHOUINARD AUTOMOBILES INC. 150, Boul. St-Sacrement, Québec 8, P.Q. Tél.: 681-4687
R. TANGUAY AUTOMOBILES LTEE Rond-Point, Lévis, P.Q. Tél.: 837-9383



Publication de la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile

L'ouvrière refuse d'accepter le travail de nuit

Par Anne-Marie VOISARD

"Pour des raisons de principe, de même que pour des raisons d'ordre familial et économique, l'ouvrière refuse d'accepter le travail de nuit."

Telles sont les grandes lignes d'une brochure préparée par la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile. Publié aux Editions Paulines, le livre est encore sous presse. Il sortira vraisemblablement d'ici quelques jours. On prévoit son lancement pour la semaine prochaine.

Mme Yvette Rousseau, vice-présidente de la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile qui est l'auteur du livre, avec son fils M. Guildo Rousseau, a accepté de nous céder une copie des notes qui sont présentement chez l'éditeur.

Le travail de nuit affecte tout être humain

Partant du fait que le travail de nuit ne peut constituer, pour aucun être humain, un conditionnement normal de travail, les auteurs du livre remarquent que, même les patrons reconnaissent ce principe. "Par respect de la dignité de l'être humain, de sa vie, de son existence", écrit-on, "des barèmes de salaires ont été majorés pour le travail de nuit."

Si le travail de nuit ne représentait pas un surcroît de fatigue pour l'organisme humain, "une personne travaillant de nuit devrait recevoir le même salaire qu'une autre travaillant de jour, pour le même emploi."

Chez les femmes, les conséquences du travail de nuit sont encore plus sérieuses, selon les auteurs du volume. "Le travail de nuit", écrit-on, "affecte la féminité de la femme ouvrière, qu'elle soit mère de famille, célibataire ou jeune fille."

Décrivant la féminité comme le déploiement harmonieux et unifiant des forces humaines féminines, Mme Rousseau note que le travail de nuit, parce qu'il exige un renversement total de la vie de tous les jours, empêche précisément de donner un rythme unitaire à l'activité humaine. "Le travail de nuit", écrit-on, "exige une telle dépense de forces écartées, que la nature humaine en serait profondément atteinte." Il faut aussi tenir compte des obligations de la mère de famille. "Briser d'une façon régulière le rythme de l'activité humaine aura des conséquences néfastes pour la vie familiale et sociale de la femme."

Exploiter la dignité féminine au profit de fins économiques

Le travail de nuit permet, sur le plan industriel, une continuité du travail. Par contre, il introduit, dans le rythme général des jours, des semaines et des mois, un rythme supplémentaire d'activités peu normales qui vont à l'encontre de la vie familiale. Il introduit aussi une désynchronisation dans les transports, les repas, les loisirs, le repos et, en général, dans toutes les formes de la vie sociale hors de l'usine.

Les auteurs du volume s'appuient également sur l'encyclopédie Rerum Novarum dans laquelle on précise "qu'une somme de travail qui, en épuisant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité."

Atteinte à la santé de l'ouvrière

Parlant d'épuisement des forces physiques, le volume s'est appliqué à décrire le retour de l'ouvrière à son foyer, après une nuit de travail. Pourra-t-elle dormir immédiatement? C'est l'heure où les enfants s'éveillent pour aller en classe. Elle habite un quartier ouvrier. L'appartement est exigü... impossible de trouver la tranquillité dont elle aurait besoin pour se reposer. Et puis, il y a le petit déjeuner à préparer, un bouton à recoudre, un pantalon à presser. Ce n'est que lorsque les enfants seront rendus en classe que le calme reviendra à la maison... et déjà, il sera temps de songer au dîner, au lavage, au ménage. La mère de famille, qui travaille la nuit, n'est pas dispensée pour autant de ses responsabilités familiales.

"Le résultat de ce manque de sommeil", écrit-on, "sera le surmenage auquel viennent s'ajouter les effets funestes du travail de nuit... fatigue, dépression physique, sentiment d'insécurité, anxiété, irritation, et insomnie, sans compter l'excitation nerveuse due à l'éclairage artificiel et les troubles digestifs causés par l'irrégularité des heures de repas."

Le volume s'appuie ici sur des enquêtes, menées en Allemagne, en Inde et au Royaume-Uni, qui ont révélé que l'absentisme était plus prononcé et les maladies industrielles plus fréquentes parmi les travailleurs effectuant un travail de nuit que parmi ceux qui travaillaient le jour.

Caractère plus pénible du travail de nuit

On souligne également le caractère plus pénible du travail de nuit, qui vient s'ajouter aux heures déjà difficiles. "Au lieu de s'efforcer d'amoindrir les fatigues de l'ouvrier", écrit-on, "les employeurs imposent aux équipes de nuit un lourd travail dont ils dispensent, les équipes de jour, beaucoup moins surmenées et chargées d'un travail plus facile." Par exemple, on imposera le travail continu privant ainsi les ouvriers de l'heure de repos à laquelle ils auraient droit s'ils travaillaient durant le jour.

Au point de vue physique, la femme, moins facilement que l'homme, peut supporter de telles conditions de travail. "Chez l'ouvrière, où la force musculaire est moins développée", note-t-on, "c'est surtout la prolongation de l'effort qui présente des difficultés. Il y a aussi l'alimentation, les condi-

tions d'hygiène et le climat du travail qui jouent un rôle déterminant dans l'équilibre physiologique de la femme."

"Par le rythme inhumain qu'il engendre, le travail de nuit a aussi une influence néfaste sur le comportement psychologique de la travailleuse de nuit", écrivent les auteurs du volume. "Si la femme possède, par nature, une facilité et une rapidité au travail, ainsi qu'une adaptation souple au travail parcellaire, il n'est quand même pas permis de lui imposer un travail où ces aptitudes, reçues pour des buts plus nobles, pourraient se dévaloriser."

Il y a aussi l'impression d'être exclue du reste du monde qui ne saurait manquer d'affecter l'ouvrière. "Soumise au travail de nuit, elle s'endort où sa famille et ses amis s'éveillent; elle ne reprend sa noire activité qu'au moment où la société des hommes et des femmes, après un travail humain, aspire au repos et à la détente."

Tenant compte de toutes ces considérations, le volume, publié par la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile, précise que "le travail de nuit n'est plus pour la femme qu'une occasion de se laisser abaisser au niveau des produits matériels, au point que ceux-ci absorbent la valeur et les richesses de sa féminité."

Le travail de nuit s'oppose à la notion de famille

Ce qui est peut-être plus triste encore, c'est que la femme n'est pas seule à souffrir de cette situation dans laquelle la place l'obligation d'aller travailler la nuit. Son foyer, son mari et ses enfants ressentiront autant qu'elle, les influences néfastes du travail de nuit.

"Quand le père de famille quitte le foyer pour son travail de jour ou de nuit", écrit-on, "c'est à la mère qu'incombe le droit et le devoir de gouverner d'une façon encore plus personnelle le foyer. Et même à l'époque des lessiveuses automatiques, des vêtements de nylon, de la nourriture congelée, le rôle de la mère demeure primordial: il est celui de la réflexion, du contrôle, de l'organisation et de la prévoyance." Ainsi, selon les auteurs du volume, demander à la mère d'aller travailler la nuit, c'est permettre à la famille de se désintégrer, c'est du même coup, mettre en jeu le bonheur des membres de la famille.

Comment la famille pourra-t-elle remplir son rôle d'éducatrice, si le père et la mère s'absentent régulièrement du foyer et si, en plus, la mère va travailler la nuit? "Nous ne faisons pas de la famille une sorte de tour d'ivoire", écrit-on, "mais elle demeure pour nous et pour beaucoup de parents l'institution naturelle qui enseigne la vie et qui donne la faisceau de toutes les richesses de nos enfants avec la vie de la cité, de la nation et de la communauté des hommes."

Répercussions économiques du travail de nuit féminin

Le souci pour la mère de famille de venir en aide à ses enfants qu'elle veut sortir de la misère, peut aussi devenir chez elle une véritable obsession économique au point qu'elle ne fera plus la distinction entre le travail comme valeur humaine et la production qu'elle doit fournir, sur des machines qui l'abrutissent et dans des conditions de travail qui sont inhumaines." On sait que, dans l'industrie textile, le salaire de l'employée est en grande partie lié à la quantité de matière produite.

Avant d'étudier toutefois toutes les répercussions économiques du travail de nuit féminin, la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile demande aux directeurs des compagnies de faire valoir les avantages qui, selon eux, en résulteraient, puisque ce sont eux qui réclament ce travail.

A partir d'enquêtes menées auprès des syndicats attachés à la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile, les auteurs du volume se demandent cependant pourquoi les industries auraient besoin d'une main-d'œuvre féminine pour travailler la nuit alors que le chômage affecte plusieurs employés masculins. Se basant sur des études sérieuses, le volume révèle aussi que "dans bien des cas, alors que les établissements font des mises-à-pied du personnel féminin travaillant le jour, les équipes de nuit, travaillant jusqu'à onze heures du soir, ne sont pas pour autant supprimées ou remises au travail de jour."

On assisterait donc, à cause du chômage, à une exploitation de la main-d'œuvre féminine. "Les industries cherchent une main-d'œuvre désavantagée sur le plan économique, dans le but de faire utiliser les machines par plus d'une équipe, réduisant ainsi les frais généraux d'achat ou d'entretien des machines."

Reste à savoir si l'intérêt que l'on porte à la main-d'œu-

vre féminine, alors que des hommes sont mis à pied, tient au fait que les femmes exécuteraient mieux les tâches industrielles que les hommes? Pourtant, le volume précise "que la plupart des tâches actuelles, dans l'industrie du textile, ne sont pas féminines. Elles sont même antiféminines à cause de la nature même de ces tâches, à cause des conditions pénibles dans lesquelles elles sont exécutées (bruit, chaleur, humidité, pesanteur...), à cause enfin de la surcharge de ces tâches."

De toute façon, les auteurs du volume croient que l'imposition du travail de nuit n'apportera aucun avantage économique à la femme elle-même. Les conditions plus dures de travail la forceront à s'absenter plus souvent. Elle continuera à changer fréquemment d'emploi dans l'espoir d'améliorer sa situation. Quant à l'écart qui existe toujours entre les salaires féminins et ceux qu'on donne aux hommes pour un travail identique, il ne sera pas plus facile de le faire disparaître quand les femmes travailleront la nuit.

D'ailleurs, les hommes, en même temps que leurs compagnes, pourraient bien avoir à souffrir eux aussi de l'imposition du travail de nuit féminin. Peut-être voudra-t-on graduellement remplacer les hommes par des femmes... puisqu'elles font le même travail et qu'on leur donne un salaire inférieur? "C'est le but avoué des compagnies", écrit-on dans le volume. "que de faire travailler l'ouvrière de nuit afin d'augmenter le pourcentage de la main-d'œuvre féminine."

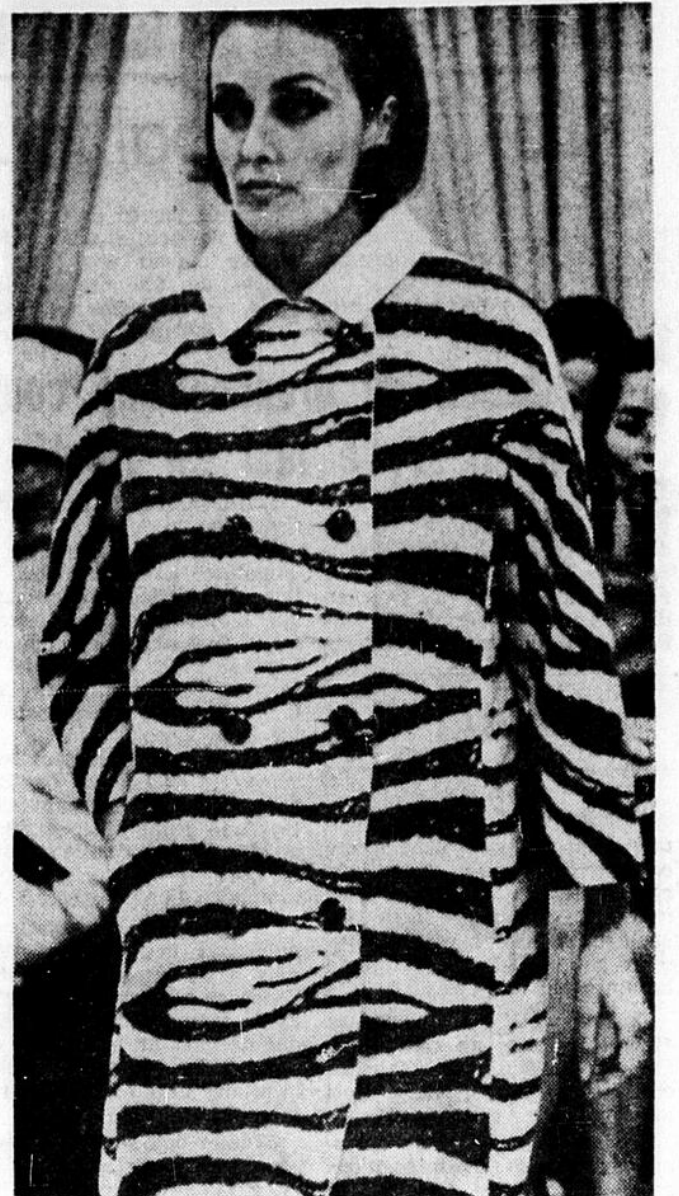
Il reste aussi, toujours selon le volume publié par la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile, que "le travail de nuit aura pour effet de diviser le salaire familial. Au lieu d'augmenter le salaire d'un ouvrier, père de famille, qui gagne en moyenne de 55 à 60 dollars par semaine, des compagnies invitent fortement la mère de famille à sortir de son foyer pour aller chercher un revenu de 30 à 40 dollars par semaine. Malheureusement, ce revenu supplémentaire n'apporte, d'une façon générale, aucun avantage au budget familial, du fait que le travail de la mère occasionne des dépenses supplémentaires, en transport, en vêtement, en garderie d'enfants et en maladie."

La loi ne permet pas encore le travail de nuit

Malgré tout, aucune compagnie n'a encore le droit d'imposer le travail de nuit à son personnel féminin. A ce sujet, le volume consacre un chapitre aux conventions internationales qui interdisent le travail de nuit pour les femmes dans les établissements industriels. Il est question aussi de la loi des établissements industriels et commerciaux de la province de Québec. Attirant l'attention sur certains articles de la loi, qu'ils considèrent comme désuets, les auteurs du volume reconnaissent toutefois l'utilité incontestable qu'elle a d'interdire le travail de nuit pour les femmes.

A travail égal, salaire égal

A la fin du livre, on consacre enfin quelques pages au principe "à travail égal, salaire égal", remarquant qu'il s'agit là d'un des problèmes les plus importants liés au travail de nuit des femmes dans les établissements industriels. La Fédération canadienne des Travailleurs du Textile demande un salaire égal pour un travail de valeur égale et non pas pour un travail identique... entendant par là qu'il existe dans l'industrie, des tâches masculines que les femmes se refusent à exécuter pour avoir droit au même revenu que les hommes.



LE ZEBRE D'AFRIQUE a inspiré Bill Blass pour son manteau de printemps. Ce paletot droit à double boutonnage a des manches raglan qui mettent en valeur l'imprimé fantaisiste. Elles sont coupées au-dessus du poignet.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Solde H.R. fin-de-saison AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHAPEAUX

\$8 à \$59

Se vendaient 27.95 à \$125

Petit groupe de chapeaux de vison ainsi que chapeaux en castor brun ou naturel. Egalement chapeaux en jersey ou tricot pour toutes les intempéries.

GANTS

\$1 à \$14

Se vendaient 4.95 à 24.95

Gants de kid doublés ou non doublés.. gants de coton Christian Dior..gants de satin.

BIJOUX

1.50 à \$45

Se vendaient 4.95 à \$95

Colliers, bracelets, boucles d'oreilles dorés aussi perles et cristal.

LINGERIE

1.75 à \$27

Se vendaient 4.95 à 59.95

Ensembles courts ou longs en coton dacron ou nylon... robes de nuit, pyjamas baby doll, pantalons, jupons.

CORSETERIE

\$1 à \$16

Se vendaient \$5 à \$32

Brassières, gaines et corselettes.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy

Place de l'Hôtel de Ville Station. gratuit, 1h., nouveau Garage Frontenac, 47, rue St-Louis

**AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE**

Résultats garantis

Studio Santé-Beauté

DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT 529-1787 1020 ST-JEAN

Livraison ULTRA... RAPIDE

Ville et banlieue

- PRESCRIPTIONS
- MEDICAMENTS
- ANALYSE D'URINE
- TEST DE GROSSESSE
- COSMETIQUES
- CAMERAS
- CINE CAMERAS

Tel.: 522-5214

Heures d'affaires: 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI: 8h.30 a.m. à 9h.30 p.m.
SAMEDI: 8h.30 a.m. à 5h. p.m.

PHARMACIE Livernois

1200 rue St-Jean

Carnet mondain

Madame Charles Vincent, de Paris, France, a fait un séjour d'un mois à Québec, l'invitée de ses parents le docteur et madame Wilfrid LeBlond, de Giffard.

OCCASION UNIQUE
Superbe
MANTEAU DE VISON
LUTHECIA
gr. 14 - 16 ans
Val. \$3,200 \$1,800.
pour
HENRI DION
576 de Mazenod, Tél.: 525-9702

YEUX ARTIFICIELS
sur mesures
J. LANGLOIS
opticien d'ordonnance
491, 3e Avenue, Québec.
Tél.: 523-6690.

Voulez-vous PARLER ANGLAIS Bilingue en 6 mois
grâce à la METHODE

AUDIO-VOCALE

RESULTATS GARANTIS
Pour informations appelez
525-5134

ou remplissez le coupon ci-dessous:

LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTÉL INC.
20, rue St-Jean, Suite 328
Québec

Nom

Adresse

Tél. Compt.

Mme Gandhi, fille de Nehru deviendra-t-elle premier ministre de l'Inde ?

NOUVELLE-DELHI (Reuter) — Quatre-vingts membres du Parlement de l'Inde sont solli-



UNE TANTE BIEN CONVAINCUE — Mme Indira Gandhi, à gauche, est accueillie par sa tante, Mme Vijayalakshmi Pandit, à la Nouvelle Delhi, où Mme Pandit disait hier qu'elle était certaine que sa nièce serait élue comme premier ministre de l'Inde aujourd'hui. Mme Gandhi, âgée de 48 ans et fille de l'ex-premier ministre Jawaharlal Nehru, a comme concurrent Morarji Desai, au poste de chef du Parti du Congrès à la tête du Parlement. Le vainqueur de cette élection succédera automatiquement à l'ex-premier ministre Shastri.

cités pour obtenir leur appui dans l'élection parlementaire d'aujourd'hui d'où résultera le

choix d'un nouveau premier ministre indien.

Ces 80 députés, qui représentent les 60,000,000 "d'intouchables" soit les humbles travailleurs qui ne font pas partie de castes, pourraient faire pencher la balance dans l'élection.

Les deux candidats sont Mme Indira Gandhi, 48 ans, une veuve, et fille du défunt premier ministre Jawaharlal Nehru, et l'ex-ministre indien des Finances, Morarji Desai.

On considérerait comme à peu près certaine la victoire de Mme Gandhi pour succéder à Lal Bahadur Shastri, qui est mort il y a une semaine, à la fin de la conférence de Tachkent sur les problèmes de l'Inde et du Pakistan.

Les Hindous de classes privilégiées, considéraient autrefois le hors-caste comme un paria que l'on ne pouvait toucher sans souillure, d'où le nom "d'intouchable" en Inde.

Mais à présent, les intouchables détiennent près de 15 pour cent des votes parmi les 551 membres des partis, et leur chef, Jagjivan Ram, ne les a pas encore dirigés vers l'un ou l'autre côté.

En parlant de Mme Gandhi,

Morarji Desai dit qu'elle est la candidate du président, alors qu'il est le candidat des membres du Parlement.

Pour sa part, Mme Gandhi a déclaré aux journalistes "qu'elle n'a pas peur de la défaite, et ne craint pas non plus la victoire".

Elle a ajouté que son père n'avait jamais exercé d'influence pour l'inciter à suivre ses traces.

AMBIANCE

Mme Indira Gandhi qui pourrait devenir le chef de l'Inde, un pays de 490,000,000 d'habitants, a vécu dans une ambiance politique depuis son enfance. La petite fille avait l'habitude de monter sur une table pour faire de longs discours devant les domestiques de la famille, essayant d'imiter son père, Jawaharlal Nehru.

Aujourd'hui, cette femme devenue veuve, et mère de deux fils, a des opinions définies en

politique, un peu plus gauchistes que celles de son père.

Née en 1917, elle passa son enfance dans la demeure ancestrale de la famille Nehru à Allahabad, au nord de l'Inde, qui devint le centre d'un mouvement d'indépendance contre la Grande-Bretagne.

Ses études dans un couvent d'Allahabad furent souvent interrompues dans sa jeunesse, car elle devait retourner à la maison pour aider ses parents, ses tantes, ses cousines, à rassembler leurs effets pour se rendre en prison à la suite de manifestations indépendantistes.

Elle raconte que la maison n'était pas un endroit de tout repos, avec l'arrivée constante de la police.

PRISON

En 1942, elle passa un an en prison durant un mouvement

d'activités antibritanniques. A cette époque, elle épousa Feroze Gandhi, membre du Parlement, qui n'était pas apparenté au Mahatma Gandhi.

Le fils de Nehru étant mort au berceau, Mme Gandhi, comme enfant unique, demeura la confidente et l'amie de son père jusqu'au moment du décès du premier ministre il y a deux ans.

En 1955, elle devenait membre du comité du congrès travailliste, et quatre ans plus tard, présidente du Parti du Congrès, représentant la troisième génération de la famille Nehru à présider ce groupement politique. Mais au bout d'un an, elle abandonna ce poste pour des raisons de santé.

Mme Gandhi entra au Parlement pour la première fois, après la mort de son père,

à titre de ministre de l'information et Radiodiffusion, et elle a depuis occupé ces fonctions.

VOYAGES

Cette femme d'allure aristocrate, qui a étudié en Inde, en Suisse, et en Angleterre, eut l'occasion de voyager beaucoup, alors qu'elle accompagnait son père dans ses missions à l'étranger.

Malgré son intérêt précoce en politique, Mme Gandhi hésitait

à entrer dans la politique. Elle avait déclaré un jour que, plutôt que de participer pendant des heures à des débats parlementaires, elle aurait préféré travailler parmi la population. "Si j'avais eu à choisir une carrière, j'aurais ouvert une maison pour enfants abandonnés dans un endroit retiré en montagne, et je me serais adonnée à la littérature", avouait Mme Gandhi à une journaliste à Nouvelle-Delhi.

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

Vente

ECONOMISEZ 20% à 50%

MANTEAUX Rég. 59.98 à 149.98
Maintenant **48⁹⁰ à 118⁹⁰**

COSTUMES Rég. 35.00 à 75.00
Maintenant **24⁹⁰ à 58⁹⁰**

ROBES Rég. 16.98 à 49.98
Maintenant **10⁹⁰ à 34⁹⁰**

GRANDEURS:
14 1/2 à 32 1/2 ou 38 à 52

Pennington's **credico**

OU LA TAILLE NE RESTREINT PAS LA MODE
PLACE LAURIER — STE-FOY — TEL.: 653-2484
Magasins à: Toronto — Hamilton — London — Winnipeg
Edmonton — Calgary — Halifax — Montréal
Québec

DEUXIÈME RÉDUCTION...

Souliers de toilette pour dames **\$7.95**

Bottes et bottillons **\$9.95**

Sur tous les souliers, bottes et bottillons pour dames se détaillant jusqu'à \$30.00, est maintenant accordé un second rabais formidable. Vous devez profiter de cette occasion unique à prix réduit.

CHAUSSURES Christian
PLACE LAURIER, STE-FOY, QUE.
TEL.: 653-4242

Qualité Analysee

javel CONCENTRÉ Mix-O bleach

Les tailles 32 - 34 - 36 - 38 - 40 - 42 - 44 - 46 sont incluses dans ce patron No 833.

833

Entre liblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'ÉVÉNEMENT
QUÉBEC 2 (P.C.)
Prix : 50c

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

RESTAURANT Bastogne

RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLÉES D'AFFAIRES MARIAGES

LAURENTIDES

150 boul. Ste-Anne. 663-7881

Du 18 au 22 janvier...

VENTE annuelle

(une seule par année)

sur tous les ECHANTILLONS DE PLANCHER

33 1/3% d'ESCOMPTE

Robert Jessard Inc.
"La signature de haute qualité"
2065 Ouest, Boul. Charest
Angle Graham Bell — Tél.: 527-7323

A NOTRE SALON DU MEUBLE
vous trouverez tous les éléments du confort et de la beauté dans la maison.

TOUS LES STYLES... espagnol, provincial français et italien, canadien, contemporain et colonial.

TOUTES LES GRANDES MARQUES

Ouvert tous les jours de 9h. a.m. à 5h.30 p.m. Mardi, jeudi et vendredi, jusqu'à 9h.30 p.m.
Un personnel expert et courtois à votre service

SERVICE DE DECORATION

commençant mercredi matin le 19 janvier

GRANDE VENTE FINALE

Toute vente finale

Magnifique sélection de **COSTUMES MANTEAUX TRICOTS ROBES**

Réductions de **33 1/3% à 50%**

la boutique **Simone Paris Inc.**

59, rue d'Auteuil, Québec
Tél.: 524-4214

Facelle présente le papier de toilette pour les jeunes familles!

Vous savez comment sont les enfants. Ce qu'ils peuvent en gaspiller du papier! Voilà pourquoi chaque rouleau de papier de toilette Moderne contient plus de papier que tout autre rouleau de marque connue. Cependant, Moderne se vend à un prix populaire.

FACELLE Moderne

Blanc, rose, jaune, aqua.

FACELLE une filiale de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA.

A Québec aujourd'hui

Arts

Jeunes Musicales: Concert de Jean Laurendeau, clarinettiste. Salle Marquette, Collège des Jésuites. 8h30 p.m.

Vernissage: Exposition Sindon Gécin. Musée du Québec. 9h p.m.

25 estampes européennes: Atelier d'Art de l'Académie de Québec.

Photographies: Exposition au Chalet des Employés civils.

Semaine de film musical américain: "Funny Face". A l'Estoc. 7h30 p.m. et 9h45 p.m.

Rétrospective Morrice: Musée du Québec. Salles Plamondon et Ranvozy.

Chez les dames

Ligue de la Jeunesse Féminine: Mme Antonio Martel reçoit cet après-midi à trois heures.

Convocations

Club Richelieu de Québec: Déjeuner-causerie, à 12h30, au Château Frontenac. Conférencier: M. Jean-Pierre Houle, de la commission du centenaire. Sujet: "Trois cent quarante-six jours avant".

La Société Canadienne de la Croix-Rouge: Assemblée annuelle, à 8h, en l'édifice de la Croix-Rouge. Conférencier: le docteur Bertrand Primeau, délégué de la Croix-Rouge au Maroc.

"L'esprit démocratique": Conférence de M. l'abbé Gérard Dion, à 8h, au Centre Antonien, sous les auspices du Tiers-Ordre et de l'Action catholique diocésaine.

Syndicat des Horticulteurs de Québec: Réunion à 6h30, en la salle des Zouaves de Charlesbourg. Sujet: le réaménagement du marché.

La Société Philatélique: Réunion à 8h30, au Centre Audio-Visuel, 1158, avenue Bourlamaque.

La Société de Géographie: Conférence de M. André Panel, délégué culturel de France, sur "Le Maroc", à l'amphithéâtre de la faculté de Médecine, à 8h.

La Chambre d'Immeuble de Québec: Assemblée annuelle, à 6h, au restaurant Marino.

Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy: Déjeuner-causerie à 12h30, à la Porte Saint-Jean. Conférencier: Me André Duval. Sujet: "Ce que signifie pour moi le fait d'être un kiwanien".

Les clubs Optimistes du Québec métropolitain: Six clubs de la région dîneront fraternellement ce soir, à 6h30, au restaurant Marino. Conférence de M. Guy Senn, du Canadian Pacific Airlines.

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Les Cyniques — Piet. Coomans — 9h45, 12h15.

Au Bal Tabarin: Topsy — Gloris Flame — Sylvia Paris. Ce soir: 10h30 et 12h30.

Au Baril d'Huitres: Revue: "Paris à la carte" (14 artistes) — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5h, 10h30, 12h30.

Au Coronet: Dracula et ses Monstres — Marcel Tardif. Ce soir: 10h, 12h.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier: Fernando St-Geroges, 9h30 à la fermeture.

Chez Gérard: Darlene Kelly — Lynn Taylor — Kim — Richard Caze — Bob Vocelle. Ce soir: 10h15 et 12h15.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar. 10h à la fermeture.

Hôtel Victoria: Gerry Toussignant, son trio et ses chansons. Spectacle continu à partir de 9h30.

Lafayette: Les Dalcos — Les Danseuses Go Go — Jose & Mirielle — Line Robert — Musiciens: Trio de Berthe McGrath — Paul Touzin. Ce soir: 10h15, 12h30.

Le Colonel: Marc Drolet et son ensemble. A partir de 9 h.

Louis XIV: Umeekae — Lise Desbiens — Gaston Boileau. Ce soir: 10h30, 12h30.

Méditerranée: "The Fabulous Galypso Bandit".

Motel Le Voyageur: A la Salle Rendez-vous. Trio Gérard Hébert. Ce soir: de 9 h à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: César et les Romains — Trio Roger Lachance. 10h, 12h30.

Sirène Tropicale - Hôtel-Motel Neptune: Los Suspiros. Ce soir: 10h30, 12h30.



Une oeuvre de Gérard Sindon Gécin

Mythes, rêves et légendes inspirent Sindon Gécin

Gérard Sindon Gécin, artiste autodidacte, est né à Montréal en 1907. Instituteur pendant 35 ans, c'est en 1955, lors de sa retraite, qu'il a commencé à dessiner. Depuis 1960, plusieurs expositions de ses oeuvres ont été présentées, entre autres: Galerie Dresdner, Montréal, 1960; Galerie Dresdner, Toronto, 1962; Galerie Martin, Montréal, 1964; Musée d'Art contemporain, Montréal, 1965.

On peut voir de ses oeuvres du Musée d'Art contemporain de Montréal, au Musée d'Art de Hartford (Connecticut, Etats-Unis), à la Galerie nationale du Canada, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, et dans de nombreuses collections particulières.

Voici un témoignage sur Gérard Sindon Gécin, que l'on trouve sous la plume de Guy Viau, dans "La peinture moderne au Canada français", dans la collection "Art, Vie et Sciences au Canada français", publiée par les soins du ministère des Affaires culturelles.

"Gécin, ancien instituteur, peintre autodidacte frotté de surréalisme, et qui a enfin réalisé son rêve d'aller faire un tour à Paris, reste malgré tout un primitif. Son inspiration, il l'a puisée à même un atavisme

chargé de mythes, de rêves et de légendes. La réalité prend naturellement à ses yeux un caractère fabuleux, magique. Il ne peint que ses certitudes à lui qui ne sont, au fond, que ses illusions, ses songes, ses hallucinations. Son métier, nourri de ferveur naïve et d'infinie patience, est le fidèle miroir des sentiments qui animent cet être ingénu, alors que chez bien des peintres savants, le métier obnubilé, détruit même l'inspiration".

D'autre part, monsieur Guy Robert, directeur du Musée d'Art contemporain apporte, ici, son appréciation de l'oeuvre de Gécin.

"La psychologie des profonds (en est-il une autre) nous dévoile les amers gouffres que nous portons en nous, et les fenêtres de la poésie permettent l'aération incorrecte de ce monde impulsif et compulsif: la poésie de Gécin s'insinue en nous comme une bordière d'en-

fers, comme une frange de momie, comme une dentelle frustrée de son ourlet. La rédemption se poursuit à travers les chemins insondables d'une bizarre liturgie. Nous sommes dans la cellule secrète d'un monastère perdu, nous sommes dans la voûte d'un alchimiste qui scalpe l'inconscient en enlevant son bonnet".

— "La psychologie des profonds (en est-il une autre) nous dévoile les amers gouffres que nous portons en nous, et les fenêtres de la poésie permettent l'aération incorrecte de ce monde impulsif et compulsif: la poésie de Gécin s'insinue en nous comme une bordière d'en-

STUDIO 9
Musical USA
Ce soir à 7h.30 et 9h.45
FUNNY FACE
(1956) Stanley Donen - Couleurs
avec Fred Astaire - Audrey Hepburn
Key Thompson
Musique de George Gershwin

2 DERNIERS JOURS
Technicolor United Artists
SEAN CONNERY
"THUNDERBALL"
Dernier spectacle complet à 8.30 h.
Cinema CARTIER
1019 Ave. Cartier — 525-9340

INVASION SECRETE
COLOR BY LUCE PANAVISION
Presented by UNITED ARTISTS
LA PANTHERE ROSE
avec David Niven
Peter Sellers
Robert Wagner
Claudia Cardinale
Technicolor Technisrama
CINEMA SILLERY

Le Deuxième Homme
Couleur - Scope
2e Film
DES BRIGANDS ACHARNES
Les Pirates du Diable
victoria
27 Côte du Palais 522-8465

CINEMA LIDO
Centre d'achats, Rond-Point, Lévis — 837-2272
Un Gynécologue Accusé!
La régulation des naissances
La chaste SUZANNE
Une leçon d'amour qui vous surprendra!

CINEMA & PIGALLE Commencent samedi
GUY GODIN
ANDRÉ LACHAPPELLE
JEAN DUCEPPE
HENRI NORBERT
DENISE PELLETIER
JACQUES AUGER
LA CORDE AU COU
Un film de Pierre Patry. Scénario et dialogue de Claude Jasmijn

IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ETRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
4e Semaine!
ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
Aussi: **MARIA SHELL** (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...
CINEMA CANARDIERE
Tél. 661-8573. Situé au centre d'achats de La Capardière

LOLITA
James Mason, Shelley Winters, Peter Sellers et SUE LYON
CARAMBOLAGE
JEAN CLAUDE BRUYAT
COUS DE FAMILLE
MICHÉLE FRÉCHET
CINEAC
Pl. Laurier, 653-2112

ELVIS PRESLEY
dans "DES FILLES ENCORE DES FILLES"
aussi "DR JERRY & Mister Love"
Jerry Lewis
En couleurs
RIALTO
198, 4e Rue - 524-2510

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
LOUIS DE FUNES
et les plus jolies baigneuses
LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
(Scope-couleurs)
aussi BRIGITTE BARDOT
EN EFFEUILLANT
LA MARGUERITE

2 DERNIERS JOURS
LA VIERGE DE NUREMBERG
UN CAVENAR DE TERREUR
et de **FRISONS!**
CINEMA LAIRET

CAPITOL
979, RUE ST-JEAN — TEL. 523-4300
Le Combat du Capitaine Newman
1.30h - 5.25 h - 9.25h
Mystère sur la Falaise 3.55h - 7.30h
2e FILM
UNE FILLE REVOLTEE
CONTRE LA VIE
Avec Gregory Peck
Tony Curtis
Angie Dickinson
Bobby Darin
Mystère sur la Falaise
En couleurs
Deborah Kerr
Hayley Mills
John Mills

Tony Curtis - Jack Lemmon
Natalie Wood
"The Great Race"
Le grand combat sur routes... La course d'autos endiablée... La bagarre du cabaret de l'Orient... La tonte du Cheik... Le dringolier... Le cochet de Satan... L'iceberg submergé... Voici quelques épisodes de
La plus fameuse comédie encore réalisée!
Maintenant à l'affiche
Ste-Foy
SALLE ALOUETTE 656-0597
tous les jours à 2h et 8h p.m.

REPRIS A LA DEMANDE GENERALE AUJOURD'HUI et DEMAIN
Deux représentations par jour
UNE AUTHENTIQUE REPRESENTATION grâce à de nouveaux procédés de prises de vues et au son de la plus "haute fidélité".
LA SCALA OPERA COMPANY
Présente de Pucini
LA BOHEME
TECHNICOLOR de WARNER BROS.
BILLET EN VENTE MAINTENANT AU GUICHET
MATINEE à 2 P.M. \$1.50
SOIREE à 8.30 P.M. \$2.00
24 Côte de la Fabrique 524-2880

PRINCESSE
EN COULEURS:
"LA DILIGENCE PARTIRA A L'AUBE"
BARRY SULLIVAN & MARILYN MAXWELL
EN COULEURS: Super-Spectaculaire!
"SAMSON ET DALILA"
VICTOR MATURE & HEDY LAMARR
"UNE ESPECE DE GARCE"
SOPHIA LOREN & TAB HUNTER

LE PIGALLE
Rythme, humour, suspense!
Jean MARAIS
Geneviève PAGE
"HONORABLE STANISLAS"
AGENT SECRET
Aussi:
LE BOURREAU DE VENISE
(Scope - Couleurs)

La Nouvelle Orléans
BOUL. LAURIER

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec - Tél.: 839-7553 - A l'affiche
Jean-Paul BELMONDO
dans **L'HOMME DE RIO**
En couleurs
Ville sans pitié
avec Kirk Douglas

AU CORONET CE SOIR A 8H.30
Nos futures étoiles
* Chanteurs * Danseurs * Instrumentistes
AMATEURS DEMANDES!
Nous invitons tous ceux et celles qui désirent participer à nos soirées d'amateurs de bien vouloir communiquer avec nous à: 529-4941 et 525-7760
En vedette cette semaine:
DRACULA et ses MONSTRES
Groupe de chanteurs-instrumentistes
MARCEL TARDIF, chanteur, m.c.
Spectacles à 10h, et 12h. AUCUN MINIMUM - RES. 529-4941

IMPERIAL
EN COULEURS:
"L'HOMME A TOUT FAIRE"
ELVIS PRESLEY & JOAN FREEMAN
"ALLO, BRIGADE SPECIALE"
GLENN FORD & LEE REMICK

A LA "CAVE"
DU RESTAURANT
Le Colonel
1600 BOUL. HAMEL
DANSE
TOUS LES SOIRS AVEC
MARC DROLET
ET SON ENSEMBLE
Aussi:
sans charge additionnelle
"LA DISCOTHEQUE"
vous permet d'entendre votre musique préférée
Pour réserver: 681-7844

CÉSAR ET LES ROMAINS
• TRIO DE DANSE
• HEURES DE SPECTACLES:
Séances: 10h, et 12h.30
Samedi: 9.15, 11h, et 12.30
Dimanche: 9h, et 11h.
• Rés.: M. Charles Chouinard, 656-1632

CINEMA Lido — "Documentaires"
(T) 12h.30, 4h.07, 7h.44. Nouvelles et annonces: 3h.55, 7h.32. "Des filles encore des filles" (A): 2h.17, 5h.54, 9h.31. Fin: 11h.08.
Cinéma Saint-Romuald — "Ville sans pitié" (AA) 12h.30.
Cinéma Sainte-Foy — "The Great Race" (T) 2h.15, 5h.15.
Cinéma Sainte-Foy — "Nouvelles et annonces" (A) 12h.30, 4h.07, 7h.44. "Hypnotisme" (A) 1h.29, 4h.51, 8h.13. Programmes à venir: 2h.30, 6h.12, 9h.34. "La Vierge de Nuremberg" (AR): 2h.58, 6h.20, 9h.42. Fin: 11h.01.
Le Pigalle — "L'honorable Stanislas" 6h.45, 10h.00. "Le bourreau de Venise" (AA) 1h.45, 5h.15, 8h.30. Actualités: 2h.20, 5h.20. Dernier spectacle complet: 8h.15.
Princesse — "La diligence partira à l'aube" (A) 1h.29, 4h.51, 8h.13. "Une espèce de garce" (—) 1h.59, 6h.36. Sujets: 2h.29, 5h.06. "Samson et Dalila" (A) 3h.22, 6h.12. Fin: 11h.16.
Rialto — "Dr Jerry et Mister Love" (T) 12h.30, 4h.07, 7h.44. Nouvelles et annonces: 3h.55, 7h.32. "Des filles encore des filles" (A): 2h.17, 5h.54, 9h.31. Fin: 11h.08.
Cinéma de Sillery — "Invasion secrète" (A) 7h.30 couleurs. "La panthère rose" (AR) 9h.38. Couleurs. Scope. Fin: 11h.05.
Victoria — "Les pirates du diable" (AA) CinémaScope, couleurs: 1h.15, 4h.35, 7h.55. "Le deuxième homme" (AR) CinémaScope, couleurs: 2h.50, 6h.00, 9h.20. Continuel de 12h à 11h15.
Studio 9 — "Funny Face" (AA) 7h.30, 9h.45.

Le chef-d'oeuvre d'amour de Scott Fitzgerald écrit en hommage à tous les amoureux de la terre.
"TENDRE EST LA NUIT"
JENNIFER JONES,
JASON ROBARDS, Jr.
CinémaScope - Couleurs
Spectacle de 2 heures
Aussi Gordon Scott:
"LE GEANT A LA COUR DE KUBLAI KHAN"
"Tendre est la Nuit" 1.30, 5.20, 9.10
classic

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de la Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films fois qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et reste à y y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T - Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA - ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A - ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR - ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la teneur qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D - A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F - A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

- Bienvenue:** — "L'inspecteur" (—) CinémaScope, couleurs. 7h.30. "Le mystère de la jonque rouge" (A) CinémaScope, couleurs. 9h.10.
- Capitol:** — Représentation continue de 1h.30 à 11h.30: "Le combat du Capitaine Newman" (120 min.), Technicolor (AA) 12h.30, 3h.25, "Mystère sur la Falaise" (105 min.), Technicolor à 3h.35, 7h.30 (AA).
- Cartier:** — "Slink Think" cartoon. 5h.30; 6h.05; 8h.35. "Spring in scandalum" (—) 1h. 3h.25; 6h.10; 8h.40. Annonces: 1h.15; 3h.50; 6h.25; "Thunderball" (AR) couleurs 1h.20, 3h.45; 6h.25, 9h.00. FIN: 11h.15.
- Cineac:** — "Carambolage" (AR) 1h.00, 2h.30, 5h.30, "Lolita" (D) 2h.30, 5h.30. Fin: 11 heures.
- Cinéma Canardière:** — "Angélique marquise des Anges" (D) 12h.00, 2h.30, 5h.15, 9h.25. "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.50, 5h.00, 8h.05. Fin: 11h.20.
- Cinéma de Paris:** — Actualités françaises: 12h.30; 4h.05; 7h.50. "En effeuillant la marguerite" (A) 12h.45; 4h.15; 8h.00. "Le gendarme de St-Tropez" (P) 2h.15; 5h.55; 9h.40.
- Classac:** — "Tendre est la nuit" (AR) CinémaScope, couleurs: 1h.30, 5h.20, 9h.10. Film annonces: 3h.30, 7h.20, 9h.45. "Le géant à la cour de Kublai Khan", CinémaScope, couleurs (—) à 3h.40, 7h.30. Dernière représentation complète, 7h.30. Fin: 11h.20.
- Empire:** — "La Bohème" (A) 2h.00; 5h.30.
- Imperial:** — Sujets: 1h.00, 3h.04, 5h.08. "L'homme à tout faire" (A) 3h.22, 6h.19. "Allo, Brigade spéciale!" (A): 3h.02, 7h.02. Fin: 11h.00.
- Lairat:** — Nouvelles et sujets courts: 1h.00; 4h.21; 7h.42. "Hypnose" (A) 1h.20; 4h.41; 8h.02. "Programme à venir" 2h.45; 6h.09; 9h.27. "La Vierge de Nuremberg" (AR) 2h.58; 6h.12; 9h.25.
- Théâtre Laurier:** — "Massacre pour un fauve" (AR) Couleurs: 8h.05, 9h.20. "Laissez tirer les tireurs" (AR): 7h.40. Nouvelles 9h.30, 11h.05.
- Cinéma de Lévis:** — "L'incroyable Jerry" (AA), 9h.00. "Giri Happy", (AR) 7h.30. Couleurs.

LAURIER
(à St-Sauveur)
Deux films remplis d'action
EDDIE CONSTANTINE
"LAISSEZ TIRER LES TIREURS"
ROBERT MITCHUM
Elio Martinelli, Jack Hawkins
"MASSACRE POUR UN FAUVE"
en Couleurs

Enseignement spécialisé

Gérin-Lajoie maintient son offre

Etude de sanctions possibles contre les grévistes

Par Henri DUTIL

Le ministre de l'Éducation du Québec maintient l'offre qu'il a faite samedi aux étudiants de l'enseignement spécialisé de créer un groupe de travail composé de représentants du ministère de l'Éducation et des étudiants, dans le but d'étudier toute la question des implications financières représentées par la prolongation du calendrier scolaire jusqu'au 23 juin.

Dans une conférence de presse, hier après-midi, M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré que c'est, à son avis, le seul moyen de voir clair dans cette question et de se rendre compte si réellement les étudiants souffrent d'un préjudice financier du fait de la prolongation de l'année scolaire jusqu'à la fin du mois de juin. Les étudiants que le ministre de l'Éducation a rencontrés en fin de semaine n'ont pas pu prouver clairement, avec chiffres à l'appui, le préjudice qu'ils craignent.

Le ministre de l'Éducation a déclaré de nouveau qu'il ne peut pas être question de changer le calendrier scolaire qui comporte 187 jours de classe.

Tout en reconnaissant que les parents ont leur part de responsabilité dans cette affaire de grève, surtout ceux qui ont des enfants de 15, 16 et 17 ans dans l'enseignement spécialisé, le ministre de l'Éducation a attribué la plus lourde part de responsabilité aux professeurs qui ont apparemment appuyé les grévistes au lieu d'insister pour qu'ils continuent leurs cours.

M. Gérin-Lajoie a déclaré fort troublant le fait que les étudiants, à un moment donné, ont semblé vouloir relâcher leur attitude actuelle à celle des professeurs qui parlent d'entrer en grève au début de février. "Ce-

750 professeurs toujours en grève

La grève de quelque 750 professeurs catholiques de langue française se poursuit toujours dans trois régions du Québec, privant de leurs cours 18,000 étudiants des niveaux primaire et secondaire.

Par ailleurs, 330 professeurs de la région de Val-de-la-Rue, à l'ouest de Montréal, devaient se mettre en grève, hier.

Enquête sur l'utilité des pneus cloutés

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la Sécurité routière ouvrira une enquête sur l'utilité des pneus cloutés.

Le comité exécutif du Conseil a déclaré, à la suite d'une réunion à laquelle assistaient les directeurs provinciaux de l'organisme, que ces pneus sont vendus et utilisés à travers le Canada alors que leur usage est prohibé dans toutes les provinces à l'exception de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Certaines autorités sont d'avis que les voies publiques sont endommagées par les clous insérés dans le pneu dans le but d'empêcher le véhicule de glisser sur la glace.

Augmentations de salaires à la G.R.C.

OTTAWA (PC) — Le commissaire George B. McClellan de la Gendarmerie royale du Canada, a annoncé lundi que des augmentations de salaires de 5 et de 6 pour cent avaient été accordées aux membres de la G.R.C.

Les officiers recevront des augmentations de six pour cent avec effet rétroactif au 1er octobre, tandis que les sous-officiers et les constables recevront des augmentations de 5 pour cent avec rétroactivité à partir du 1er janvier.

Le salaire maximum d'un constable passera donc de \$5,660 par année à \$5,943, celui d'un caporal de \$6,235 à \$6,547 et celui d'un sergent, de \$7,015 à \$7,366.

Un constable de troisième classe, le rang initial, recevra \$4,389 au lieu de \$4,180 et un constable de seconde classe, \$4,599 au lieu de \$4,380. Après sa première année, un constable recevra \$4,809 au lieu de \$4,580.

Dans les rangs supérieurs, le salaire maximum des inspecteurs passe de \$10,200 à \$10,812, celui des surintendants, de \$12,300 à \$13,038. Un surintendant en chef recevra \$14,628 au lieu de \$13,800 et un sous-commissaire, \$16,960 au lieu de \$16,000.

Le salaire du commissaire adjoint a été porté de \$19,000 à \$20,140. La semaine dernière, le gouvernement a porté de \$23,000 à \$24,840 le salaire du commissaire McClellan.

la sent la conspiration entre les professeurs et les étudiants" a dit le ministre de l'Éducation.

Le ministre de l'Éducation a ajouté que le geste des étudiants déclarant la grève met en danger leur année scolaire et qu'il faudra, si celle-ci s'éternise, songer à prolonger l'année scolaire au-delà du mois de juin afin que les étudiants quittent la classe avec tout le bagage exigé par le programme des études.

SANCTIONS

Le ministre a été interrogé sur des sanctions possibles con-

tre les étudiants en grève. M. Gérin-Lajoie a dit que cette question est actuellement étudiée au niveau des hauts fonctionnaires mais qu'elle n'a pas encore été portée à son attention.

Le ministre de l'Éducation, sans se prononcer officiellement sur cette question des sanctions, a dit qu'hypothétiquement cela pourrait aller jusqu'au retrait des allocations scolaires de \$10 par mois qui sont données par le gouvernement pour favoriser les études. Il y a également le deuxième verse-

ment des bourses d'études dû en février mais rien n'est décidé. M. Gérin-Lajoie a déclaré



"Geste d'irresponsabilité..."

Reclamant une nouvelle constitution

Johnson affirme que le Québec perd du terrain

OTTAWA (PC) — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, a de nouveau réclamé hier une constitution nouvelle, affirmant que "la façon cavalière avec laquelle M. Pearson a rappelé à M. Kierans qu'il faisait partie d'un gouvernement subordonné", indique la nécessité d'une constitution nouvelle.

M. Johnson faisait allusion aux lettres que M. Eric Kierans, ministre québécois de la Santé, a écrites à Washington au sujet d'une politique américaine de restriction du crédit et de l'intervention contre M. Kierans des autorités canadiennes.

M. Johnson a soutenu que la constitution nouvelle devra consacrer l'alliance de nos deux nations sur une base paritaire", sans quoi "la communauté québécoise, a-t-il dit, ne pourra jamais récupérer la maîtrise des décisions qui conditionnent son avenir, non seulement dans le domaine économique, mais même dans les domaines de la sécurité sociale et de la culture".

Devant les étudiants en sciences commerciales de l'université d'Ottawa, le chef de l'Union nationale a affirmé que "le

Québec, bien loin de progresser, perd actuellement du terrain sur tous les fronts. Nous sommes gouvernés de plus en plus par Ottawa et de moins en moins par Québec".

NOTRE PROBLEME

"Ceux qui ont intérêt à maintenir le statu quo et l'immense confusion qui en résulte, a ajouté M. Johnson, essayeront toujours de nous convaincre qu'il vaut mieux patienter, temporiser, s'accommoder de miettes et de compromis boiteux, jusqu'à ce que les esprits soient mieux préparés à une révision déchirante de la constitution canadienne".

"Et pendant que la nation canadienne - française mobilisait ses forces vives dans les luttes incessantes pour un drapeau distinctif et pour deux mots de français sur la monnaie ou sur les chèques, a-t-il poursuivi, les provinces anglo-canadiennes raffermaient les chemins de fer, les grands travaux publics, les scieries, les industries lourdes, les instruments économiques et sociaux qui leur permettaient de nous devancer sur tous les plans et d'aménager à leur profit même les richesses naturelles du Québec".

Les problèmes économiques et sociaux au Québec étaient "nombreux et urgents".

"Il est clair, a affirmé M. Johnson, que nous resterons impuissants à les résoudre et que les décisions qui nous concernent continueront d'être prises par d'autres tant que nous n'aurons pas réglé d'abord, avec audace, clarté et dans l'ordre notre problème constitutionnel".

M. Johnson a indiqué que son parti va s'efforcer de faire porter la campagne des prochaines élections générales québécoises sur le problème constitutionnel canadien.

CONTRACTEURS ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX CITES et VILLES LES CHAUFFERETTES

Kelley

ELIMINENT LES PERTES DE TEMPS DUES AU FROID

1- Elles sont plus économiques, donnent un long service
2- Elles sont inodores, silencieuses, propres et de toute sécurité
3- Il ne vous en coûte que quelques sous par heure de fonctionnement

Disponible dans les capacités suivantes, 120,000 BTU - 175,000 BTU - 300,000 BTU - 450,000 BTU

VENTE - SERVICE LOCATION - PIÈCES

Talbot Equipement Ltée

205 RUE ST-PAUL, QUÉBEC TEL.: 692-1645

Québec fait cavalier seul

Un programme d'assurance-santé très peu "national" (Robarts)

TORONTO (PC) — Le premier ministre John Robarts a déclaré hier que les propositions faites par le gouvernement fédéral en juillet dernier pour la création d'un programme d'assurance-santé ont été conçues de façon à permettre au Québec de faire cavalier seul.

Le chef du gouvernement ontarien a dit que si les dix provinces doivent de leur propre chef administrer des programmes d'assurance-santé selon des grandes lignes établies par le gouvernement central, un programme d'assurance-santé national sera, en tant que tel, dépourvu d'existence véritable.

"La possibilité d'un programme national semble écartée d'emblée lorsqu'on lit les propositions avancées par le gouvernement fédéral jusqu'ici" a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le premier ministre Pearson a proposé de verser des subventions de \$14 par capita aux provinces pourvu que leurs plans d'assurance-santé soient universels, étatiques et transférables d'une province à l'autre.

Aux yeux de M. Robarts, la proposition du gouvernement central peut difficilement être qualifiée de "programme national", il s'agit tout au plus, selon le premier ministre ontarien, "d'un programme largement centré sur le gouvernement fédéral".

Au lieu de mettre en oeuvre un programme semblable, a ajouté le premier ministre Robarts, on devrait déployer de sérieux efforts pour créer des écoles de médecine dont sortent les médecins, les infirmières et le personnel paramédical.

"Je pense qu'avant de se lancer dans une telle entreprise et de créer un programme largement centré sur le gouvernement fédéral, nous devrions nous assurer du personnel nécessaire".

ATTENTION!

PAYEZ MEILLEUR MARCHÉ POUR VOS MATÉRIAUX

Voici quelques exemples: (Taxe fédérale incluse)

BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - etc. FAITES-LE MAINTENANT

USAGES	EN SPECIAL Neufs pour SOUS-SOLS
Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.	"VENEER" pré-fini 4' x 8' la feuille \$3.95
"Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que: toilette, lavabo, baignoire, tuyaux de 1/2" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude, lavasses de vaisselle.	"FOAM" isolant M.P. \$83.50
	TUILES A PLAFOND .11 1/2 et .13 1/2 \$51.50
	GYPROC 1/2" M.P. CONTRE-PLAQUE à l'épreuve de l'eau, feuille 4' x 8' "sheeting" "select" 3/4" \$2.75 \$3.45 1/2" \$3.45 \$3.95 3/4" \$4.65 \$5.25 1" \$5.65 \$6.35

MODERN PLYWOOD RED'G

74 Boul. Pie XI - Ville de Bélair (Chemin du Camp Valcartier)

OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

Le bill 60 a créé un conflit entre l'Eglise et le gouvernement

(Léon Dion)

MONTREAL (PC) — Le bill 60 qui, en 1963, a établi le ministère de l'Éducation du Québec, a créé un conflit secret entre l'Eglise et le gouvernement provincial, d'après le professeur Léon Dion, de l'université Laval.

instigateur, un modérateur et un agent de compromis durant toute l'affaire du bill 60. Sans son intervention, le conflit entre les "partisans de l'école athéiste" et ceux de l'intégration cléricale n'aurait pu être résolu."

conque entre l'Eglise et l'Etat relativement à l'éducation.

"Mais en portant le bill 60 devant la Législature, le gouvernement a brisé unilatéralement l'entente avec l'épiscopat. . .

"D'un autre côté, en demandant au gouvernement de retarder son projet de loi de façon à en permettre l'étude, Mgr Roy a montré la ferme intention de l'épiscopat d'entreprendre des pourparlers avec le gouvernement pour la négociation d'un nouveau contrat, lui montrant d'une façon subtile qu'il violait une sorte d'entente solennelle."

Entente

L'auteur a déclaré qu'il croit que l'Eglise ne cherchait pas à changer le contenu du bill 60 mais simplement à assurer la continuation de son rôle traditionnel dans l'éducation en rétablissant des liens avec le groupe qui dirigeait l'éducation.

Les raisons de l'intervention de l'Eglise "venaient des craintes soulevées par le contenu du bill lui-même plutôt que dans le sentiment d'une perte de contact avec le gouvernement et dans le désir d'amener le gouvernement à conclure une nouvelle entente".

On peut supposer, a dit le professeur Dion, qu'avant le bill 60, il existait une entente quel-

ANNONCE

DÉMANGEAISONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIKODERM. Action antiprurigineuse cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIKODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

CE N'EST PAS UN BATEAU QUE L'ON VOUS MONTE!..

Des voitures presque neuves ... à des prix usagés.

TOUT LE MONDE A L'ABORDAGE!!! CHEZ FOURNIER...

AUTOS USAGEES PRESQUE NEUVES CHOIX DE MODELES, ANNEES ET MARQUES

1966 FORD FAIRLANE 500 1600 milles tout équipé.	\$2695
1964 FORD XL 500 2 portes, hard top, power steering, power brakes, 4 vitesses au plancher, sièges bucket	\$2575
1963 THUNDERBIRD 2 portes, hard top, Landau, équipé au complet.	\$2695
1962 GALAXIE 500 4 portes, hard top, power steering, power brakes, radio, automatique, très propre	\$1595
1961 FORD GALAXIE 500 sedan, 4 portes, équipé au complet	\$995

Garantie 100% 90 JOURS OU 4000 MILLES

PRIVILEGE D'ECHANGE 30 JOURS

TAUX DE FINANCEMENT PREFERENTIEL

1er PAIEMENT EN AVRIL

fournier AUTOMOBILES

Chrysler, Plymouth, Satellite, Valiant, Barracuda

ROND-POINT - LEVIS TEL.: 837-2411

Gain facile de 7-3 pour les As

L'ÉVÈNEMENT

Québec, mercredi 19 janvier 1966

Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

MALGRE TOUT, PHIL TIENT LE COUP

Les Bisons de Buffalo, dirigés par l'instructeur Phil Watson, n'ont pas encore réussi à gagner une seule fois depuis le début de l'année 1966. Le mieux qu'ils ont pu faire jusqu'ici a été une joute nulle de 1-1 à Hershey, le 1er janvier, et une autre de 3-3 contre Rochester, à Buffalo, mercredi dernier.

Leur dernière victoire remonte au 29 décembre 1965, alors que les Bisons avaient réussi à vaincre les Reds de Providence par 4-2.

Phil Watson, qui est l'homme le plus malheureux du monde dans toute cette affaire mais dont le moral ne semble pas flancher, avait bien espéré que sa première victoire de 1966 serait survenue hier soir. Toutefois, après le but de Léon Rochefort après seulement 27 secondes de jeu, notre ami Phil a probablement été convaincu qu'il lui faudrait attendre une autre occasion.

Même si nous avons beaucoup d'admiration pour Phil et le considérons comme un ami personnel, nous espérons que cette "première" de 1966 n'arrivera pas à Québec. Après la joute d'hier soir, nous n'avons aucune crainte sur le sujet, mais il faut se méfier. Les As ne peuvent se permettre de perdre contre les Bisons, d'autant plus qu'il y a deux points appréciés à une telle victoire tout comme les autres équipes de meilleur calibre.

Les Bisons en seront à leur dernière visite à Québec, demain soir, et dès maintenant nous nous permettons de prédire qu'ils n'y reviendront pas pour les prochaines séries éliminatoires.

WATSON MERITE UN MEILLEUR SORT

Après la joute d'hier, nous n'avons pu nous empêcher de demander à Watson s'il y aurait exercice d'entraînement pour son équipe, ce matin. Il nous a répondu dans l'affirmative, et nous n'avons pu nous empêcher de penser qu'il y aurait probablement plus d'action que tout ce que nous avons vu au cours du match qui s'est terminé 7-3.

Si l'on tient compte du fait que les As ont de nombreux blessés, il faut dire qu'une joute aussi facile a été une bonne chose pour l'équipe dirigée par Bernard "Boom-Boom" Geoffrion. Dans leur cas, ce fut un bon exercice d'entraînement.

Il faut tout de même admirer Watson qui fait de son mieux sur le banc des siens. L'agressif Phil ne ménage aucun effort pour secourir ses hommes, l'arbitre et les juges de lignes. Nombre de spectateurs ne cessent de le taquiner du commencement à la fin, mais tout cela ne le dérange pas du tout.

A certains moments, il répondra bien à un spectateur ou à un occupant de la section des journalistes. Phil tente bien de faire croire qu'il est sérieux dans ses réponses, mais il finit toujours par esquiver un sourire forcé.

Nous sympathisons sincèrement avec lui dans toute cette affaire. Il est un bon instructeur qui peut le croire la fiche de son équipe. Quand on sait tout l'attachement qu'il a pour le hockey, il faut admettre qu'il mérite un meilleur sort.

PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN...

M. Gérard Martineau, des As de Québec, nous a dit qu'il attendra la lettre du bureau de direction de la Ligue Junior "A" d'Ontario avant de commenter plus longuement la décision de ce circuit de refuser la demande de Québec pour une franchise. Toutefois, il n'a pu s'empêcher de dire que cette décision était une autre preuve du "monopole" qui s'exerce dans le hockey.

Le jeune skieuse Lise Plamondon est très malheureuse depuis dimanche, après s'être fait voler ses "skis de compétition" d'une haute valeur... Son père, M. Rosaire Plamondon espère que le malfaiteur se décidera à les retourner... S'il arrive à ce dernier de lire ces lignes, nous espérons qu'il verra à les retourner...

Phil Watson sera le conférencier ce soir, à un dîner du B'Nai'B'rith, section de Québec, et il est certain que les personnes présentes ne s'ennuieront pas... Frank Carlin, le gérant d'affaires des As, nous a prié de remercier pour lui les 45 amateurs qui ont fait le voyage pour encourager les As à Pittsburgh et Rochester, en fin de semaine... "J'aimerais leur écrire personnellement, si j'avais leur nom et adresse", nous a dit M. Carlin, montrant son appréciation pour ces gens...

Un autre athlète natif de Québec a fait ses débuts dans la Ligue nationale de hockey, dimanche soir... En effet, George "Punch" Imlach en a surpris plusieurs quand il a eu recours à son fils Brent, des Marlboros juniors de Toronto, pour remplacer le blessé Wally Boyer dans la joute de dimanche à Detroit... Brent, qui a vu le jour sur l'avenue Lamontagne, a "tue" une punition à la deuxième période et a joué régulièrement dans le dernier engagement... On le dit tout aussi agressif que l'était son père et qu'il ne recule devant personne.

Dick Gamble conserve son avance en tête

ROCHESTER, N. Y. (UPI) — Dick Gamble, ailier gauche des Americans de Rochester, a réussi à se maintenir en tête des compteurs de la ligue Américaine de hockey avec une avance de six points sur son coéquipier Gerry Ehman.

Les rencontres de dimanche dernier comprises, Gamble avait marqué 25 buts et récolté 27 assistances depuis le début de la saison pour un total de 52 points. Ehman affiche un total de 46 points avec 21 buts et 25 assistances.

Gordie Labossière des As de Québec, actuellement au rancart avec une blessure à un genou, occupe le troisième rang avec 45 points formés de 18 buts et de 27 assistances.

Gamble est premier dans le département des buts tandis que son coéquipier Bronco Horvath et Bob Courcy des Barons de Cleveland sont premiers dans celui des assistances avec 28 chacun.

George Gardner des Hornets de Pittsburgh a la meilleure moyenne des gardiens de but

Directeurs de l'équipe du pays

TORONTO (PC) — Le secrétaire honoraire de l'Union athlétique amateur du Canada, Neil Farrell, a annoncé hier le choix de quatre nouveaux responsables de l'équipe nationale qui représentera le Canada aux Jeux du Commonwealth en Jamaïque au mois d'août.



SON PREMIER CHEZ LES PROS — André Lacroix (18) a réussi hier soir contre les Bisons de Buffalo son premier but dans l'uniforme des As et il ramasse ici la précieuse rondelle sous les yeux de ses coéquipiers Noel Price, Wayne Hicks et Don Blackburn, caché par Hicks. Le juge de lignes est Jean-Paul Turcotte tandis que Norm Corcoran est le porte-couleurs des Bisons.

ne Hicks et Don Blackburn, caché par Hicks. Le juge de lignes est Jean-Paul Turcotte tandis que Norm Corcoran est le porte-couleurs des Bisons.

Un refus par la Ligue Junior "A" d'Ontario

TORONTO (PC) — Le conseil Junior A de l'Association de hockey d'Ontario a refusé lundi aux As de Québec la permission de posséder une équipe dans la ligue.

Le conseil, constitué de représentants des neuf équipes de la ligue Junior A de l'AHO, a décidé d'informer la direction des As de Québec que l'offre ne l'intéresse pas cette année, mais qu'il est possible que la de-

mande soit prise en considération l'an prochain.

"Nous sommes flattés que les As veuillent entrer dans notre ligue," a déclaré Jim Gregory, gérant général des Marlboros de Toronto, club ferme des Maple Leafs dans la ligue junior. "Mais dans nos projets d'expansion, il nous faut d'abord penser à des villes comme Kingston, Sarnia et Windsor."

Wren Blair, représentant les Generals d'Oshawa, a fait remarquer que les neuf équipes junior sont présentement affiliées aux équipes de la Ligue Nationale de hockey.

"Si la LNH porte ses effectifs à 12 équipes, nous devrions parler les notes à 12 équipes séparées en deux sections," a-t-il déclaré. "Nous possédons assez de joueur pour opérer notre ligue sans avoir à accepter la ville de Québec."

Succès anticipé du marathon à relais

par Roland SABOURIN

Tout en espérant que les conditions météorologiques seront meilleures que celles de l'an dernier, les organisateurs du marathon à relais Québec-Donnacona ont fait connaître hier les détails de la 4e classique qui aura lieu le 5 février.

Cette classique se déroulera dans les cadres du Festival d'hiver région du Comté de Portneuf, sous la commandite de la Brasserie Labatt Ltée.

Cet événement sportif a remporté dans le passé un grand succès, et les organisateurs promettent de se surpasser à l'occasion de la course de cette année.

Disons qu'il s'agit d'une course de relais en considération l'an prochain.

"Nous sommes flattés que les As veuillent entrer dans notre ligue," a déclaré Jim Gregory, gérant général des Marlboros de Toronto, club ferme des Maple Leafs dans la ligue junior. "Mais dans nos projets d'expansion, il nous faut d'abord penser à des villes comme Kingston, Sarnia et Windsor."

Wren Blair, représentant les Generals d'Oshawa, a fait remarquer que les neuf équipes junior sont présentement affiliées aux équipes de la Ligue Nationale de hockey.

"Si la LNH porte ses effectifs à 12 équipes, nous devrions parler les notes à 12 équipes séparées en deux sections," a-t-il déclaré. "Nous possédons assez de joueur pour opérer notre ligue sans avoir à accepter la ville de Québec."

Le départ de la course se fera à Québec, en face de l'édifice de la Canada Steamship Lines, à 1 heure de l'après-midi, samedi le 5 février. L'arrivée à Donnacona est prévue en face de la salle des Chevaliers de Colomb.

M. Gerry Beaudry est l'organisateur de cette classique.

De son côté, le Montmorcency devra secourir sa léthargie pour remonter la pente mais il n'aura certes pas la tâche facile contre le C.T.R. dans la deuxième joute. Le Montmorcency n'a récolté qu'une seule victoire dans ses dix dernières joutes. Il va sans dire que le Montmorcency doit se rattrapper s'il espère finir la saison régulière dans une meilleure position que la cave du classement.

Problèmes de père pour Punch Imlach

TORONTO (PC) — Le chef instructeur George — alias Punch Imlach des Maple Leafs de Toronto se débat dans une situation cornélienne, déchiré entre ses responsabilités de père et son devoir d'instructeur de hockey.

Son fils de 18 ans, Brent, qui est en 13e année, devra peut-être jouer ce soir contre les Rangers de New York à Toronto, et cela ennuie beaucoup Punch qui désire à tout prix ne pas lui causer d'échec scolaire mais qui ne veut pas non plus priver les Leafs des talents de sa progéniture.

Soirée de deux buts pour Don Blackburn

Par Léonce JACQUES

Phil Watson, l'instructeur des Bisons de Buffalo, fait alterner régulièrement ses gardiens de but Roy Edwards et Ed Chadwick.

Hier soir, c'était au tour d'Edwards d'aller au front et Chadwick, bien assis à côté du banc des visiteurs, a dû se féliciter d'avoir été favorisé par ce caprice du hasard sans cependant oublier que son tour viendra demain soir.

C'est un véritable bombardement d'une cinquantaine de lancers que les As ont dirigés vers Edwards, le seul joueur des Bisons qui a mérité son salaire, et ils l'ont facilement emporté par 7-3 devant une assistance de 4,174 spectateurs.

N'ayant à affronter aucune sorte d'opposition, exception faite de celle fournie par Edwards, les As ont tout simplement déclassé leurs adversaires dans tous les départements sans même à avoir à peser sur l'accélérateur.

Don Blackburn a connu une soirée de deux buts en faveur des As tandis que les autres buts des vainqueurs furent réussis par Léon Rochefort, Terry Gray, Bill Sutherland, Gordie Berenson et André Lacroix. Pour Lacroix, qui a de plus récolté deux assistances, il s'agissait de son tout premier but dans l'uniforme des As et il fut longuement applaudi par ses admirateurs.

Les Bisons ont profité d'une période de relâchement de la part des As vers la fin de la deuxième période et le début de la troisième pour marquer leurs trois buts de la rencontre par l'entremise de Gerry Melnyk, Gerry Ouellette et Jack Stanfield.

Mais les As ne furent pas les seuls à connaître une soirée facile. Exception faite d'une couple de coups d'épaule de la part de Jimmy Morrison, la mise en échec fut nulle et l'arbitre Wally Harris n'imposa aucune punition.

Léon Rochefort ouvrit le pointage dès la première minute de jeu et les As détenaient une avance de 3-0 à la fin de la première période. Ils avaient augmenté cette avance à 6-0 dans la deuxième quand Melnyk réussit le premier but des Bisons. Des buts par Ouellette et Stanfield dans l'intervalle de 19 secondes au début de la troisième reprise permirent aux Bisons de réduire l'avance des As à 6-3 mais Berenson se chargea de mettre fin au pointage vers le milieu de la troisième session.

Lacroix, qui récolta des aides sur les deux buts de Blackburn, devait réussir le troisième des As à la première période. Posté près des filets d'Edwards, il s'empara d'un retour de Wayne Hicks pour compter au moyen d'un court revers dans le haut des filets.

Baumman, appelé à repousser une vingtaine de lancers dans les filets des As, protesta en vain contre le but de Melnyk, le premier des Bisons. Ce dernier échappa à John Hanna et Noel Price pour arriver seul devant Baumman. Baumman bloqua mais Melnyk poussa le retour dans le fond des filets avec sa jambe ou son patin.

Cette course à relais est unique au monde et les performances des coureurs apportent un caractère particulier à cette compétition.

Les frères Jean et Yves Garon, de Charlesbourg, deux figures bien connues dans le monde du cyclisme, y participèrent et pour la première fois feront équipe.

Le départ de la course se fera à Québec, en face de l'édifice de la Canada Steamship Lines, à 1 heure de l'après-midi, samedi le 5 février. L'arrivée à Donnacona est prévue en face de la salle des Chevaliers de Colomb.

M. Gerry Beaudry est l'organisateur de cette classique.

ENTRE LES PERIODES:

Après le match, Watson a annoncé que Dave Richardson s'alignera avec les Bisons demain soir... Les As étaient privés des services de Gordie Labossière, d'Ed Hoekstra, de Simon Nole et en plus de ceux d'Yvon Lacroix, mais leur absence ne s'est pas trop fait sentir dans les circonstances... Il est probable que les As ne garderont pas Lacroix à Québec pour le match de demain... En dépit des sept buts réussis par les As, Edwards réussit quand même à "voler" Gendron et Sutherland qui arrivèrent seuls devant lui à la première période... Un lancer de Lou Caron frappa le poteau d : filets des As à la deuxième reprise... Hoekstra souffre d'une légère fracture à un os de la cheville et il devra prendre un repos d'une quinzaine de jours... C'était la cinquième victoire des As aux dépens des Bisons contre aucune défaite depuis le début de la saison.

Première période	
1-Québec: Rochefort	0:27
2-Québec: Gray (Berenson, Gendron)	8:04
3-Québec: Lacroix (Blackburn, Hicks)	16:28
Aucune punition.	

Deuxième période	
4-Québec: Blackburn, (Hicks, Lacroix)	10:35
5-Québec: Sutherland, (Morrison, Hanna)	12:48
6-Québec: Blackburn, (Lacroix, Morrison)	15:47
7-Buffalo: Berenson, (Hannigan, Des)	18:47
Aucune punition.	

Troisième période	
8-Buffalo: Ouellette, (Chevrier)	8:11
9-Buffalo: Stanfield, (Wilson, Ouellette)	8:30
10-Québec: Berenson, (Gray, Robazza)	8:37
Aucune punition.	

Arrestés: Edwards 8 17 12-37
Baumman 10 6 3-19

Calendrier sportif

Coupe Weyman: Autres rencontres dans le tournoi Québec-district, 8:00 p.m.

Club Jacques-Cartier: Tournoi pour les trophées Eastern Canada Steel et Olivier Drouin.

Club Etchemin: Autres matches dans le tournoi "Blitz" et "Caron", 7:30 p.m.

LA VENTE DES VENTES est en cours...

VESTONS-SPORT
\$30 et \$50

Place Laurier Ste-Foy — Centre d'Achats Rond-Point Lévis

JEAN COULOMBE Inc.

NE RESTEZ PAS CHAUVE

POURQUOI garder cette apparence... quand vous pourriez avoir CELLE-CI



Faites votre choix - grâce au TAYLOR TOPPER résout le problème de

TAYLOR TOPPER CALVITIE, CHEVEUX ECLAIRCIS OU FUYANTS

Le seul postiche pratique au monde - D'ASPECT NATUREL, INDISCERNABLE. Aucune colle - aussi facile à placer qu'un chapeau - gardez-le pour DORMIR, NAGER, JOUER, il ne tombera pas. Prix modique, facilités de paiement. Constatez-le de vos yeux. Jean-Claude Bertrand, qui porte un Taylor Topper, est au Château Frontenac, il se fera un plaisir de vous démontrer son TAYLOR TOPPER. TELEPHONEZ au 522-3861 chambre 705, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI OU DIMANCHE, du 19 au 23 janvier incl., pour obtenir une consultation confidentielle. STRICTEMENT PRIVEE - AUCUNE OBLIGATION.

Si vous préférez, postez le coupon pour détails gratuits.

PARSISSEZ A VOTRE MEILLEUR Taylor Topper, Inc. Dépt 413 1409 Crescent près de Ste-Catherine Montréal.

Bureaux dans les principales villes d'un océan à l'autre. Facilités de paiement.

POSTEZ TOT POUR DETAILS GRATUITS
A: TAYLOR TOPPER, Département 413 1409 Crescent, près de Ste-Catherine, Montréal.

Veillez m'envoyer GRATIS, sans obligation de ma part, sous pli secret, tous les détails concernant le TAYLOR TOPPER.

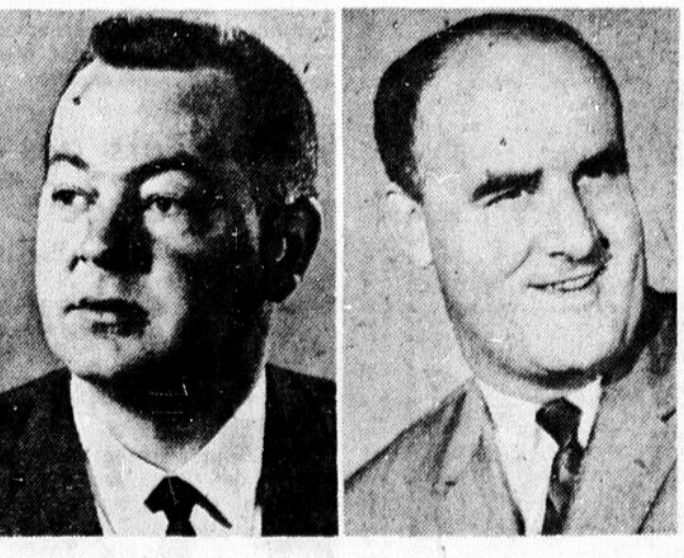
NOM
RUE
VILLE PROV.

Téléphonez à 522-3861 chambre 705

ROGER BARRE AUTOMOBILES LEE

1095, Canadière

a le plaisir de rendre hommage à 2 de ses vendeurs qui, par leurs efforts à satisfaire une clientèle toujours grandissante, se sont classés respectivement 1er et 2e vendeurs pour l'année 1965 — BRAVO.



M. Eugène Baillargeon M. Roch Grandin
MM. Baillargeon et Grandin profitent de l'occasion pour remercier ceux qui leur ont valu ce honneur.



RETOUR DES CASTORS — Georges Roy, joueur-instructeur et étoile défensive des champions de la coupe Allan, les Castors de Sherbrooke, a reçu un chaleureux accueil de son épouse hier à son arrivée à l'aéroport de Montréal alors que l'équipe revenait d'une tournée en Europe. Il tient un gros oursin enroulé dans un sac de plastique. (Téléphoto P.C.)

Démenti apporté par les autorités du club

MONTREAL (PC) — Les Castors de Sherbrooke sont revenus hier d'Europe en démentant avoir été réprimandés par l'ambassadeur du Canada à Moscou pour ruse et manque d'humour sportive dans les trois joutes qu'ils ont jouées en U.R.S.S.

Le président de l'équipe, M. Raymond Bergeron, a affirmé qu'il n'avait pas été question de cela lors d'une rencontre vendredi avec l'ambassadeur Robert Ford.

"Le voyage en Europe a été bon, a-t-il dit. Nous avons été bien accueillis à Stockholm, Prague et Berlin-Est... mais à Moscou, bien que nous ayons joué du bon hockey, l'atmosphère n'était pas la même."

Les Castors, qui ont remporté la coupe Ahearne en Suède le mois dernier, ont fait une tournée d'exhibition en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en U.R.S.S., après les matches de la coupe mondiale. "L'ambassadeur canadien n'a absolument pas fait mention de ruse devant nous lors de notre visite de vendredi, après la joute de Kalinin", a soutenu Bergeron.

Les Castors ont joué jeudi soir à Kalinin, à 100 milles au

nord de Moscou, perdant par 15-4 contre l'équipe de l'armée soviétique, dans une joute rude, marquée par plusieurs accrochages qui ont soulevé la colère des spectateurs soviétiques.

Ils sont retournés à Moscou vendredi pour y jouer, samedi et dimanche, deux autres joutes contre des équipes soviétiques différentes. Ils ont été défaits à encore, par 8-1 et 6-5.

Georges Roy, joueur-instructeur et étoile défensive des Castors, a reconnu que l'équipe avait joué rude contre l'armée soviétique à Kalinin, mais que l'adversaire n'avait pas été moins rude et que les arbitres ne connaissaient pas le hockey.

Roy a convenu avec Bergeron que les Castors avaient été accueillis plus froidement en U.R.S.S. que dans les autres villes européennes.

Tous deux faisaient partie du groupe qui a visité l'ambassadeur Ford, de même que Henri Crochetière, président de l'Association de hockey amateur du Québec, Lloyd Pollock de Windsor, Ont., vice-président de l'Association canadienne de hockey amateur, et Len O'Donnell, président de la ligue senior du Québec.

Hull, Ullman et Hall empochent les bonis

MONTREAL (PC)—Un point seulement sépare les trois premières équipes de la ligue Nationale de hockey à mi-chemin du calendrier de 70 joutes. Les Canadiens de Montréal et les Castors de Chicago ont remporté le classement avec un total de 46 points, soit un de plus que les Wings de Detroit. Cependant, Toronto occupe le 4e rang avec 13 points de plus

que New York et 21 de plus que Boston.

BONI
Bobby Hull, du Chicago, qui réussissait l'exploit de quatre buts dans un match pour la quatrième fois dans sa carrière dimanche soir, n'est plus qu'à neuf joutes du record de Maurice Richard, qui a compté trois buts et plus dans une partie à 26 occasions. Son total de 59 points, y compris 36 buts, lui assure le premier rang des compteurs ainsi que le boni de \$500 à la mi-saison.

Pour sa part, Norm Ullman, du Detroit remporte le boni de \$250 comme deuxième meilleur compteur de la mi-saison même s'il était sur un pied d'égalité avec Robert Rousseau, des Canadiens, avec un total de 42 points, car il a compté plus de buts que le joueur du Tricolore.

Enfin, Glenn Hall, a mérité le boni de \$250 accordé au meilleur gardien de but à la mi-saison, car Chicago n'avait alloué que 86 buts à ses rivaux au cours des 35 premières parties, en comparaison des 91 par Montréal et Detroit.

D'autre part, le 4e but de Hull dimanche était le 300e de sa carrière, lui conférant l'honneur d'être le plus jeune joueur à accomplir l'exploit sous la grande tente Entre-Temps, Jean Béliveau, des Canadiens, rejoignant son ancien coéquipier Bernard Geoffrin au 4e rang des meilleurs compteurs de tous les temps avec son 371e but dimanche soir.

MENEURS
Ullman occupe le deuxième rang chez les compteurs avec un total de 48 points, suivi de Stan Mikita, du Chicago, et Rousseau.

On ne nous a jamais signifié de jouer plus courtoisement sous peine de voir notre tournée raccourcie, a dit Crochetière, qui a précisé qu'il avait été question de la joute mais que l'ambassadeur n'avait pas demandé de précisions sur la joute de la veille à Kalinin.

La visite à l'ambassade canadienne a été des plus amicales, a dit Crochetière, ajoutant que la discussion avait tourné autour du handicap dont souffrait l'équipe canadienne, après un voyage de cinq heures en autobus, dans une joute disputée à ciel ouvert par un froid de 20 à 30 sous zéro.

Selon Roy, ce sont les Soviétiques qui "ont commencé", et cela dès la première minute de jeu, lorsqu'un joueur communiste a joué du coude contre le gardien de but Serge Aubry qui était sorti pour faire un arrêt.

A compter de ce moment, le jeu a été simplement rude, a dit Roy.

Il a encore ajouté que dans les trois premiers pays visités par l'équipe, chaque joute était suivie de fraternelles agapes, alors qu'en U.R.S.S. c'était seulement bonjour bonjour.

Par ailleurs, la lutte est serrée chez les gardiens de but alors que Lorne Worsley et Charlie Hodge, des Canadiens, ont repris les devants: 92 buts alloués en 36 joutes Au fait, neuf buts seulement séparent les cerbères des quatre premières équipes au classement.

Enfin, Ted Green, du Boston, demeure le vilain du circuit avec un total de 103 minutes au cachot tandis que les Rangers sont l'équipe la plus punie avec un total de 489 minutes au frigidaire.

LES MENEURS:

Joueur	Équipe	Points	Buts	Assists
Hull, Chicago	CHI	48	36	12
Ullman, Detroit	DET	48	25	23
Mikita, Chicago	CHI	42	19	23
Rousseau, MI	MI	42	16	26
Howe, Det.	DET	37	17	20
Delvecchio, Detroit	DET	37	13	24
Béliveau, MI	MI	37	12	25
Nevin, N. Y.	NY	37	11	26
Richard, MI	MI	37	12	25
Paulford, Toronto	TOR	37	12	25
Provorov, MI	MI	37	12	25
Smith, Detroit	DET	37	12	25
Oliver, Boston	BOS	37	12	25
Ratelle, N. Y.	NY	37	12	25
Marshall, N. Y.	NY	37	12	25
Baltage, Detroit	DET	37	12	25
Mohs, Chicago	CHI	37	12	25
Hay, Chicago	CHI	37	12	25
Epstein, Chicago	CHI	37	12	25
Mahovich, Toronto	TOR	37	12	25
Maki, Chicago	CHI	37	12	25

LES GARDIENS DE BUT:

Joueur	Équipe	Buts	Assists	Points
Worsley, MI	MI	21	28	49
Howe, MI	MI	21	28	49
Mit, tot.		36	92	128
Crozier, Det.	DET	24	23	47
Basson, Det.	DET	21	6	27
Det., tot.		37	95	124
Hull, Chi.	CHI	21	17	38
Dryden, Chi.	CHI	13	10	23
Chic, tot.		37	98	127
Bower, Tor.	TOR	15	18	33
Sawchuck, Tor.	TOR	15	48	63
Tor., tot.		30	101	131
Simmons, N. Y.	NY	7	28	35
Maniaco, N. Y.	NY	3	15	18
Glavin, N. Y.	NY	2	8	10
N. Y., tot.		12	51	63
Parent, Bos.	BOS	22	85	107
Cheevers, Bos.	BOS	2	24	26
Johnston, Bos.	BOS	7	23	30
Rink, Bos.	BOS	3	4	7
Bos., tot.		32	116	142

Fantômes en minutes par club:

Club	Minutes
TORONTO	389
BOSTON	409
DETROIT	411
CHICAGO	420
MONTREAL	421
NEW YORK	489

Un journal soviétique critique les Castors

MOSCOU (PC)—Le journal à grand tirage "Sport soviétique" affirme que le comportement des Castors de Sherbrooke, champions du hockey senior canadien, lors d'une joute hors-concours disputée dimanche à Moscou a provoqué la "juste et profonde indignation des spectateurs".

Le commentaire illustre le problème avec lequel les équipes canadiennes de hockey sont aux prises lorsqu'elles jouent en URSS.

Fleming reprendrait son rôle de policier

Par la PRESSE CANADIENNE
Reg Fleming, qui est passé la semaine dernière des Bruins de Boston aux Rangers de New York dans un échange contre Johnny McKenzie, sera-t-il obligé d'assumer à nouveau le rôle de matamore qu'il avait abandonné depuis qu'il avait quitté les Black Hawks de Chicago l'an passé?

Car les Rangers ont besoin d'une sentinelle pour combler le vide laissé par Lou Fontinato lorsqu'il passa aux Canadiens en 1961.

Mais il n'est pas certain que Fleming tienne à reprendre ce rôle.

Mais on ne peut à la fois être sentinelle et compter, et il n'est pas certain que Fleming, qui a montré l'an passé qu'il savait où se trouvaient les buts en scotant 18 fois et en méritant 23 assistances, tienne à reprendre le rôle de matamore.

Peut-être saura-t-on dès ce soir ce que l'équipe attend de lui, les Rangers rencontrant les Maple Leafs à Toronto.

Dans les autres joutes qui seront disputées avant la fin de semaine, les Red Wings de Detroit rencontreront demain sur leur place les Canadiens de Montréal et les Hawks visiteront les Bruins.

Les tactiques de jeu des équipes canadiennes, même si elles passeraient à peu près inaperçues au Canada, font l'objet de critiques les plus sévères qui présentent le Canada sous un mauvais jour.

On a vu vendredi dernier que cet aspect du problème ne laissait pas indifférents les représentants diplomatiques du Canada à Moscou alors que l'ambassadeur canadien Robert Ford a demandé de jouer du jeu plus propre. Cet appel faisait suite à une joute disputée la veille à Kalinin que les Canadiens avaient perdu par 15-4.

On a fait savoir hier à Ottawa que l'ambassadeur Ford avait agi dans les limites de ses fonctions en priant l'équipe canadienne de faire montre d'une attitude plus sportive. Le ministre des Affaires étrangères a précisé qu'il n'avait pas fait parvenir d'instruction spéciale à M. Ford à ce sujet.

Le Canada affrontera la Finlande dans la zone européenne de la coupe Davis

MELBOURNE, Australie (UPI) — Le tirage en vue des séries de la zone européenne de la coupe Davis pour l'année 1966 a eu lieu hier à Melbourne et l'Espagne, qui a remporté le championnat l'an dernier, jouera sa série de première ronde contre la Yougoslavie.

Le Brésil contre le Danemark, la Suède contre la Pologne, la Turquie contre la République Arabe Unie, la France contre la Roumanie, la Finlande contre le Canada, la Tchécoslovaquie contre l'Autriche et Israël contre le Portugal.

Cette année, la zone européenne sera divisée en deux sections. Les vainqueurs de la section A joueront contre les vainqueurs de la zone américaine et les vainqueurs de la section B affronteront les champions de la zone de l'Est. L'Espagne jouera dans la section A. Dans les autres séries, on verra

Dans la section B, le Luxembourg jouera contre la Suisse, la Norvège contre l'Allemagne de l'Ouest, la Hongrie contre la Grèce, la Nouvelle-Zélande contre l'Angleterre, Monaco contre le Maroc, la Russie contre l'Italie, la Belgique contre l'Afrique du Sud et la Hollande contre l'Irlande.

Les skieuses d'Autriche s'affirment à Badgastein

BADGASTEIN (AFP) — Les skieuses autrichiennes Christl Haas, Traudl Hecher et Erika Schinegger, la grande révélation de la descente de Grindelwald, la Suisse Thérèse Obrecht et la Française Marielle Goitschel ont fait la meilleure impression au cours de la descente d'entraînement "non-stop" sur la piste du Grandkogel hier après-midi, à Badgastein.

Christl Haas, grandissime favorite de cette descente, est confiante: "Je crois pouvoir battre le record de la piste de huit à dix secondes demain", a déclaré la championne olympique de la spécialité à l'issue de l'entraînement. Il faut toutefois signaler à ce sujet que le parcours de la descente, d'une longueur de 2,600 mètres pour 672 mètres de dénivellation et 17 portés de direction, a été légèrement modifié cette année. "Erika Schinegger est ma rivale la plus dangereuse", a encore confié Christl Haas aux journalistes. La jeune skieuse de 17 ans, révélation de la descente de Grindelwald où elle avait déjà remporté la victoire sur la même piste lors des courses-test de l'équipe autrichienne en décembre.

Le départ de la course sera donné à 13 heures: 70 skieuses de 14 nations y participeront.

Zimmer au Japon

ST. PETERSBURG, Floride (UPI) — Le receveur Don Zimmer a signé un contrat pour jouer avec les Flyers de Toei, Tokyo, dans la ligue professionnelle de baseball du Japon.

Zimmer a été libéré sans condition par les Senators de Washington en décembre dernier. Il rejoindra deux anciens coéquipiers qui avaient joué avec lui po Los Angeles, Norm Larker et Pete Reiser.

Reiser a fait signer Zimmer à sa résidence de St. Petersburg et a déclaré que ce dernier serait fort probablement utilisé à l'arrêt-court avec l'équipe de Toei.

Zimmer avait joué sa première saison complète avec les Dodgers de Brooklyn en 1955. Il déménagea ensuite avec le club à Los Angeles et y joua ensuite avec Chicago, les Mets de New York, Cincinnati avant de retourner aux Dodgers avant d'être repêché par Washington lorsqu'il passa au repêchage en 1963.

Zimmer a occupé le poste de receveur avec Washington au cours des deux dernières années.

Assises du badminton

Le badminton sera évidemment à l'honneur en fin de semaine, à Québec. En plus du tournoi "Dow" et de l'Assemblée de l'Association Provinciale de Badminton, tenue pour la première fois en nos murs, voilà que le président de l'Association de Québec, Raymond Corbin, communique que le choix de joueurs junior pour l'équipe de la province au championnat interprovincial, à Toronto, du 28 au 30 janvier, se déroulera, dimanche matin, au Québec Winter Club.

Le tournoi consiste en un "round-robin". Les deux finalistes du tournoi de Québec, Jean Masson, champion et Michel Gagnon, se mesureront au champion provincial Serge Jolicoeur et Jean-Claude Lepage, de Montréal.

Aucune élimination n'est prévue pour les filles. Yolande Denis et Iris Dickson, de Montréal, sont assurées de leur poste.

Candidature de Detroit

LAUSANNE (AFP)—La chancellerie du Comité international olympique a reçu hier matin un télégramme de M. Jerome P. Cavanagh, maire de Detroit, posant la candidature de cette ville pour l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1972.

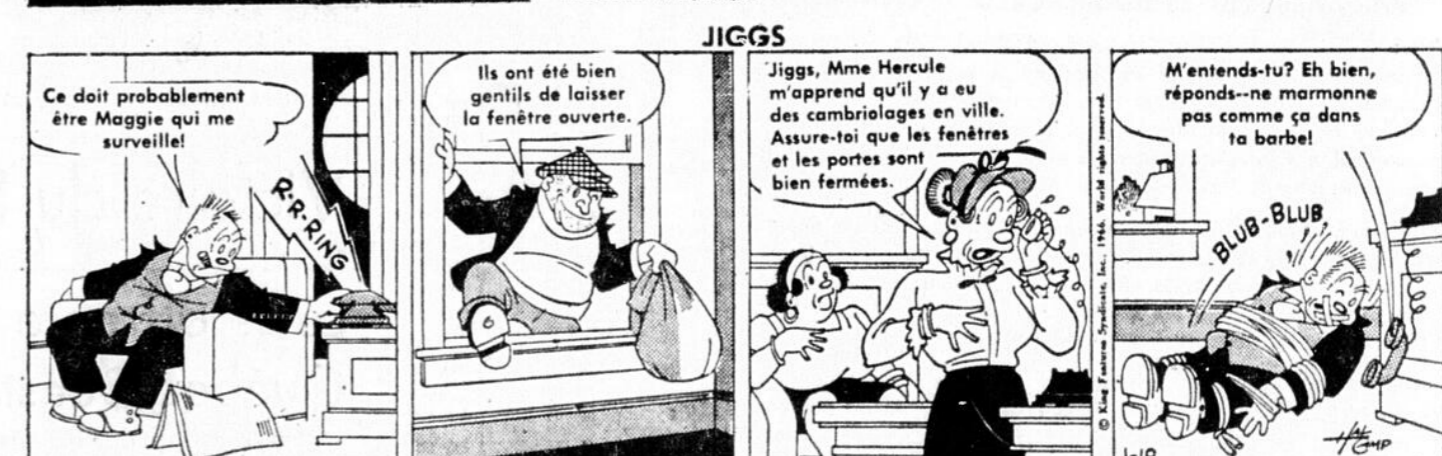
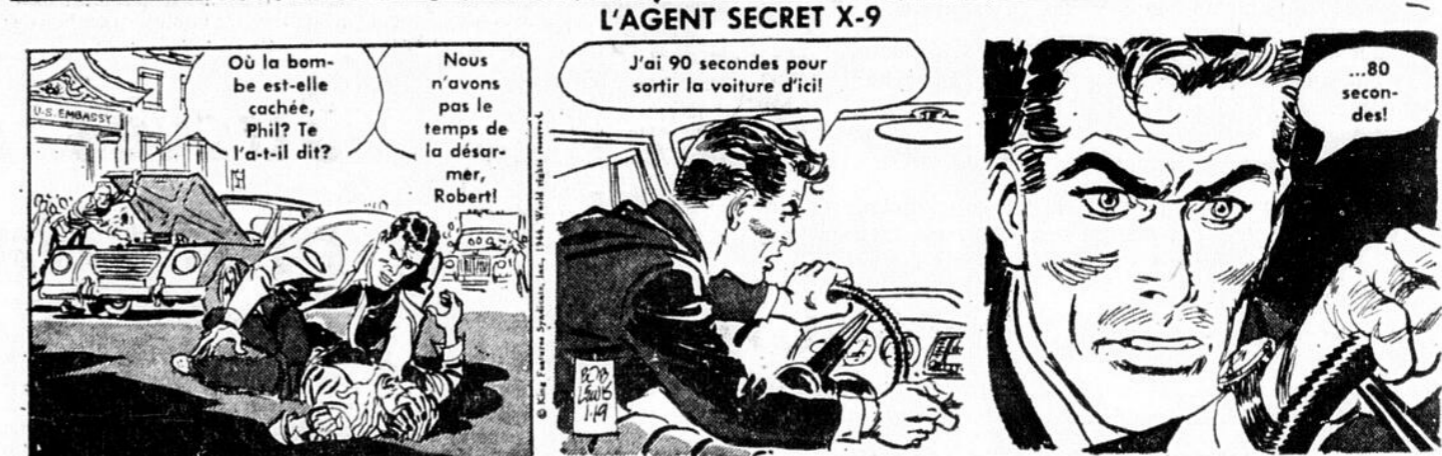
Le CIO a également reçu un télégramme de M. Douglas F. Roby, membre du Comité international olympique pour les États-Unis, posant la candidature de Salt Lake City pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de la même année.

Enfin, le Comité olympique néerlandais a avisé hier le CIO qu'il retirait la candidature provisoire d'Amsterdam à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1972, le gouvernement néerlandais ayant refusé d'accorder les fonds nécessaires.

Instructeurs des Oilers limogé

HOUSTON (UPI) — Les Oilers de Houston de la Ligue Américaine de football ont congédié hier soir l'instructeur en chef Hugh "Bones" Taylor, qui avait signé récemment un nouveau contrat de trois ans avec les Oilers.

Le vice-président et directeur général des Oilers, Don Kolsterman, qui s'est joint aux Oilers venant du Kansas City, a déclaré qu'il a congédié Taylor cause des rumeurs qui ont pris naissance selon lesquelles Taylor avait l'intention de résigner son poste si le quart-arrière George Blanda n'était pas congédié.



MEAD JOHNSON DU QUÉBEC LTEE



G. MARCEL CÔTÉ



JACQUES GUILBAULT



DENIS A. PARENT

Lors de la dernière assemblée du Bureau de Direction de la compagnie Mead Johnson du Québec Limitée, M. G. Marcel Côté a été nommé Directeur Général des Laboratoires Mead Johnson, division des produits pharmaceutiques et nutritifs de la compagnie Mead Johnson du Québec Limitée. M. Côté est également directeur de cette compagnie. Cette nomination fut annoncée par M. D. L. Menzies, Président du Conseil d'Administration.

M. Jacques Guilbault a également été nommé Directeur Général de la compagnie Edward Dalton, division de la compagnie Mead Johnson du Québec Limitée et distributeur des produits Métrelac et Plabum. Cette nomination fut annoncée par M. D. L. Menzies, Président du Conseil d'Administration de cette compagnie.

M. Denis A. Parent, représentant médical des Laboratoires Mead Johnson, division de la compagnie Mead Johnson du Québec Limitée, a été nommé Directeur des Ventes, division des hôpitaux. Cette nomination fut annoncée par M. G. Marcel Côté, Directeur Général des Laboratoires Mead Johnson.

L'industrie canadienne des textiles a connu une année fructueuse

«Au cours de 1965, l'industrie canadienne des textiles a continué de connaître l'encouragement tendance à la hausse de ses affaires, tendance amorcée au printemps de 1961. C'est ce que déclare M. F. E. Cleyn, président du conseil d'administration de l'Institut canadien des textiles, dans un article rédigé pour le Financial Counsel. Les facteurs de cette hausse ont été nombreux, l'un d'eux et non le moindre étant l'attitude à Ottawa, vis-à-vis le rôle futur de l'industrie manufacturière dans l'économie du Canada. Cependant, un crédit considérable doit également être donné à la capacité dont a fait preuve l'industrie d'utiliser les installations et la main-d'œuvre disponibles pour atteindre une production accrue et un rythme d'accroissement de la productivité plus rapide que la moyenne une fois que l'occasion se fut présentée.

mais plus difficiles à atteindre. Un facteur favorable réside dans le fait que nos compagnies de textiles projettent d'investir plus de \$100,000,000 en nouveau capital en 1966, pour la troisième année consécutive. Et ce programme ne devrait pas être entravé, du moins durant six mois, par le fait que l'argent devient plus facilement disponible.

Ombre au tableau

«Le niveau des importations de textiles, poursuit M. Cleyn, n'est pas seulement une cause de souci pour l'industrie, mais c'est une menace à la position de la balance des paiements du pays. Le Canada demeure le plus gros importateur de textile au monde, et chaque année entraîne un déficit commercial de \$300,000,000, dans ce secteur seulement.

Perspectives favorables

«L'industrie du textile est très consciencieuse du fait que, pour reculer cette position, elle doit accroître encore sa capacité de production. Ceci pourrait résulter en une position très rigide de vis-à-vis des importations et en une amélioration de nos exportations. Ce n'est pas une tâche facile, observe M. Cleyn, mais avec l'aide du ministère de l'Industrie, pour continuer, de coordonner les plans à long terme de l'industrie et ceux du gouvernement, je suis confiant qu'une saine orientation de l'industrie du textile verra le jour.

Nouvelles brèves des sociétés

Canada Iron déclare un dividende de 25 cents

Canada Iron Foundries Limited a déclaré, hier, un dividende trimestriel de 25 cents sur les nouvelles actions fractionnaires, payable le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 1er mars. Les actionnaires de la compagnie, réunis hier en assemblée extraordinaire dans la métropole, ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires sur une base de 3 pour 1.

Lots formant une tonne : — Etain, \$200,00; plomb, \$17,50; cuivre en lingots, \$60,00; zinc d'une teneur élevée, \$17,50.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, \$194,50; antimoine d'une teneur élevée (99,6 pour cent) \$60,00.

Lots d'un wagon : — Plomb, \$15,50; zinc prime western, \$14,50; zinc d'une teneur élevée, \$15,10; d'une teneur spéciale, \$15,50; aluminium en lingots (99,5 pour cent), \$26,00; cuivre \$45,25.

Canada Iron déclare un dividende de 25 cents

Incidentement, le dividende trimestriel sur les actions fractionnaires équivalait à 75 cents sur les vieilles actions à l'égard desquelles la compagnie payait auparavant un dividende trimestriel de 50 cents; de plus, en janvier cette année, un boni de 25 cents avait été réparti.

Une bonne année pour la société Algoma Steel

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont. (P.C.) — L'Algoma Steel Corporation révèle que ses bénéfices nets se sont élevés à \$30,804,000 en 1965 soit l'équivalent de \$5,31 par action comparativement à \$27,596,000 ou \$4,76 par action l'année précédente. Les ventes nettes ont atteint \$241,910,000 contre \$225,049,000 alors que les expéditions de fer d'acier sont passées de 1,962,000 à 2,105,000 tonnes. C'est ce qu'a déclaré le président de la compagnie, M. David Holbrook, dans son rapport aux actionnaires.

Revenus moindres de John Labatt

Selon M. Holbrook, les perspectives sont bonnes dans le domaine des affaires et on devrait s'attendre à ce que les opérations demeurent à un niveau élevé au cours des six premiers mois de l'année.

Revenus moindres de John Labatt

John Labatt Limited, une so-

La prospérité de notre pays offre des signes évidents

Le produit national brut pour 1965 indiquera une augmentation approximative de 9 p.c. sur 1964. C'est là un signe évident de la prospérité de l'économie canadienne. Plusieurs facteurs ont contribué à cette croissance; parmi les plus importants d'entre eux, mentionnons les suivants: embauchage, production, profit des compagnies, dividendes et prix des actions, a déclaré M. J. T. Thompson, président du Conseil de régie de la Bourse Canadienne dans une revue de l'activité économique.

L'activité intense qui règne présentement dans le domaine de la construction a réduit le taux de chômage à 3 p.c. Le plein emploi a fait augmenter le niveau du revenu à la disposition des consommateurs; on trouve la preuve dans l'augmentation des ventes au détail. De même, en raison du plein emploi, le demande des prêts bancaires s'est accrue. Les dépenses des consommateurs ont augmenté d'environ dix pour cent en 1965. Ces dépenses pour l'année 1965 représenteront au total environ \$34 milliards.

Il y a de fortes chances pour que la tendance au plein emploi se poursuive jusqu'à 1967 et même au-delà, en raison d'une grande pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'écart entre l'offre et la demande sur le marché du travail ne pouvant être comblé avant quelques années d'entraînement et de recrutement.

La valeur des contrats de construction pour 1965 accuse une augmentation d'environ 22

p.c. sur 1964. Les chiffres indiquent une hausse de \$923 millions sur les \$14,027,937,300 enregistrés en 1964. L'investissement p.c. au-dessus des chiffres enregistrés en 1964, ce qui représente une augmentation de \$1,4 million.

L'augmentation des profits des compagnies est plutôt modeste et s'établit à 10 p.c. sur 1964, soit une hausse de \$1,3 milliard. Cette diminution est attribuable à une hausse du coût de la main-d'œuvre, d'une part, et à une augmentation des immobilisations pour machinerie et équipement technique, d'autre part. On pense toutefois que cette situation pourra s'améliorer en 1966, grâce à un accroissement du taux d'efficacité.

Le prix des actions a monté quelque peu, bien que le marché ne se soit pas complètement rétabli à la suite des pertes encourues au début du printemps. Le volume des transactions pour l'année se chiffre à près de \$286 millions. Ce chiffre représente un succès jamais égalé dans l'histoire de la Bourse Canadienne. Les inscriptions à la cote augmentent en 1965, environ 20 nouvelles valeurs ont été inscrites, et l'on prévoit d'avenir inscriptions dans l'avenir immédiat. L'activité minière et pétrolière au Canada, et spécialement d'importantes sommes d'argent, et la seule façon dont les Canadiens peuvent contribuer au développement de ces ressources est de fournir une partie de la capitalisation.

NOMINATION DIRECTEUR CHEZ HARVEY WOODS



R. ST-AMOUR

La nomination de Monsieur Roger St-Amour, au poste de directeur des ventes pour la province de Québec et les provinces Maritimes, est annoncée par Monsieur N.D. Cook, vice-président de la Mise sur le marché de York Knitting Mills, Limited.

Monsieur St-Amour apporte à ce poste une expérience considérable et variée dans la vente. Il remplira ses fonctions au bureau de la compagnie à Montréal, 1104, Edifice Shell Tower, 1255, rue Université.

Cette nomination démontre la croissance accrue de YORK KNITTING MILLS, LIMITED.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE) Aetna Investment Corp. Ltd, dividende de 5 cents, payable le 31 janvier, inscription le 25 janvier.

Banque de Montréal, 55 cents, par mars, inscription le 31 janvier.

Canadian Breweries Ltd, 10 cents l'action ordinaire, 55 cents l'action privilégiée de la classe A \$2,20 et 66-1/4 cents l'action privilégiée \$2,65, tous payables le 1er avril, inscription le 28 février.

Revenue Properties Co. Ltd, 32 1/2 cents l'action privilégiée de classe A 6-1/2 pour cent, payable le 16 mai, inscription le 29 avril; 32 1/2 cents, 15 août, inscription le 29 juillet; 32 1/2 cents le 31 octobre, inscription le 31 octobre.

Western Supplies Ltd, 37 1/2 cents l'action de classe A, 15 février, inscription le 1er février.

Standard Radio Ltd, 9 cents l'action ordinaire, 7 avril, inscription le 7 mars.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Montréal.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide \$0,74; Québec, 95 points en solide \$0,86; Québec, 92 points en solide \$0,61.

PRIX DES OEUFS

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine en cartons.

PRIX DES OEUFS

Les prix des oeufs dans les colonnes sont ceux de la semaine finissant le 18 janvier.

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX PRODUCTEURS

Moins de 5 livres 20% 21-27

5 à 6 livres 20% 21-27

6 à 7 livres 20% 21-27

7 livres et plus 20% 21-27

PRIX AUX DÉTAILLANTS Poids livrés

Moins de 4 livres catégorie "A" 33-35

4 à 5 livres catégorie "A" 33-35

5 à 6 livres catégorie "A" 33-35

6 livres et plus catégorie "A" 33-35

Moins de 4 livres catégorie "A" 24-28

4 à 5 livres catégorie "A" 24-28

5 à 6 livres catégorie "A" 24-28

6 livres et plus catégorie "A" 24-28

Moins de 10 livres, catégorie "A" 44-45

10 à 16 livres, catégorie "A" 43-47

16 à 20 livres, catégorie "A" 43-46

N.B. — Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 18 janvier.

Prix des pommes de terre

Locales, No 1, \$1,20 à \$1,25 les 50 livres; No 2, \$1,10 à \$1,15 les 50 livres; No 3, \$1,00 à \$1,05 les 50 livres.

MARCHÉ DES OEUFS

Le marché des oeufs s'est raffermi au cours de la semaine écoulée. Cependant, le prix se stabilise depuis quelques jours et nous ne croyons pas qu'il y ait de changements importants à prévoir pour le moment.

Le marché de la volaille reste ferme. Seul le poulet de 7 livres et plus démontre une augmentation de 1/2 à 1 cent la livre. Pour ce qui est du prix, le marché se maintient.

MONTREAL (P.C.) — Les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture

ont été les suivants: A-Gros, \$0,38; A-Moyens, \$0,33; petits, \$0,30; B, \$0,28; C, \$0,26. L'offre correspondait à une demande stable.

MONTREAL (P.C.) — Le prix de vente du lait, en gros, a été de \$0,40 à \$0,41 la douzaine; A-Gros, \$0,38; A-Moyens, \$0,33; petits, \$0,30; B, \$0,28; C, \$0,26. L'offre correspondait à une demande stable.

Le marché de la volaille reste ferme. Seul le poulet de 7 livres et plus démontre une augmentation de 1/2 à 1 cent la livre. Pour ce qui est du prix, le marché se maintient.

MONTREAL (P.C.) — Les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture

ont été les suivants: A-Gros, \$0,38; A-Moyens, \$0,33; petits, \$0,30; B, \$0,28; C, \$0,26. L'offre correspondait à une demande stable.

MONTREAL (P.C.) — Les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture

ont été les suivants: A-Gros, \$0,38; A-Moyens, \$0,33; petits, \$0,30; B, \$0,28; C, \$0,26. L'offre correspondait à une demande stable.

MONTREAL (P.C.) — Les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture

ont été les suivants: A-Gros, \$0,38; A-Moyens, \$0,33; petits, \$0,30; B, \$0,28; C, \$0,26. L'offre correspondait à une demande stable.

Le mouvement de hausse se poursuit sur le marché de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Les trois principaux automoteurs, les aciéries, les aéronautiques et les électroniques ont pris la vedette à Wall Street hier alors que la cote a de nouveau atteint un niveau record. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 4,45 à 994,20, un nouveau sommet. Le virement à été de 9,820,000 actions au regard de 9,430,000 titres. Parmi les valeurs industrielles, General Motors a été particulièrement en faveur, accusant un gain de 17-8 à 1067-8.

MONTREAL (PC) — La cote présentait une allure irrégulière avec une tendance à la hausse hier en Place locale. Les métaux ont pris la vedette, trois de ces stocks atteignant un nouveau record. Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge et International Nickel ont gagné un point à 112 et 103, un nouveau point à 68 et la Banque Royale 3-4 à 80-1/4 cependant que la Banque Impériale de Commerce et la Banque Canadienne Nationale ont monté de 1-2 à 69-3-4 et 70.

TORONTO (PC) — Une reprise tardive des valeurs spéculatives a été le fait saillant d'une séance grandement animée hier à la Bourse de Toronto. Ce redressement a semblé profiter aux industrielles, qui ont pu reprendre le terrain perdu plus tôt. Parmi les valeurs spéculatives, Eldon a gagné 70 cents à \$3,15 sur un déplacement de plus de 1,074,000 actions.

Prix mixtes sur le marché canadien des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient mixtes au cours d'une séance modérément active hier, sur le marché canadien des obligations.

Les fonds d'Etat canadiens à court terme étaient inchangés, alors que l'émission portant intérêt à 3-4 pour cent et venant à maturité le 1er octobre 1967 a terminé la séance à \$97,75 à l'offre et \$97,85 à la demande. L'émission portant intérêt à 4-1/4 pour cent et venant à échéance le 15 janvier 1968 a terminé à \$98,20 à l'offre et \$98,30 à la demande. Les fonds d'Etat à long terme étaient généralement à la baisse, les bons d'un durée de 91 jours terminant à 4,60 pour cent et ceux d'une durée de 182 jours, à 4,80 pour cent. L'argent au jour le jour a perdu 1-4 pour cent s'établissant à 4 pour cent à la fermeture. Les obligations des provinces étaient calmes et généralement inchangées.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court et à long terme, les obligations des provinces et les émissions industrielles étaient inchangés hier, sur le marché des obligations de Montréal.

NEW YORK (PA) — Les prix des bons du Trésor américain et ceux des émissions industrielles étaient généralement inchangés hier.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes Titres Ferm. Chan. % +/-

15734 Brinco 5 1/4 + 1/4

5880 Dodiak P 2,90 - 0,20 1/2

5720 Alumin P 26 1/4 + 1/4

4290 Moch Corp 25 1/4 + 1/4

5080 Mas F 24 - 1/4

4445 Can Brew 8 1/2 - 1/4

4290 Moch Corp 25 1/4 + 1/4

4150 Stel Can 26 1/4 + 1/4

3381 Bell Phone 60 1/4 - 1/4

SECTION MINIERE (en cents)

143000 Pat Silver 150 - 10

34500 Fab 28 - 3

72800 Open Ex 124 - 1 1/2

35000 Agamex 25 1/4 + 1/4

55000 Apatex 25 1/4 + 1/4

63 titres de 350,000 + 83

Volume des ventes: 1,836,000 actions comprenant 194,900 actions industrielles et 1,641,100 actions minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

65 13 7 85 8

Ind. Util. Banc. Tit. Pap. 20 10 10 10

Mardi 169 62 138 30 122 149 163 83

Lundi 189 54 158 18 132 163 123 91

Sem. dr 169 62 138 30 122 149 163 83

Mardi 79 4 101 2 86 1 91 90 6

Lundi 79 4 101 2 86 1 91 90 6

Sem. dr 79 4 101 2 86 1 91 90 6

Mardi 62 7 101 6 87 91 90 9

Lundi 62 7 101 6 87 91 90 9

Sem. dr 62 7 101 6 87 91 90 9

Mardi 65 66 52 7 102 58 95 94 3

Lundi 65 66 52 7 102 58 95 94 3

Sem. dr 65 66 52 7 102 58 95 94 3

Mardi 45 58 66 7 99 85 91 90 1

Lundi 45 58 66 7 99 85 91 90 1

Sem. dr 45 58 66 7 99 85 91 90 1

Mardi 64 80 91 100 87 92 94 2

Lundi 64 80 91 100 87 92 94 2

Sem. dr 64 80 91 100 87 92 94 2

Mardi 64 80 91 100 87 92 94 2

Lundi 64 80 91 100 87 92 94 2

Sem. dr 64 80 91 100 87 92 94 2

Mardi 64 80 91 100 87 92 94 2

Lundi 64 80 91 100 87 92 94 2

Sem. dr 64 80 91 100 87 92 94 2

Mardi 64 80 91 100 87 92 94 2

Lundi 64 80 91 100 87 92 94 2

Sem. dr 64 80 91 100 87 92 94 2

Mardi 64 80 91 100 87 92 94 2

Lundi 64 80 91 100 87 92 94 2

Pensez-y aucune commission à payer Les marchés aux bestiaux MONTREAL (PC) — Des vaches communes et les sujets de différentes catégories formaient le gros des arrivages hier. Le prix des bovins était à la hausse de 5 cents. Les prix des porcs marquaient une hausse de \$1,00. La séance a été animée et la demande soutenue. Les arrivages comprenaient 517 bovins, 312 veaux, 21 porcs et 20 ovins. Les bouvillons communs valaient de \$16,50 à \$21,50. Les génisses communes nous rapportaient de \$12,50 à \$18,50. Les vaches de bonne qualité valaient de \$16,00 à \$17,25; celles de qualité moyenne de \$15,00 à \$16,25; les vaches communes de \$12,50 à \$15,00 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$9,00 à \$13,00. Les taurillons de bonne qualité s'échangeaient de \$18,50 à \$19,25 et ceux de qualité moyenne de \$14,50 à \$17,50. Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient de \$31,00 à \$37,00; ceux de qualité moyenne de \$25,00 à \$31,00 et les communs de \$16,50 à \$25,00. Le prix des porcs de catégorie A s'établissait à \$42,50 et celui des truies à \$29,50. On ne signale aucune vente d'ovins.

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE NEW YORK

A la Bourse des céréales des céréales des obligations

Mines hors liste

Table of stock market data for Toronto, including various sectors like Industriels, C.P. Rail, and Mines.

Table of stock market data for New York, including various sectors like Industriels, C.P. Rail, and Mines.

Table of grain market data, including wheat, corn, and other cereals, with prices and volumes.

Table of mining stocks, including various companies and their share prices.

Bourse Américaine

Table of American stock market data, including various sectors and companies.

Le prix de l'or

Text discussing the price of gold, mentioning the London market and its fluctuations.

Tendance des prix

Text discussing market trends and price movements, including mentions of the S&P 500 index.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Advertisement for 'CARRIÈRES et PROFESSIONS' featuring a 'SECRETARIE demandée' and 'ASSOCIE DEMANDE' sections.

La Compagnie Canadienne General Electric EST A LA RECHERCHE

Advertisement for General Electric Canada, seeking technicians and graduates for various roles.

OPPORTUNITÉ POUR "INSPECTEURS" ET "UNDERWRITER JUNIOR"

Advertisement for insurance roles, including 'Inspecteurs' and 'Underwriter Junior'.

DEMANDE D'EMPLOI

Advertisement for job openings, including 'DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE'.

Large advertisement for Jerry Cotton 'romans policiers' (detective novels), featuring the author's name and a list of titles.

L'Événement, fondé en 1967, est imprimé au 300, rue de la Couronne à Québec, par Le Soleil L'Événement, Inc. et est autorisé à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Événement.

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de L'ÉVÉNEMENT le matin produira des résultats le jour de sa publication. Signalez: 529-9231

L'Événement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union", Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFPO).

Le directeur du journal L'Événement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Événement n'assume aucune responsabilité des dommages matériels ou financiers ou des dommages attribués à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéro et le envoi d'annonces objet boîtes de distribution de la présente publication.

Le tarif au comptant: 1 ligne, la ligne comptée de 5 mots. Coût minimum: 25 centimes. 3 lignes consécutives, la ligne comptée 25 centimes. Minimum 7 lignes comptées, par insertion individuelle, par insertion: \$1.50. Avis de naissance, mariage: \$1.50. Avis de décès, remerciements, service anniversaire: \$1.00.

ANNONCES CLASSÉES L'ÉVÉNEMENT RESULTATS LA JOURNÉE MEME

ABONNEMENT A L'ÉVÉNEMENT: Prix de l'abonnement à "L'Événement": 1 an, \$12.00; 6 mois, \$7.00; 3 mois, \$4.00.

AGENTS COMMERCES A LOUER: SALON barbier à louer tout meublé, neuf, conditions avantageuses. 625-0606.

COMMERCES A LOUER: PART de restaurant à vendre ou à échanger. Tél. 661-2503.

AUTOS - CAMIONS, A VENDRE: AUSTIN-HEALY Morris, MG, représenté et service, 185 avenue St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISON CHAMBRES: RUE Christie, 26 chambres, louées à l'année, revenu brut, \$9,000, prix \$37,000.

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX: Roger AUTOS BARRE et Camions centre de l'auto et camions usagés à Québec

URGENT: ÉPICERIE licenciée au début du chemin de la rue, 15, 10 à 25 pieds, 5000 à 6000, 10 à 15, 10 à 25 pieds, 5000 à 6000.

BUREAUX A LOUER: BUREAUX ultra-modernes différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement.

COMPTABLE: Le candidat doit être: dans la vingtaine, bachelier en commerce ou R.I.A., ou l'équivalent.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

CHAMBRES A LOUER: GIFFARD, chambre à louer, permis cuisine. Tél. 661-9029 ou 522-0474.

REPRÉSENTANT bilingue ÉQUIPEMENT DE BUREAUX ET SYSTEMES COMMERCIAUX: Le manufacturier canadien des produits "3M", "Thermo-Fax" le pays, offre une situation permanente dans la vente pour la région de Québec.

FEMMES, FILLES DEMANDEES: POULI comptoir-lunch, jeune fille avec expérience. S'adresser: Le Rendez-Vous, Ste-Foy, 656-6772.

HOMMES DEMANDES: COMPAGNIE Internationale renommée ouvre un nouveau département. Carrrière avantageuse pour jeune homme ambicieux. Télé. 529-9231.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

DRAKE PERSONNEL: Sténos, dactylos, réceptionnistes ou commis de bureau. Si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, venez nous voir.

HOMMES DEMANDES: BOULANGER d'expérience et aide boulanger. Pâtisserie Casault, 1029 St-Jean.

HOMMES DEMANDES: VENDEUR d'expérience pour compagnie de marchandises sèche en gros bien connue. Max Weiser Ltd., 504 St-Roch, Québec, 681-0225.

MAISONS A VENDRE: 42 NAPOLÉON, 1 revenu, pourcentage net 12 pour cent, \$5,850, acompte \$2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8615.

MAISONS A VENDRE: 1-2 PIÈCES, paroière St-Louis France, près école, église, sous-sol fini, \$15,900. Tél. 663-4722.

Commulation de peine La veuve surprise

Texte intégral du Discours du Trône

OTTAWA (PC) — Voici le texte du discours du trône lu hier par le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.

Je vous souhaite la bienvenue à la première session de la vingt-septième législature du Canada. Réunis à la veille de l'année de notre centenaire, il convient que nous réaffirmions les valeurs et les objectifs qui unissent tous nos gens, et que nous travaillions, avec détermination et patriotisme, à leur réalisation. Nous devrions être très fiers d'être Canadiens.

Notre pays continue d'accomplir des progrès économiques et sociaux, tout en jouant un rôle sérieux dans les affaires mondiales. En tant que membre des Nations unies, en tant que membre du Commonwealth, dont notre reine bien-aimée est le chef, et en tant que membre de l'Alliance de l'Atlantique nord, le Canada va s'efforcer de contribuer autant que possible à améliorer les relations internationales et à assurer à tous les peuples la paix dans la justice. Les réalisations qui sont à notre portée sur le plan national dépendent, tout comme pour les autres pays, de la paix et de la communauté universelle.

LE MONDE

Le Canada continuera d'appuyer fermement les efforts de la Grande-Bretagne, du Commonwealth et de la Communauté internationale en vue de mettre fin à la présente situation illégale en Rhodésie. Mon premier ministre assistait récemment, au Nigeria, à une réunion des dirigeants du Commonwealth où cette situation critique a été discutée et la valeur du Commonwealth, comme association multiraciale, confirmée.

La récente visite officielle que le premier ministre a faite aux Antilles montre l'importance que mon gouvernement attache au resserrement des liens entre le Canada et les pays du Commonwealth de cette région.

Aux Nations unies, le Canada poursuivra ses efforts, de concert avec les autres pays, pour créer les moyens de maintenir la paix et de raffermir l'influence de l'organisation mondiale. Mon gouvernement fera également tout son possible pour aider à trouver une base de négociation en vue d'un règlement pacifique du conflit vietnamien. Nous ferons tout ce qui est possible, par l'entremise des Nations unies et de la Commission du désarmement, pour favoriser les ententes de nature à empêcher la dissémination des armes nucléaires et à faire progresser le désarmement. Pour la sécurité de la Communauté nord-atlantique et la stabilité de l'Europe, mon gouvernement cherchera à préserver et à renforcer l'unité et l'efficacité de l'Alliance de l'Atlantique nord.

Les objectifs internationaux doivent être poursuivis par les moyens économiques et sociaux aussi bien que politiques. Mon gouvernement recommandera au Parlement de nouvelles mesures en vue d'améliorer et de développer les conditions économiques internationales et de renforcer l'économie canadienne.

UNITE

Mon gouvernement compte accroître progressivement des programmes d'aide extérieure. Vous serez priés d'approuver la participation du Canada à la Banque asiatique de développement.

Mon gouvernement reconnaît que le Canada a le devoir de se joindre aux efforts de ceux qui cherchent à empêcher ou à restreindre les comités armés. Dans les limites de nos capacités, nous devons viser à améliorer les perspectives de paix et de prospérité dans le monde.

Mon gouvernement continuera à accroître la puissance des forces intégrées de la défense du Canada pour assurer la sécurité du pays et collaborer au maintien de la paix mondiale. Vous serez priés de modifier la loi sur la Défense nationale.

La responsabilité et le devoir les plus importants du Parlement et de mon gouvernement sont la sauvegarde et l'affermissement de l'identité et de l'unité du Canada. Cette unité repose sur les deux grands courants culturels, britannique et français, enrichis par la contribution d'autres groupes culturels, et reconnaissant l'apport essentiel de tous à la réalisation de l'identité canadienne.

A la veille du centenaire de la Confédération, il est extrêmement important que les Canadiens de toutes les régions du pays voient dans Ottawa sa vraie capitale où ils peuvent se sentir chez eux. A cette fin mon gouvernement continuera de travailler à accroître le caractère bilingue de la fonction publique. La capitale nationale devrait refléter de plus en plus la nature de la société canadienne.

FISCALITE

Dans ses relations avec les provinces, mon gouvernement est profondément convaincu du fait que le fédéralisme canadien doit puiser sa vitalité et sa force

dans le respect mutuel et la collaboration des gouvernements nationaux et provinciaux. Les institutions politiques canadiennes ne pourront bien servir les citoyens que si chaque élément de notre régime fédéral est capable d'agir avec efficacité dans le cadre de ses pouvoirs constitutionnels. Tout en respectant intégralement la compétence est également décidé à maintenir les responsabilités constitutionnelles de l'autorité fédérale.

Le comité du régime fiscal achève son travail; c'est au sein de ce comité que les gouvernements fédéral et provinciaux effectuent de concert une révision fondamentale de leurs relations dans le domaine financier. Le comité devrait présenter ses recommandations à la conférence fédérale-provinciale qui étudiera, dans le courant de l'année, les meilleurs moyens de rajuster les relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux, afin de raffermir chaque gouvernement dans l'exécution de ses tâches constitutionnelles.

Mon gouvernement vous présentera au cours de la session législative des propositions législatives concernant les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces qui doivent entrer en vigueur en 1967.

CONSTITUTION

La modification au Canada de la constitution canadienne demeure l'objectif de mes ministres.

Vous serez appelés à autoriser mon gouvernement à décréter que "O Canada" devienne l'hymne national et "Dieu sauve la reine" l'hymne royal du Canada.

Vous serez saisis d'un texte législatif visant à la réorganisation de certains ministères en vue d'adapter les structures administratives aux conditions nouvelles et changeantes, et de mieux répondre ainsi aux besoins des Canadiens. Cette réorganisation a pour but d'assurer une collaboration plus étroite et mieux concertée dans les secteurs suivants touchant l'intérêt public: organisation de la main-d'œuvre, essentielle à la croissance soutenue d'une économie à rendement élevé et à l'élimination des îlots de pauvreté; programmes de développement rural, indispensables au progrès agricole et à l'amélioration de la vie rurale; programmes fédéraux d'ensemble pour l'énergie et les ressources; besoins particuliers de nos indigènes et du développement du Nord canadien; responsabilité du gouvernement fédéral quant aux lois sur l'exercice d'une activité commerciale; problèmes touchant le crime et le châtiment, surtout en ce qui a trait à la coordination efficace des services de sûreté et de renseignements dans la lutte contre le crime organisé; et amélioration de la direction et de l'administration dans la fonction publique en général.

MINISTRES

A ces fins, vous serez priés d'approuver la conversion du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en ministère de la Main-d'œuvre; l'élargissement du ministère des Forêts et de l'Aménagement rural; la création d'un ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; la transformation du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en un ministère des Affaires indiennes et des Affaires du Nord; l'établissement d'un nouveau ministère dont relèveront les mesures législatives touchant l'exercice d'une activité commerciale; la transformation du bureau du procureur général en ministère régulier du gouvernement; et la création d'un ministère du Conseil du trésor dirigé par son propre ministre. Mon gouvernement estime que ces modifications administratives de résoudre plus rapidement et plus efficacement les problèmes contemporains.

Notre pays connaît une ère de prospérité et de croissance sans pareille. La production, l'investissement et le commerce ont pris un rapide essor. Le marché de l'emploi s'est accru plus rapidement encore que notre population active. Le chômage a diminué dans toutes nos régions et n'a pas été aussi bas depuis un nombre d'années. Les Canadiens ont bénéficié de bonnes récoltes d'une forte demande pour leurs produits agricoles.

ECONOMIE

Les exposés du Conseil économique du Canada ont signalé les occasions et le besoin d'une croissance économique toujours soutenue. Mon gouvernement a l'intention de poursuivre nos programmes qui assureront notre prospérité et notre croissance. Il est important que les avantages qui peuvent en découler soient tous les Canadiens ne soient pas mis en danger par des coûts et des prix excessifs qui risqueraient d'ébranler la stabilité de notre économie. Mon gouvernement entend donc maintenir sa politique d'échelonnement des dépenses concernant les travaux de construction publics dans les régions où l'industrie de la construction subit une grande pression.

Avec un niveau élevé de l'emploi, notre croissance économique et notre niveau de vie dépendront de plus en plus de nos importations dans les secteurs où nous importons plus que nous n'exportons. Notre efficacité économique peut être améliorée grâce à un effort concerté en vue du développement de nos institutions privées ou

publiques et de leur adaptation à nos besoins réels. L'amélioration de la compétence et du rendement de notre secteur privé et de ceux qui accèdent au marché du travail exigera un souci croissant de la formation, de l'éducation et, en général, de tout ce qui permet et facilite la préparation de nos gens pour les meilleurs emplois disponibles. Nous travaillons et nous commercerons dans un monde où la concurrence est vive, qui offre beaucoup d'occasions mais exige le meilleur rendement. L'amélioration de notre productivité permettra à notre économie de croître plus rapidement et d'atteindre un niveau de vie supérieur et une balance plus favorable des paiements internationaux.

LA RECHERCHE

Vous serez saisis de mesures législatives et de propositions connexes concernant les banques.

Vous serez saisis d'un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer, projet élaboré de nouveau à la lumière de l'étude faite durant la dernière législature et des discussions publiques subséquentes. Vous serez également priés d'examiner un texte législatif portant sur la composition du capital du National Canadian.

Mon gouvernement attache beaucoup d'importance à l'amélioration de la capacité technique de l'industrie canadienne. Le programme pour le progrès de la technologie industrielle, présenté l'an dernier, est en bonne voie et quelques projets individuels d'importance ont déjà été lancés. Vous serez appelés à adopter des mesures législatives visant à encourager la recherche et le développement qui amplifieront et amélioreront les incitations fiscales actuelles. Vous serez également appelés à adopter une mesure législative visant à établir un conseil des sciences du Canada afin de favoriser davantage le progrès des recherches scientifiques.

AGRICULTURE

Vous serez priés d'approuver la création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural et, afin de faciliter une activité de grande envergure pour le développement rural, vous serez saisis de modifications à apporter à la législation concernant la remise en valeur des terres agricoles.

BOURSES

Tout en respectant entièrement la compétence des provinces dans le domaine de l'éducation, mon gouvernement reconnaît le devoir pressant de favoriser un meilleur épanouissement des richesses humaines du Canada en aidant à l'expansion des institutions d'enseignement supérieur et en offrant aux jeunes Canadiens des chances plus grandes et plus équitables de fréquenter ces institutions. Un programme national de bourses d'études et d'entretien pour les étudiants qui veulent faire des études supérieures sera soumis à votre approbation. Vous serez saisis de modifications à la loi sur les prêts aux étudiants. Comme première mesure palliant les besoins financiers pressants des universités et des collèges, mon gouvernement vous demandera d'approuver une augmentation sensible de l'assistance financière du gouvernement fédéral aux universités pour l'année scolaire 1966-1967. Après avoir consulté les provinces, mon gouvernement envisage de mener une réunion permanente qui respecterait les divergences entre les systèmes d'éducation et les institutions d'enseignement des provinces.

COMMERCIE

La Société du crédit agricole devant répondre à une forte demande de prêts, il est de nouveau souhaitable d'accroître son capital.

CINEMA

Mon gouvernement se propose de vous soumettre un texte législatif concernant l'article 29 des conditions de l'union avec Terre-Neuve.

PAUVRETE

Vous serez priés d'approuver une mesure législative créant une Société de développement du Canada. Mon gouvernement est à l'œuvre de consultations avec les provinces en vue de l'amélioration de la législation intéressant les valeurs et il proposera une mesure visant à accroître l'efficacité de la loi sur la faillite.

SAUTE

Comme mon gouvernement vise à fournir aux jeunes les occasions qu'ils recherchent de servir la collectivité de façon vraiment constructive au Canada et à l'étranger, vous serez invités à adopter une mesure législative établissant une Compagnie de jeunes Canadiens.

MON GOUVERNEMENT CONTINUERA

à travailler en vue de la coordination efficace des mesures visant à combattre la pauvreté et à accroître la sécurité dans tout le Canada. Dans ce domaine, le régime d'assistance publique du Canada est destiné à aider les provinces à fournir une aide d'ensemble, souple et suffisante, aux particuliers et aux familles dans le besoin. Depuis que mon gouvernement a annoncé la présentation de cette mesure, au début de l'an dernier, des discussions ont eu lieu avec toutes les provinces et un texte législatif incorporant les propositions du gouvernement vous sera soumis au cours de la session.

chaises jamais conclues entre le Canada et les Etats-Unis.

PAUVRETE

Vous serez priés d'approuver une mesure législative créant une Société de développement du Canada. Mon gouvernement est à l'œuvre de consultations avec les provinces en vue de l'amélioration de la législation intéressant les valeurs et il proposera une mesure visant à accroître l'efficacité de la loi sur la faillite.

Mon gouvernement compte vous se poursuivre, pendant la législature qui s'ouvre, le travail entrepris, lors de la dernière législature, par le comité mixte du crédit à la consommation. Il compte aussi voir établir de nouveau un comité spécial de la Chambre des communes relativement aux aliments et drogues.

MON GOUVERNEMENT CONTINUERA

à travailler en vue de la coordination efficace des mesures visant à combattre la pauvreté et à accroître la sécurité dans tout le Canada. Dans ce domaine, le régime d'assistance publique du Canada est destiné à aider les provinces à fournir une aide d'ensemble, souple et suffisante, aux particuliers et aux familles dans le besoin. Depuis que mon gouvernement a annoncé la présentation de cette mesure, au début de l'an dernier, des discussions ont eu lieu avec toutes les provinces et un texte législatif incorporant les propositions du gouvernement vous sera soumis au cours de la session.

SAUTE

Comme mon gouvernement vise à fournir aux jeunes les occasions qu'ils recherchent de servir la collectivité de façon vraiment constructive au Canada et à l'étranger, vous serez invités à adopter une mesure législative établissant une Compagnie de jeunes Canadiens.

MON GOUVERNEMENT CONTINUERA

à travailler en vue de la coordination efficace des mesures visant à combattre la pauvreté et à accroître la sécurité dans tout le Canada. Dans ce domaine, le régime d'assistance publique du Canada est destiné à aider les provinces à fournir une aide d'ensemble, souple et suffisante, aux particuliers et aux familles dans le besoin. Depuis que mon gouvernement a annoncé la présentation de cette mesure, au début de l'an dernier, des discussions ont eu lieu avec toutes les provinces et un texte législatif incorporant les propositions du gouvernement vous sera soumis au cours de la session.

et une mesure visant à prolonger la période de construction de la route transcanadienne.

AUTRES LOIS

Un nombre des autres mesures législatives que vous serez priés d'étudier figureront des modifications aux lois suivantes: loi sur les juges, loi sur l'Office national de l'énergie, loi stimulant le développement de certaines régions, loi sur l'aéronautique, loi aidant à la construction de navires au Canada, loi sur le Yukon et loi sur les Territoires du Nord-Ouest, loi sur les accords de Bretton-Woods, loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique, loi nationale sur l'habitation, loi sur la production de Défense et loi sur les Postes. Vous pourrez être saisis d'autres mesures législatives pendant la session à la suite d'enquêtes actuellement en cours.

Membres de la Chambre des Communes,

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et paiements autorisés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat

Membres de la Chambre des Communes,

Puisse la divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

M. C.-E. Côté

Monsieur Charles-Eugène Côté, vice-président du Syndicat de Québec Ltée, époux de dame Albertine Marois, est décédé le 17 janvier, à l'âge de 66 ans. Il demeurait au 855, Avenue des Braves, Québec.

Mme Nap. Légaré

L'évêque de Mzuzu, au Nyasaland, Son Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, a présidé lundi dernier aux funérailles de la mère d'un missionnaire d'Afrique, Mme Napoléon Légaré, mère du R.P. Robert Légaré, de la Société des Pères Blancs.

Mme Nap. Légaré

Le Père Légaré exerce depuis plusieurs années son apostolat missionnaire dans le diocèse de Mzuzu.

M. C.-E. Côté

De passage à Québec, depuis quelques semaines, Mgr Jobidon appartient aussi à la Société des Pères Blancs. Le prêtre qui est venu refaire ses forces au pays natal, est originaire de Château-Richer.

Mme Nap. Légaré

Les funérailles de Mme Légaré se sont déroulées en l'église Saint-Vincent de Paul à Québec.

M. J.-A. Beaulieu

Mme Joseph-Arthur Beaulieu, née Marie-Jeanne Fortin, est décédée le 18 janvier, à l'hôpital Saint-Paul de Sainte-Foy, à l'âge de 67 ans. Elle demeurait à 160, Saint-Joseph, Lauzon.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. Gilles Côté, M. et Mme Roland Côté (Ghislaire Robidou), M. et Mme Claude Talbot (Monique Côté), M. et Mme Roger Boucher (Estelle Côté), M. et Mme Yves Côté (Lucille Laflamme), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Côté (Lucette Létoir), M. et Mme Arthur Marois (Adrienne Côté), M. et Mme Alexandre Chaumette (Fernande Côté), M. et Mme Gaby Boivin (Jeanne Côté), Mlle Françoise Côté, Mme Edouard Côté (Yvonne Landry), Mme Lucien Côté (Berthe Bourdeau), Mme Napoléon Falard, M. et Mme Emile Cliche, M. et Mme Marcel Moreau, M. et Mme Paul-Henri Marois, Rév. Secrétaire Marie-Jeanne des Soeurs de la Charité de Québec, Mme Alfred Marois, Mme Jules Marois, Mme Eugène Marois, ainsi que ses petits-enfants: Christianne, Gina Côté, Marc et Louis Talbot, Vivianne et Charles Côté.

M. P. Couture

M. Philias Couture, époux de dame Amanda Talbot, est décédé le 17 janvier, à l'âge de 85 ans, à l'hôpital Notre-Dame de Charly. Il demeurait au 34 rue Saint-Maurice, à Breakeyville.

M. C.-E. Courchesne

Monsieur Charles-E. Courchesne, architecte géomètre et ingénieur professionnel, époux de dame Alberta Legendre, est décédé le 18 janvier, à l'âge de 74 ans. Il demeurait au 3029, ave Raudot, Sainte-Foy.

M. M.-A. Lemieux

Monsieur Marc-Aurèle Lemieux, président de M. Lemieux Inc. (Distributeur Industriel), époux de dame Françoise Fecteau, est décédé le 17 janvier, à l'âge de 55 ans. Il demeurait au 1300, ave Pelletier, Sillery.

Mme veuve E. Boisseau

Madame veuve Eudore Boisseau, née Fabiola Desjardins, est décédée le 18 janvier, à l'âge de 87 ans, au Foyer Saint-Sacrement. Elle demeurait au 5, rue Gauvreau, à Lévis.

Mme veuve E. Boisseau

Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Guy Boisseau (Pauline Guay), de Sillery, M. et Mme Marcel Boisseau (Françoise Verreault), de Donnancona, M. et Mme Jacques Boisseau (Claire Dorval), de Lévis, M. et Mme Gilles Boisseau (Lisette Gaumont), de Lévis, M. et Mme Marc Watters (Louise), de Sainte-Foy, Miles Denise et Lolita Boisseau, de Lévis.

Mme veuve E. Boisseau

La dévouée mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Église, Sainte-Foy. Le service funéraire sera chanté vendredi en l'église de Saint-Louis de France et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme veuve E. Boisseau

Le service sera chanté vendredi en l'église Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme veuve E. Boisseau

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Colomban et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme veuve E. Boisseau

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme veuve E. Boisseau

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme veuve E. Boisseau

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

M. Marcel Légaré, fils de feu M. Jean-Baptiste Légaré et de feu dame Marie-Luce Savard, est décédé le 17 janvier à l'âge de 38 ans et 4 mois. Il demeurait au 221, rue Marie-Louise, Québec.

M. J. Charrier

Monsieur Joseph Charrier, barbier, époux de dame Antoinette Labrecque, est décédé le 18 janvier, à Québec-Ouest, à l'âge de 46 ans.

Mme Nap. Légaré

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jeanne, Murielle, Réjean, Denis, Line et Alain; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis Charrier, M. Emilien Charrier, M. Donat Labrecque, M. et Mme Alfred Morin (Alvine Labrecque), M. et Mme Léo Gauthier (Jeannette Labrecque).

Mme Nap. Légaré

La dévouée mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, Québec-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Saint-Charles.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Beaulieu — A l'hôpital Saint-Paul de Québec, le 18 janvier 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Beaulieu, époux de dame Marie-Luce Savard, est décédé le 17 janvier à l'âge de 38 ans et 4 mois. Il demeurait au 221, rue Marie-Louise, Québec.

M. J. Charrier

Monsieur Joseph Charrier, barbier, époux de dame Antoinette Labrecque, est décédé le 18 janvier, à Québec-Ouest, à l'âge de 46 ans.

Mme Nap. Légaré

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jeanne, Murielle, Réjean, Denis, Line et Alain; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis Charrier, M. Emilien Charrier, M. Donat Labrecque, M. et Mme Alfred Morin (Alvine Labrecque), M. et Mme Léo Gauthier (Jeannette Labrecque).

Mme Nap. Légaré

La dévouée mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, Québec-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Saint-Charles.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Le service sera chanté vendredi en l'église de Saint-Denis et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Nap. Légaré

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du discours du trône qui contient 65 projets de législation :

Rajustement des relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux à la suite d'une conférence fédérale-provinciale.

Subventions accrues aux universités et programme de bourses aux étudiants.

Mesure législative visant à créer un régime canadien d'assurance-santé, après consultation avec les provinces.

Création d'une caisse de \$500.000.000 pour les services de santé.

Modification à la loi sur les chemins de fer et révision de la loi sur les banques.

Création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural.

Programme visant à la remise en valeur des exploitations agricoles non rentables.

Révision de la loi sur l'assurance-récolte de façon que tous les cultivateurs puissent en bénéficier.

Institution d'une commission canadienne des produits laitiers.

Mesure législative visant à améliorer le transport et la mise en marche des céréales de provenance dans l'Est canadien et la Colombie-Britannique.

Accroissement du capital de la Société du crédit agricole.

Bénéfice de l'assurance-chômage aux travailleurs agricoles à plein temps.

Proposition tendant au soutien du revenu des pêcheurs côtiers durant les années de mauvaises prises.

Allocations accrues à la formation des travailleurs selon l'entente avec les provinces.

Aide fédérale accrue à la recherche industrielle.

Mesure législative visant à établir un conseil des sciences du Canada.

Création d'une société canadienne de développement pour favoriser l'investissement dans l'industrie et la mise en valeur de nos richesses naturelles.

Consultation avec les provinces afin de réviser la loi sur les valeurs.

Mesures pour améliorer la loi sur les faillites.

Mesure législative visant à créer la Compagnie des jeunes Canadiens.

Débat sur la question de la peine de mort "sous peu".

Projet de loi décrétant que "O Canada" est l'hymne national.

"O Canada" sera proposé comme hymne national

OTTAWA (PC) — A la veille du centenaire de la Confédération, le gouvernement fera une autre tentative, au cours de la session qui commence, afin de faire adopter officiellement "O Canada" comme hymne national.

Le discours du trône, comme il l'a fait l'an dernier, propose également l'adoption de "Dieu sauve la reine" comme hymne royal.

Les libéraux avaient promis en 1963 d'adopter un hymne national distinctif moins de deux ans après avoir pris le pouvoir. La date limite était le 22 avril 1965.

Mais, alors que s'en vient l'année du Centenaire, le gouvernement tentera de nouveau par tous les moyens de remplir sa promesse.

Déjà, en 1964, on a assisté à des débats acerbes aux Communes afin de savoir quelles versions anglaises et françaises de l'hymne devraient être utilisées.

Le gouvernement a introduit une résolution à cette fin le 28 mai 1964, mais elle fut oubliée par suite du long débat sur le drapeau.

Le drapeau à feuille d'érable a été adopté et hissé pour la première fois en février 1965.

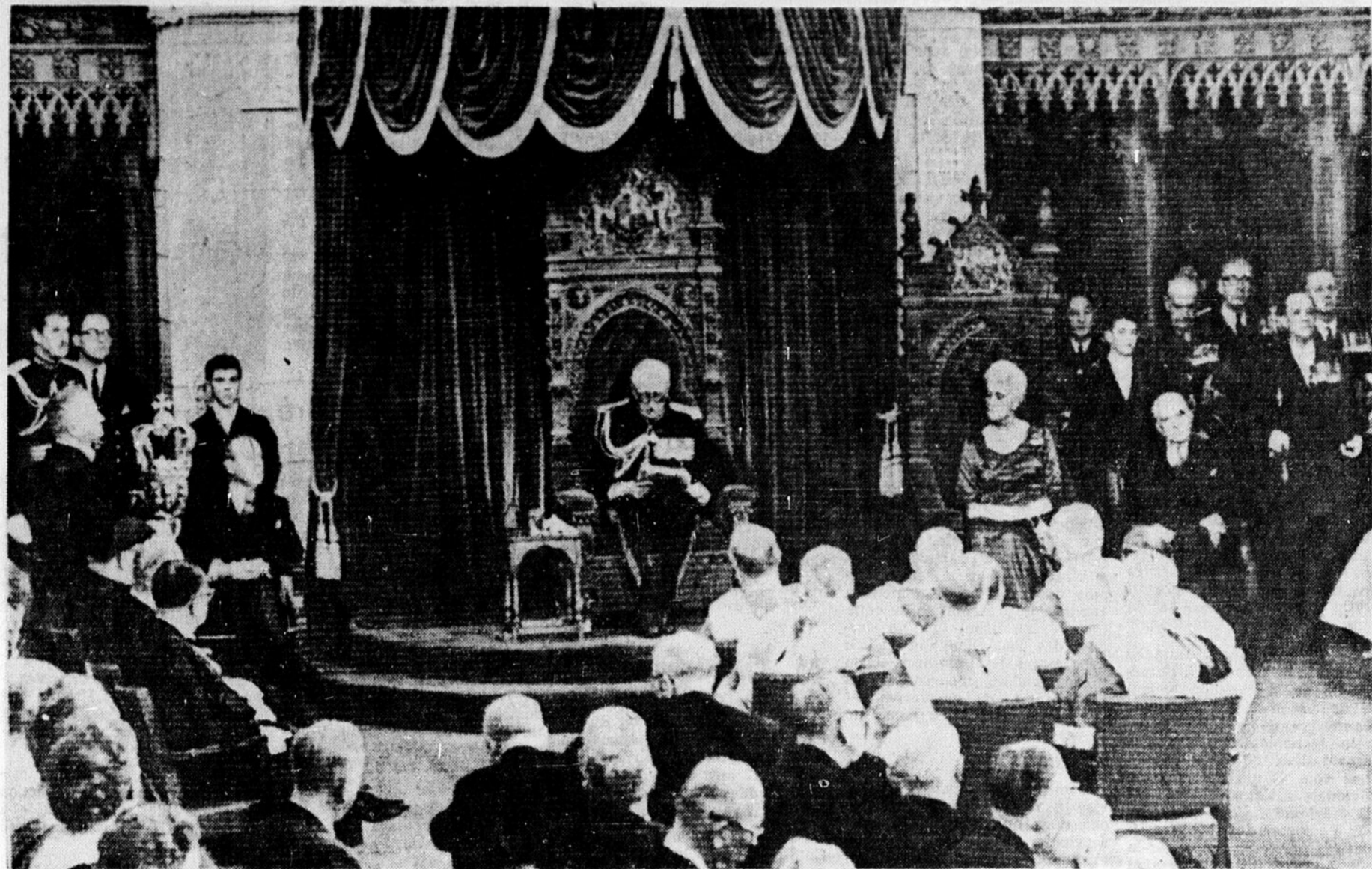
L'hymne "O Canada" a été composé en 1880 par Calixa Lavallée comme chant de marche patriotique. Les paroles sont dues au juge Adolphe-Basile Routhier, de la Cour supérieure du Québec, qui les a écrites la même année.

Les versets anglais ont été écrits en 1908 par Robert Stanley Weir, autre juge de la Cour supérieure du Québec. D'autres versions anglaises ont été écrites, mais elles ont été oubliées avec le temps et celle du juge Weir est demeurée.

Un porte-parole du gouvernement a dit, hier, qu'il est possible que cette question des deux hymnes soit référée à un comité parlementaire, comme on l'a fait pour le drapeau l'an dernier.

Sauvegarder l'unité au pays

A la veille du Centenaire, le gouverneur général rappelle un des rôles premiers du Parlement



LECTURE DU DISCOURS — Le gouverneur général Vanier, au centre, avec Mme Vanier à sa droite et M. Pearson, à gauche, lit le discours du

Trône au cours des cérémonies d'ouverture du 27^e Parlement canadien dans la Chambre rouge.

Les juges de la Cour suprême du Canada sont assis face à lui. (Téléphoto P.C.)

Chaque Canadien doit se sentir chez lui à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le gouvernement, dans le Discours du Trône, a formulé le vœu que la ville d'Ottawa reflète de plus en plus "la nature de la société canadienne".

"A la veille du centenaire de

la Confédération, il est extrêmement important que les Canadiens de toutes les régions du pays voient dans Ottawa la vraie capitale où ils peuvent se sentir chez eux", est-il écrit dans le Discours du Trône.

Mais le gouvernement ne propose aucune mesure concrète pour que ce vœu pieux se réalise prochainement. Dans un domaine de son ressort, soit la fonction publique, il promet d'accroître le bilinguisme.

Selon la constitution actuelle, le gouvernement fédéral n'a aucun pouvoir sur la ville d'Ottawa qui, elle, relève de la Commission des affaires municipales de Toronto.

Le caractère unilingue de la ville d'Ottawa, ainsi que l'absence d'écoles françaises ont contribué fréquemment dans le passé à éloigner d'Ottawa des candidats de langue française à des postes importants dans la fonction publique.

Le gouvernement fédéral peut ordonner qu'on respecte le caractère bilingue du pays sur le territoire fédéral, comme la colline du parlement et les divers parcs de la Commission de la capitale fédérale, mais il ne peut en aucun moment dicter une ligne de conduite à la municipalité d'Ottawa ou à la province d'Ontario.

AVEC CELERITE
En formulant cet espoir, il es-

père seulement que les intérêts comprendront mieux leurs responsabilités en ce domaine, et y feront face avec célérité.

Au temps où Mlle Charlotte Whitton était maire de la capitale, un violent débat, à l'hôtel de ville, sur la nécessité d'affiches routières bilingues s'était soldé par le maintien du statu quo, soit l'unilinguisme.

Plus tard, les membres de la commission Laurendeau-Dunton ont demandé l'autorisation au conseil municipal de faire enquête sur le bilinguisme à l'hôtel de ville de la capitale, ce qui provoqua un autre tollé. Comme la ville d'Ottawa est habitée en grande partie par des fonctionnaires fédéraux, eux-mêmes soumis aux directives du gouvernement en matière de bilinguisme, cette attitude des autorités municipales reflète assez bien l'attitude de la fonction publique en général.

Un informateur près du gouvernement a laissé entendre que le gouvernement fédéral n'entendait pas formuler de propositions concrètes à la ville, espérant qu'elle comprendrait d'elle-même la nécessité de faire des efforts en ce sens.

L'atmosphère était à l'entente...

OTTAWA (PC)—Quiconque a été témoin des luttes ardues et des batailles sans fin du 26^e Parlement était tenté de croire à la transformation de la Chambre des Communes en une sorte de parade de la discussion, hier matin.

Le premier geste de premier ministre, M. Pearson, en entrant dans l'enceinte nouvellement décorée, fut de se rendre à la banquette du chef de l'opposition et de lui serrer chaleureusement la main.

Déjà, comme des collégiens à la rentrée de septembre, les députés renouaient connaissance dans tous les coins de la Chambre se distribuant sourires et poignées de main entre adversaires. L'atmosphère était à l'entente, à la cordiale harmonie.

Les députés ont chaleureusement applaudi MM. Pearson et Diefenbaker; d'autres chefs, tels MM. Caouette et Thompson, ont fait le tour de la salle, allant souhaiter la bienvenue à l'un et à l'autre, en commençant par les chefs des deux principaux partis.

Au restaurant parlementaire, des scènes semblables se sont répétées à plusieurs reprises, ce qui ne manqua pas d'édifier les nouveaux venus au parlement.

Les anciens ministres Walter Gordon et René Tremblay occupèrent leur siège de simples députés à cette première réunion du 27^e Parlement; plusieurs députés, libéraux et oppositionnistes, se sont rendus à leur banquette leur serrer la main. M. Maurice Lamontagne, par contre, n'assistait pas à la cérémonie du matin.

LE POIDS DES TRADITIONS

La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout, était l'objet d'attentions de la part de ses collègues qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Certains députés avaient oublié d'aller prêter serment d'office. Ce fut le cas entre autres des ministres Lucien Cardin et Allen MacEachen. La courte cérémonie à la table du greffier leur valut des taquineries de la part des collègues.

L'ouverture du 27^e Parlement n'a cédé en rien aux traditions et à la couleur du précédent. Dès 10 heures le matin, les députés se sont assemblés à la Chambre des Communes, attendant le message du gentilhomme hussier de la verge noire de se rendre au Sénat rencontrer le représentant de la reine.

Les 255 représentants du peuple n'avaient pas mis le pied dans l'autre endroit qu'on leur faisait connaître le désir de Son Excellence qu'ils élisent d'abord un président avant de se présenter devant la royauté.

Ce qu'ils firent sans protester, car ainsi le veulent des traditions aussi anciennes que le parlementarisme britannique lui-même. Une fois de retour à la Chambre, sous la présidence du greffier, M. Raymond, les députés ont procédé à l'élection du président, M. Lucien Lamoureux.

Sur ce, les députés se sont donné rendez-vous à trois heures pour entendre le discours du trône lu par le gouverneur général, M. Georges Vanier.

LE LANDAU ROYAL

La venue du vice-roi au parlement suscite toujours la mise en place d'un appareil protocolaire imposant, surtout s'il s'agit de l'ouverture d'un Parlement.

Deux rangées de soldats de la reine formaient une haie devant la porte centrale où s'est engagé le landau royal. Toutes les banquettes généralement réservées au public, dans la salle rouge du Sénat, était réservées cette fois aux épouses des députés et aux invités spéciaux.

Un cortège imposant de dames en robe de cérémonies et de policiers aux habits luisants de propreté ont envahi les corridors du parlement peu avant l'arrivée du couple vice-royal.

Pour conserver l'atmosphère de sérénité et de bonne entente, les députés applaudissent spontanément, en ce premier jour, le programme du Parlement, avant de le critiquer durement dans les jours qui suivent.

Aujourd'hui, les députés se réuniront de nouveau pour entendre l'adresse en réponse au discours du trône, qui sera prononcée par M. Jean-Pierre Goyer, nouveau député de Dollard. La proposition d'adoption sera appuyée par un autre jeune député, M. Robert Stanbury. M. Pearson prendra ensuite la parole, suivi par les autres chefs de parti.

L'arrivée de 60 nouveaux députés a donné fort à faire aux whips des différents partis qui durent convenir, avec les fonctionnaires du parlement, du choix de bureaux pour chacun d'eux. Même hier, le déménagement n'était pas encore complètement terminé, et certains députés, à qui on a assigné une pièce, n'y trouveront même pas

Une aide accrue aux universités

OTTAWA (PC) — Le discours du trône prévoit un aide accrue aux universités canadiennes pour l'année académique 1966-67, ce qui nécessitera la proposition en Chambre de nouvelles mesures à cet effet.

Mentionnant que les institutions de haut savoir font face à des difficultés financières sérieuses, le gouvernement annonce qu'il se propose de prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'enseignement supérieur au Canada.

On se rappelle que la commission Bladen, dans son rapport rendu public quelques jours avant l'élection du 8 novembre, a recommandé au gouvernement fédéral d'accroître ses subventions de 80 millions à 330 millions de dollars, ce montant pouvant atteindre un demi milliard en 1970.

Pendant la campagne électorale, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, avait promis de porter à cinq dollars per capita les subventions fédérales destinées à l'enseignement supérieur.

De son côté, le premier ministre avait exprimé son accord avec les prévisions de la commission Bladen, qui prévoit que l'appui financier du gouvernement fédéral aux universités peut dépasser le milliard de dollars en 1975.

Cette partie du discours du trône sera sûrement l'un des points importants à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, où les onze gouvernements conviendront de nouveaux accords fiscaux.

Parce que l'éducation est une exclusivité des provinces, la province de Québec a déjà affirmé qu'elle ne tolérerait aucune ingérence du gouvernement fédéral en ce domaine, même pas au niveau de l'enseignement

OTTAWA (P.C.) — Le Discours du Trône lu hier par le gouverneur général déclare que "la responsabilité et le devoir les plus importants du Parlement et de mon gouvernement sont la sauvegarde et l'affermissement de l'identité et de l'unité du Canada".

"Cette unité, dit le Discours du Trône, repose sur un canadienisme fondé sur les deux grands courants culturels, britannique et français, enrichis par la contribution d'autres groupes culturels et reconnaissant l'apport essentiel de tous à la réalisation de l'identité canadienne.

"A la veille du centenaire de la Confédération, il est extrêmement important que les Canadiens de toutes les régions du pays voient dans Ottawa la vraie capitale où ils peuvent se sentir chez eux. A cette fin mon gouvernement continuera de travailler à accroître le caractère bilingue de la fonction publique. La capitale nationale devrait refléter de plus en plus la nature de la société canadienne.

"Réunis à la veille

de l'année de notre centenaire, dit le discours en ses tout débuts, il convient que nous réaffirmions les valeurs et les objectifs qui unissent tous nos gens et que nous travaillions avec détermination et patriotisme à leur réalisation. Nous devrions être très fiers d'être Canadiens."



le lait Laval

écrémé est beaucoup moins cher c'est à tout moment du bon lait tout frais!... savoureux!



protégé depuis la ferme jusqu'à votre porte



service qualité courtoisie
tél.: 529-9021

MAISONS NEUVES A VENDRE
Les nouveaux modèles de maisons neuves 1966 chez
W. LÉGARÉ
au service du public depuis 37 ans
Hypothèque à 6 1/4 %
Boni fédéral \$500.00 garanti

● **PARC BELLEVUE**
STE-FOY, Ch. Ste-Foy, Entrée par le boul. Pie XII

● **AVE MOREAU**
Près Académie de Québec

● **Ave du Château**
Près du Château Bonne-Entente

● **AVE GASPAREAU**
Bois de Vincennes

● **CARRE DE NEVERS**
Près Ch. Ste-Foy

● **CARRE ROCHON**
Près Ch. Ste-Foy

● **Rue BOISVERDURE**
Bois de Vincennes

● **Rue Père Drouillette**
Près Académie de Québec

● **Rue Port-Royal**
Parc Horizon

Informations:
Roger Lacroix,
BUREAU DES VENTES
3470, Ch. Ste-Foy
Tél.: 653-3183
681-1237

Pour devenir plus optimiste
plus confiant en vous-même, plus enthousiaste, plus tenace dans vos décisions, plus à l'aise dans n'importe quelle circonstance; pour maîtriser votre trac.

RIEN DE MIEUX que le fameux cours de
L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC)

Explications gratuites,
CE SOIR, JEUDI et VENDREDI le 19, 20 et 21 au Palais Montcalm, suite 36, à 8h.p.m.
TEL.: 529-0395

PLACE DES SEIGNEURS
4^e Avenue à Charlesbourg (angle 41^e Rue)

Vous serez logés comme des seigneurs pour pas plus cher qu'ailleurs... Ces appartements de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces sont entièrement chauffés à l'électricité.

COUILLARD ENTREPRISES INC., 4^e Avenue à Charlesbourg,
téléphone: 626-3513, vous invite à visiter la Place des Seigneurs, à Charlesbourg.